

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 21830123200110	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE SANARY SUR MER
---	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'OLLIOULES 083010

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4 (1)

BUDGET	Budget Primitif	(2)
---------------	------------------------	------------

BUDGET : (2) Budget Annexe de l'assainissement

ANNEE **2017**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)	X	
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
~~_____ budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 801 638,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 801 638,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 496 839,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 496 839,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 298 477,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2
DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	26 000,00		25 823,00	25 823,00	25 823,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	166 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services		192 000,00		195 823,00	195 823,00	195 823,00
66	Charges financières	337 435,00		330 129,00	330 129,00	330 129,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		530 435,00		526 952,00	526 952,00	526 952,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 086 116,00		1 032 546,00	1 032 546,00	1 032 546,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	251 582,00		242 140,00	242 140,00	242 140,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 337 698,00		1 274 686,00	1 274 686,00	1 274 686,00
TOTAL		1 868 133,00		1 801 638,00	1 801 638,00	1 801 638,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						1 801 638,00

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	1 844 000,00		1 781 000,00	1 781 000,00	1 781 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 848 000,00		1 785 000,00	1 785 000,00	1 785 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 848 000,00		1 785 000,00	1 785 000,00	1 785 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	20 133,00		16 638,00	16 638,00	16 638,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		20 133,00		16 638,00	16 638,00	16 638,00
TOTAL		1 868 133,00		1 801 638,00	1 801 638,00	1 801 638,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						1 801 638,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 258 048,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles			50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles			50 000,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	3 000 000,00		674 000,00	674 000,00	674 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	3 000 000,00		774 000,00	774 000,00	774 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	580 200,00		704 048,00	704 048,00	704 048,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	580 200,00		704 048,00	704 048,00	704 048,00
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 580 200,00		1 478 048,00	1 478 048,00	1 478 048,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	20 133,00		16 638,00	16 638,00	16 638,00
041	Opérations patrimoniales (4)	55 221,00		2 153,00	2 153,00	2 153,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	75 354,00		18 791,00	18 791,00	18 791,00
	TOTAL	3 655 554,00		1 496 839,00	1 496 839,00	1 496 839,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 496 839,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00				
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	2 000 000,00				
10	Dot., fonds divers et réserves	262 635,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières	262 635,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 262 635,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 086 116,00		1 032 546,00	1 032 546,00	1 032 546,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	251 582,00		242 140,00	242 140,00	242 140,00
041	Opérations patrimoniales (4)	55 221,00		2 153,00	2 153,00	2 153,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 392 919,00		1 276 839,00	1 276 839,00	1 276 839,00
	TOTAL	3 655 554,00		1 496 839,00	1 496 839,00	1 496 839,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 496 839,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT (8)

1 258 048,00

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	25 823,00		25 823,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	170 000,00		170 000,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	330 129,00		330 129,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		242 140,00	242 140,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		1 032 546,00	1 032 546,00
Dépenses d'exploitation - Total		526 952,00	1 274 686,00	1 801 638,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 801 638,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		16 638,00	16 638,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	704 048,00		704 048,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	50 000,00	2 153,00	52 153,00
21	Immobilisations corporelles (6)	50 000,00		50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	674 000,00		674 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 478 048,00	18 791,00	1 496 839,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 496 839,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 781 000,00		1 781 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00		4 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		16 638,00	16 638,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		1 785 000,00	16 638,00	1 801 638,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 801 638,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	220 000,00		220 000,00
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		2 153,00	2 153,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		242 140,00	242 140,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 032 546,00	1 032 546,00
Recettes d'investissement - Total		220 000,00	1 276 839,00	1 496 839,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 496 839,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	26 000,00	25 823,00	25 823,00
6061	Fournitures (eau, énergie...)		2 100,00	2 100,00
6064	Fournitures administratives	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6066	Carburants	800,00	1 000,00	1 000,00
6152	Entretien sur biens immobiliers	10 000,00		
61521	Entretien et répar batiments publics		10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 500,00	1 500,00
617	Études et recherches		4 000,00	4 000,00
618	Divers		1 823,00	1 823,00
6262	Frais de télécommunications	700,00	800,00	800,00
627	Services bancaires et assimilés	11 400,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	166 000,00	170 000,00	170 000,00
6218	Autres personnels extérieurs	166 000,00	170 000,00	170 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		192 000,00	195 823,00	195 823,00
66	Charges financières (b)	337 435,00	330 129,00	330 129,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes	347 000,00	341 384,00	341 384,00
66112	Ice	-9 565,00	-11 255,00	-11 255,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		530 435,00	526 952,00	526 952,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retranscrit au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	1 086 116,00	1 032 546,00	1 032 546,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	251 582,00	242 140,00	242 140,00
6811	Dotations aux amortissements	251 582,00	242 140,00	242 140,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 337 698,00	1 274 686,00	1 274 686,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 337 698,00	1 274 686,00	1 274 686,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 868 133,00	1 801 638,00	1 801 638,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (13)				
+				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				1 801 638,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	131 301,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	142 556,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-11 255,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 844 000,00	1 781 000,00	1 781 000,00
704	Travaux		50 000,00	50 000,00
70611	Redevance asst collectif	1 844 000,00	1 731 000,00	1 731 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	4 000,00	4 000,00
757	Redevances versées par les fermiers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		1 848 000,00	1 785 000,00	1 785 000,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 848 000,00	1 785 000,00	1 785 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	20 133,00	16 638,00	16 638,00
777	Quote-part des subventions d'investissement	20 133,00	16 638,00	16 638,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 133,00	16 638,00	16 638,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)		1 868 133,00	1 801 638,00	1 801 638,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 801 638,00
Détail du calcul des ICNE au compte 7622				
Montant des ICNE de l'exercice				
- Montant des ICNE de l'exercice N-1				
= Différence ICNE N - ICNE N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études		50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		50 000,00	50 000,00
21532	Réseaux d'assainissement		50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	3 000 000,00	674 000,00	674 000,00
2315	Installations matériel et outillage	3 000 000,00	674 000,00	674 000,00
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		3 000 000,00	774 000,00	774 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	580 200,00	704 048,00	704 048,00
1641	Emprunts en euro	580 200,00	704 048,00	704 048,00
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		580 200,00	704 048,00	704 048,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 580 200,00	1 478 048,00	1 478 048,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	20 133,00	16 638,00	16 638,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	20 133,00	16 638,00	16 638,00
139111	Subvention d'équipement agence de l'eau	12 860,00	12 860,00	12 860,00
13913	Départements	7 273,00	3 778,00	3 778,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)	55 221,00	2 153,00	2 153,00
2031	Frais d'études		2 153,00	2 153,00
2315	Installations matériel et outillage	55 221,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		75 354,00	18 791,00	18 791,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 655 554,00	1 496 839,00	1 496 839,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 496 839,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00		
1641	Emprunts en euro	2 000 000,00		
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		2 000 000,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	262 635,00	220 000,00	220 000,00
10228	Autres fonds globalisés	262 635,00	220 000,00	220 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		262 635,00	220 000,00	220 000,00
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 262 635,00	220 000,00	220 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	1 086 116,00	1 032 546,00	1 032 546,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	251 582,00	242 140,00	242 140,00
28031	Amortissement frais d'études	171,00	171,00	171,00
28033	Amortissement frais d'insertion	494,00	494,00	494,00
281351	Install génér batiments d'exploitation	712,00	712,00	712,00
281532	Réseaux d'assainissement	198 985,00	195 446,00	195 446,00
281562	Matériel	48 132,00	45 317,00	45 317,00
28182	Matériel de transport	3 088,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		1 337 698,00	1 274 686,00	1 274 686,00
041	Opérations patrimoniales (8)	55 221,00	2 153,00	2 153,00
2031	Frais d'études	80,00		
2033	Frais d'insertion	2 647,00		
2315	Installations matériel et outillage		2 153,00	2 153,00
238	Avances et acomptes versés immo corpo	52 494,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 392 919,00	1 276 839,00	1 276 839,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 655 554,00	1 496 839,00	1 496 839,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 496 839,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourseme nt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursem ents (6)	Profil d'amortissem ent (7)	Possibilité de rembourse ment anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					13 014 040,00									
1641 Emprunts en euros (total)					13 014 040,00									
CA151307	CREDIT AGRICOLE	28/03/2007	12/04/2007	12/07/2007	600 000,00	F	FIXE	4,200	4,263	EURO	T	P	O	A-1
CA349854	CREDIT AGRICOLE	22/07/2009	24/07/2009	24/10/2009	1 000 000,00	F	FIXE	4,500	4,591	EURO	T	P	O	A-1
CDC1213427	CDC	19/01/2012	01/02/2012	01/02/2013	750 000,00	F	FIXE	4,510	4,472	EURO	A	P	O	A-1
CEA1010014	CAISSE D'EPARGNE	21/01/2010	25/01/2010	25/01/2011	1 000 000,00	F	FIXE	3,740	3,741	EURO	A	P	O	A-1
CEA101011P	CAISSE D'EPARGNE	16/04/2010	25/04/2010	25/07/2010	575 000,00	F	FIXE	3,540	3,605	EURO	T	P	O	A-1
A1013135	CAISSE D'EPARGNE	27/03/2013	25/04/2013	25/04/2014	585 040,00	F	FIXE	4,780	4,818	EURO	A	P	O	A-1
A1015425	CAISSE D'EPARGNE	16/07/2015	29/07/2015	25/10/2015	929 000,00	F	FIXE	1,540	1,571	EURO	T	P	O	A-1
CEARP1397	CAISSE D'EPARGNE	06/10/2006	25/10/2006	25/10/2007	100 000,00	F	FIXE	4,140	4,156	EURO	A	P	O	A-1
CM26625402	CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN	07/12/2011	15/01/2012	31/03/2012	1 150 000,00	F	FIXE	4,250	4,355	EURO	T	P	O	A-1
CM26625405	CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN	24/02/2012	31/03/2012	30/06/2012	1 000 000,00	F	FIXE	5,000	5,107	EURO	T	P	O	A-1
CO6722	CREDIT AGRICOLE	15/04/2001	15/08/2011	15/05/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,320	4,385	EURO	A	P	O	A-1
DEXA248465	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/06/2007	01/07/2007	01/07/2008	600 000,00	F	FIXE	4,540	4,630	EURO	A	P	O	A-1
DEXA258629	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/04/2008	01/05/2008	01/11/2008	300 000,00	F	FIXE	4,690	4,746	EURO	S	P	O	A-1
DEXA268977	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/04/2010	01/05/2010	01/08/2010	425 000,00	F	FIXE	2,520	2,554	EURO	T	P	O	A-1
MON508931EUR	LA BANQUE POSTALE	19/05/2016	22/06/2016	01/07/2017	2 000 000,00	V	E12M + 0,88000	0,697	1,664	EURO	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					13 014 040,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				10 129 839,45					704 047,87	341 383,65		131 300,88
1641 Emprunts en euros (total)				10 129 839,45					704 047,87	341 383,65		131 300,88
CA151307	N			376 196,44	10,25	F	FIXE	4,200	29 146,78	15 345,18		3 208,32
CA349854	N			735 198,96	12,50	F	FIXE	4,500	43 740,20	32 352,72		5 834,18
CDC1213427	N			595 712,40	10,08	F	FIXE	4,510	43 016,75	26 866,63		22 809,52
CEA1010014	N			664 490,73	8,00	F	FIXE	3,740	63 461,69	24 851,95		21 000,45
CEA101011P	N			362 508,70	8,25	F	FIXE	3,540	37 230,60	12 342,20		2 127,74
A1013135	N			518 268,17	14,25	F	FIXE	4,780	24 418,18	24 773,22		16 233,19
A1015425	N			878 925,91	18,50	F	FIXE	1,540	40 757,77	13 300,83		2 385,14
CEARP1397	N			60 004,69	9,75	F	FIXE	4,140	4 965,49	2 484,19		424,51
CM26625402	N			844 274,49	10,00	F	FIXE	4,250	69 289,30	34 787,10		91,49
CM26625405	N			759 560,96	10,25	F	FIXE	5,000	58 262,80	36 896,92		97,40
CO6722	N			1 475 360,00	9,33	F	FIXE	4,320	119 720,00	64 620,77		37 578,34
DEXIA248465	N/N			393 927,81	10,50	F	FIXE	4,540	28 401,38	18 132,72		8 481,84
DEXIA258629	N			205 135,36	11,33	F	FIXE	4,690	13 821,37	9 460,67		1 511,96
DEXIA268977	N			260 274,83	8,33	F	FIXE	2,520	27 815,56	6 297,44		971,02
MON508931EUR	N			2 000 000,00	19,50	V	E12M + 0.880000	0,872	100 000,00	18 871,11		8 545,78
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		10 129 839,45					704 047,87	341 383,65	0,00	131 300,88

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	10 129 839,45					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2-AMORTISSEMENTS-METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur :		
Seuil unitaire au delà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 500,00€		16/12/2015
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Frais relatif aux documents d'urbanisme	10	
Frais d'étude et d'insertion on suivis de réalisation	5	
Frais de recherche et développement	5	
Subventions d'équipement de droit privé	5	
Subventions d'équipement organisme public	15	
Brevet	sur la durée du privilège ou durée d'utilisation si plus brève	
Réseaux d'assainissement	60	
Stations d'épuration (ouvrage de génie civil):		
- ouvrages lourds (agglomérations importantes)	60	
- ouvrages courants, tels que bassins de décantation d'oxygénation, etc...	30	
Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau, réseaux	40	
Installation de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), pompes, appareils électro-mécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières) installations de ventilations	15	
Organes de régulation (électronique, capteurs, etc...)	8	
Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10	
Matériel d'exploitation	15	
Compteurs d'eau	15	
Véhicules	5	
véhicules légers (vélos, motocyclettes...)	5	
Véhicules industriels + camions	8	
Equipement de garages et ateliers	10	
Matériels de garages et d'ateliers	5	
Equipement de cuisines	10	
Equipement sportifs	10	
Signalétique horizontale et verticale	10	
Equipement du cimetière(caveaux, espace cinéraire...), aménagements	30	
Bien de faible valeur inférieure à 500€	1	
Matériel et Mobilier de bureau	10	
Matériel et Mobilier scolaire	10	
Matériel de bureau électrique ou électronique	5	
Matériel informatique	5	
Aménagement informatique	5	
Matériels divers	10	
Installations radios-électrique	5	
Sonorisation	10	
Logiciel	2	
Coffre fort	30	
Petits travaux d'électricité	5	
Réseaux divers	10	
Plantations	20	
Agencements et aménagements de terrain	20	
Agencements et aménagements divers	20	
Terrains de gisement (mines et carrières)	suivant durée du contrat d'exploitation	
Machines et matériel agricoles	8	
Outillages et Matériels techniques	5	
Matériels et équipements d'incendie, secours, police	10	
Matériels de navigation	10	
Installations et appareils de chauffage et de climatisation	10	
Appareils de levage- ascenseurs	30	
Matériels et équipements médical	5	
Petites constructions	5	

Bâtiments légers, abris		10
Bâtiments durables		100
Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques		20
Constructions sur sols d'autrui	suivant durée bail à construction	
Réhabilitation de bâtiment		50
Ouvrages de protection, digues, mur écran,		30
Ouvrages d'accostage		30
Quais maçonnerie, quais béton armé		30
Quais palplanches		30
Défenses d'accostage		10
Aire de carénage		20
Station d'avitaillement		20
Construction de bâtiments, capitainerie...		50
Ponts : génie civil, charpente métallique		60
Mécanismes et poste de commande		30
Engins de manutention, grues		30
Dragues et refouleurs		30
Chalands, pontons, remorqueurs		35
Engins divers, vedettes, barges, barcasses...		25
Stations de déballastage		20
Installations de voirie		20
Matériels de voirie		10
Eclairages public, électricité		20
Matériels liés au stationnement		10
Chaussées, constructions de voies nouvelles		35
Chaussées, élargissements, rectifications de tracé, amélioration de confort aménagement de carrefours, renforcement par augmentation d'épaisseur, remplacement de dalles, de pavage....		35
Accessoires des chaussées (premier établissement)		35

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		720 686,00	720 686,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	704 048,00	704 048,00
1641	Emprunts en euro	704 048,00	704 048,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)		16 638,00	16 638,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	16 638,00	16 638,00
139111	Subvention d'équipement agence de l'eau	12 860,00	12 860,00
13913	Départements	3 778,00	3 778,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	720 686,00			720 686,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		1 494 686,00	1 494 686,00
Ressources propres externes de l'année (a)		220 000,00	220 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	220 000,00	220 000,00
10228	Autres fonds globalisés	220 000,00	220 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 274 686,00	1 274 686,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	242 140,00	242 140,00
28031	Amortissement frais d'études	171,00	171,00
28033	Amortissement frais d'insertion	494,00	494,00
281351	Install génér batiments d'exploitation	712,00	712,00
281532	Réseaux d'assainissement	195 446,00	195 446,00
281562	Matériel	45 317,00	45 317,00
28182	Matériel de transport		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	1 032 546,00	1 032 546,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 494 686,00				1 494 686,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 720 686,00
Ressources propres disponibles	IV 1 494 686,00
Solde	V=IV-II (6) +774 000,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1).				
Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)	Société des Eaux de Marseille	Eaux de Marseille	SA	0,00 €
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions Date de convocation : .../.../..... Présenté par le(1), A le..... Le(1), Délibéré par(2), réunion en session A le..... Les membres du(2) Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le A le			
Ferdinand BERNHARD		Béatrice TOURET	
Patricia AUBERT		Sandrine FERRERI	
Jean BRONDI		Nathalie DI VITO	
Yvelise DAMMANN		Eric MIGLIACCIO	
Jean-Luc GRANET		Carole DE PERETTI	
Muriel CANOLLE		Frédéric CARTA	
Yves FAUQUEUR		Ludovic LEONCINI	
Fanny MAZELLA		Nathalie GAVET	
Robert PORCU		Pierre CHAZAL	
Patrice ESQUOY		Ernest ROSSO	
Danièle CANESE		Didier GEORGE	
Rose FABRE		Colette GATIMEL	
Philippe VON EUW		Françoise TOURNEUR	
Bernard ROTGER		Olivier THOMAS	
Elyane THIBAU		Cécilia PAPADACCI	
Daniel ALSTERS		Véronique ROUMIEU	
Giuliana PALLESCI		(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme; (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.	

REPUBLIQUE FRANCAISE

CCAS DE SANARY SUR MER

Numéro SIRET : 26830061300083

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D'OLLIOULES 083010

M14

Budget Primitif

(2)

voté par nature

BUDGET (3) C.C.A.S.

ANNEE

2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE 26830061300083	VILLE DE SANARY SUR MER	BP 2017
--	--------------------------------	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	16 293
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	5 882
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume
.....	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	(population DGF)	financier par habitant de la strate
Ne concerne pas les CCAS			

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	49	Pas de ratios moyens pour les CCAS
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	52	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	
5	Encours de dette/population	59	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	70,2%	
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,7%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	112%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec les opérations de l'état III B 3 ;~~
- ~~avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~_____ budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 302 166,00	1 302 166,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P			
O	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
R			
T			
S			
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 302 166,00	1 302 166,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	213 924,00	213 924,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P			
O	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
R			
T			
S			
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	213 924,00	213 924,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 516 090,00	1 516 090,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					A2	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	257 566,00		244 438,00	244 438,00	244 438,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	750 000,00		770 000,00	770 000,00	770 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		1 027 566,00		1 034 438,00	1 034 438,00	1 034 438,00
66	Charges financières	64 384,00		60 804,00	60 804,00	60 804,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 092 950,00		1 096 242,00	1 096 242,00	1 096 242,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	63 196,00		53 920,00	53 920,00	53 920,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	154 681,00		152 004,00	152 004,00	152 004,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		217 877,00		205 924,00	205 924,00	205 924,00
TOTAL		1 310 827,00		1 302 166,00	1 302 166,00	1 302 166,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 302 166,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes	10 150,00		10 150,00	10 150,00	10 150,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	750 000,00		755 000,00	755 000,00	755 000,00
75	Autres produits de gestion courante	286 600,00		287 600,00	287 600,00	287 600,00
013	Atténuations de charges	118 000,00		103 339,00	103 339,00	103 339,00
Total des recettes de gestion courante		1 164 750,00		1 156 089,00	1 156 089,00	1 156 089,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	500,00		500,00	500,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 165 250,00		1 156 589,00	1 156 589,00	1 156 589,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	145 577,00		145 577,00	145 577,00	145 577,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		145 577,00		145 577,00	145 577,00	145 577,00
TOTAL		1 310 827,00		1 302 166,00	1 302 166,00	1 302 166,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 302 166,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	60 347,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	74 300,00		68 347,00	68 347,00	68 347,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	74 300,00		68 347,00	68 347,00	68 347,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	74 300,00		68 347,00	68 347,00	68 347,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	145 577,00		145 577,00	145 577,00	145 577,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	145 577,00		145 577,00	145 577,00	145 577,00
	TOTAL	219 877,00		213 924,00	213 924,00	213 924,00

		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		213 924,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	2 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	2 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	63 196,00		53 920,00	53 920,00	53 920,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	154 681,00		152 004,00	152 004,00	152 004,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	217 877,00		205 924,00	205 924,00	205 924,00
	TOTAL	219 877,00		213 924,00	213 924,00	213 924,00

		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		213 924,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

60 347,00

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	244 438,00		244 438,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	770 000,00		770 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00		20 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	60 804,00		60 804,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotation aux amortissements et provisions		152 004,00	152 004,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		53 920,00	53 920,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 096 242,00	205 924,00	1 302 166,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 302 166,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		13 710,00	13 710,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	68 347,00	131 867,00	200 214,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		68 347,00	145 577,00	213 924,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	213 924,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	103 339,00		103 339,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 150,00		10 150,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	755 000,00		755 000,00
75	Autres produits de gestion courante	287 600,00		287 600,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	500,00	13 710,00	14 210,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 156 589,00	13 710,00	1 170 299,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 170 299,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 000,00		8 000,00
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		152 004,00	152 004,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		53 920,00	53 920,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		8 000,00	205 924,00	213 924,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	213 924,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	257 566,00	244 438,00	244 438,00
60611	Eau et assainissement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie électricité	17 000,00	10 000,00	10 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	570,00	800,00	800,00
60621	Combustibles	600,00	400,00	400,00
60622	Carburants	2 300,00	2 300,00	2 300,00
60623	Alimentation	4 200,00	3 550,00	3 550,00
60631	Fournitures d'entretien	1 300,00	1 000,00	1 000,00
60632	Petits équipements	500,00	1 300,00	1 300,00
6064	Fournitures administratives	3 100,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	70,00	175,00	175,00
6068	Autres matières et fournitures	435,00	410,00	410,00
6135	Locations mobilières	19 300,00	13 200,00	13 200,00
61522	Bâtiments	1 250,00	1 750,00	1 750,00
61551	Matériel roulant	400,00	700,00	700,00
61558	Autres biens mobiliers	100,00		
6156	Maintenance	5 930,00	9 235,00	9 235,00
616	Primes d'assurance	3 700,00	4 400,00	4 400,00
6182	Documentation générale et technique	600,00	1 035,00	1 035,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 790,00	1 800,00	1 800,00
6188	Autres frais divers	950,00		
6225	Indemnités aux comptables et régisseurs	800,00	800,00	800,00
6228	Divers	23 500,00	19 153,00	19 153,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 300,00	1 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	123 250,00	121 000,00	121 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 700,00	11 700,00	11 700,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	150,00	150,00	150,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	4 350,00	4 350,00
6262	Frais de télécommunications	7 971,00	5 800,00	5 800,00
628	Divers	25 750,00	13 600,00	13 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 600,00	2 580,00	2 580,00
6282	Frais de gardiennage		3 350,00	3 350,00
63512	Taxes foncières	400,00	500,00	500,00
637	Autres impôts taxes et versements	1 050,00	2 600,00	2 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	750 000,00	770 000,00	770 000,00
6218	Autre personnel extérieur	50 000,00	70 000,00	70 000,00
6336	Cotisation au centre na et cg fpt	9 200,00	9 200,00	9 200,00
64111	Rémunération principales	320 900,00	320 900,00	320 900,00
64112	Nbi, supplément familial ind résidence	18 000,00	18 000,00	18 000,00
64118	Autres indemnités	15 050,00	15 050,00	15 050,00
64131	Rémunérations	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'urssaf	58 600,00	58 600,00	58 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	220 600,00	220 600,00	220 600,00
6454	Cotisations aux assedic	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6455	Cotisations pour assurances du personnel	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6456	Versement au fnc du supplément familial	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6471	Prestations versées pour le fnal	2 850,00	2 850,00	2 850,00
6475	Médecine du travail	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 200,00	4 200,00	4 200,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6562	Aides	20 000,00	20 000,00	20 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		1 027 566,00	1 034 438,00	1 034 438,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	64 384,00	60 804,00	60 804,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 900,00	62 372,00	62 372,00
66112	Intérêts-rattachement des icne	-1 516,00	-1 568,00	-1 568,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00		
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 092 950,00	1 096 242,00	1 096 242,00

023	Virement à la section d'investissement	63 196,00	53 920,00	53 920,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	154 681,00	152 004,00	152 004,00
6811	Dots aux amortissements et provisions	154 681,00	152 004,00	152 004,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		217 877,00	205 924,00	205 924,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		217 877,00	205 924,00	205 924,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 310 827,00	1 302 166,00	1 302 166,00

		+		
		RESTES A REALISER N-1 (11)		
		+		
		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		
		=		
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		
		1 302 166,00		

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	29 309,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	30 877,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 568,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges	118 000,00	103 339,00	103 339,00
6459	Remboursement sur sécurité sociales	118 000,00	103 339,00	103 339,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	10 150,00	10 150,00	10 150,00
706	Prestations de services	10 150,00	10 150,00	10 150,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	750 000,00	755 000,00	755 000,00
7473	Participation département		5 000,00	5 000,00
7474	Communes	750 000,00	750 000,00	750 000,00
75	Autres produits de gestion courante	286 600,00	287 600,00	287 600,00
752	Revenus des immeubles	285 600,00	285 600,00	285 600,00
758	Produits divers de gestion courante	1 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		1 164 750,00	1 156 089,00	1 156 089,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 165 250,00	1 156 589,00	1 156 589,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	145 577,00	145 577,00	145 577,00
752	Revenus des immeubles	131 867,00	131 867,00	131 867,00
777	Quote part subv invest transférés	13 710,00	13 710,00	13 710,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		145 577,00	145 577,00	145 577,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	1 310 827,00	1 302 166,00	1 302 166,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		
		+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 302 166,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	74 300,00	68 347,00	68 347,00
1641	Emprunts en cours	74 300,00	68 347,00	68 347,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		74 300,00	68 347,00	68 347,00
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		74 300,00	68 347,00	68 347,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	145 577,00	145 577,00	145 577,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	145 577,00	145 577,00	145 577,00
13918	Amorti subv équipement	13 710,00	13 710,00	13 710,00
16878	Autres organismes et particuliers	131 867,00	131 867,00	131 867,00
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		145 577,00	145 577,00	145 577,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	219 877,00	213 924,00	213 924,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	213 924,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	8 000,00	8 000,00
10222	Fctva	2 000,00	8 000,00	8 000,00
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		2 000,00	8 000,00	8 000,00
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 000,00	8 000,00	8 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	63 196,00	53 920,00	53 920,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	154 681,00	152 004,00	152 004,00
2803	<i>Frais d'études</i>	3 934,00	1 038,00	1 038,00
2805	<i>Concessions</i>	108,00	108,00	108,00
28131	<i>Bâtiments publics</i>	101 325,00	101 793,00	101 793,00
28135	<i>Amenagements constructions</i>	2 452,00	3 292,00	3 292,00
28141	<i>Bâtiments publics</i>	7 582,00	5 071,00	5 071,00
28158	<i>Autres installations</i>	4 696,00	4 696,00	4 696,00
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	24 514,00	22 350,00	22 350,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	2 480,00	5 587,00	5 587,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	902,00	225,00	225,00
28184	<i>Mobilier</i>	6 636,00	6 869,00	6 869,00
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	52,00	975,00	975,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		217 877,00	205 924,00	205 924,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		217 877,00	205 924,00	205 924,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		219 877,00	213 924,00	213 924,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	213 924,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

ELEMENTS DU BILAN													IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION													A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total cumulé des dépenses de fonctionnement	266 728,00	453 863,00						192 100,00	389 475,00				1 302 166,00
Total dépenses de l'exercice	266 728,00	453 863,00						192 100,00	389 475,00				1 302 166,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES

Total cumulé des recettes de fonctionnement	146 077,00	860 339,00							295 750,00				1 302 166,00
Total des recettes de l'exercice	146 077,00	860 339,00							295 750,00				1 302 166,00
Restes à réaliser-reports													

ELEMENTS DU BILAN													IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION													A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses d'investissement	213 924,00												213 924,00
Opérations financières	68 347,00												68 347,00
Equipements municipaux (2)													
Equipements non municipaux (C/204) (3)													
Dépenses d'ordre	145 577,00												145 577,00
Total des dépenses de l'exercice	213 924,00												213 924,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes d'investissement	213 924,00												213 924,00
Recettes de l'exercice	213 924,00												213 924,00
Restes à réaliser-reports													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN												A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total des dépenses de fonctionnement	266 728,00	453 863,00						192 100,00	389 475,00				1 302 166,00
Dépenses réelles	60 804,00	453 863,00						192 100,00	389 475,00				1 096 242,00
011 Charges à caractères général		99 663,00						1 500,00	143 275,00				244 438,00
012 Charges de personnel et frais assimilés		353 200,00						170 600,00	246 200,00				770 000,00
65 Autres charges de gestion courante								20 000,00					20 000,00
66 Charges financières	60 804,00												60 804,00
67 Charges exceptionnelles		1 000,00											1 000,00
Dépenses d'ordre	205 924,00												205 924,00
023 Virement à la section d'investissement	53 920,00												53 920,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre se	152 004,00												152 004,00

RECETTES													
Total des recettes de fonctionnement	146 077,00	860 339,00							295 750,00				1 302 166,00
Recettes réelles	500,00	860 339,00							295 750,00				1 156 589,00
013 Atténuations de charges		103 339,00											103 339,00
70 Produits des services, du domaine et ven									10 150,00				10 150,00
74 Dotations, subventions et participations		755 000,00											755 000,00
75 Autres produits de gestions courante		2 000,00							285 600,00				287 600,00
77 Produits exceptionnels	500,00												500,00
Recettes d'ordre	145 577,00												145 577,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre se	145 577,00												145 577,00

IV - ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN													A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION													

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	---------	-----------------------	---	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total des dépenses d'investissement	213 924,00												213 924,00
Dépenses réelles	68 347,00												68 347,00
16 Emprunts et dettes assimilées	68 347,00												68 347,00
Dépenses d'ordre	145 577,00												145 577,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre se	145 577,00												145 577,00

RECETTES

Total des recettes d'investissement	213 924,00												213 924,00
Recettes réelles	8 000,00												8 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	8 000,00												8 000,00
Recettes d'ordre	205 924,00												205 924,00
021 Virement de la section de fonctionnement	53 920,00												53 920,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre se	152 004,00												152 004,00

IV - ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN										
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)								192 100,00		192 100,00
Dépenses de l'exercice								192 100,00		192 100,00
011	Charges à caractères général							1 500,00		1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés							170 600,00		170 600,00
65	Autres charges de gestion courante							20 000,00		20 000,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
SOLDE								-192 100,00		-192 100,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)										
Dépenses de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
SOLDE										

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			330 000,00			59 475,00	389 475,00
Dépenses de l'exercice			330 000,00			59 475,00	389 475,00
011	Charges à caractères général		118 500,00			24 775,00	143 275,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		211 500,00			34 700,00	246 200,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)			295 750,00				295 750,00
Recettes de l'exercice			295 750,00				295 750,00
70	Produits des services, du domaine et ven		10 150,00				10 150,00
75	Autres produits de gestions courante		285 600,00				285 600,00
Restes à réaliser-reports							
SOLDE			-34 250,00			-59 475,00	-93 725,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourseme nt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse ments (6)	Profil d'amortisse ment (7)	Possibilité de rembourse ment anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 747 700,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 747 700,00									
A1012162	CAISSE D'EPARGNE	29/05/2012	25/06/2012	25/06/2013	647 700,00	F	FIXE	5,340	5,385	EURO	A	P	O	A-1
CCAS CE 2006 211	CAISSE D'EPARGNE	13/06/2006	25/04/2009	25/04/2010	500 000,00	C	Si E12M compris entre -100 et 5,5 alors 3.89 Si E12M compris entre 5,5 et 100 alors E12M+0	0,000	3,944	EURO	A	P	O	B-1
ROSAIRE CE 2007-032	CAISSE D'EPARGNE	09/06/2007	25/09/2007	25/03/2008	600 000,00	F	FIXE	4,290	4,333	EURO	S	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					1 747 700,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				1 365 615,57					68 346,54	62 371,35		29 308,69
1641 Emprunts en euros (total)				1 365 615,57					68 346,54	62 371,35		29 308,69
A1012162	N			520 964,31	10,42	F	FIXE	5,340	36 023,67	27 819,49		13 480,02
CCAS CE 2006 211	N			424 651,26	22,25	C	Si E12M compris entre -100 et 6 alors 3,89 Si E12M compris entre 6 et 100 alors E12M+0	3,890	12 322,87	16 748,36		11 183,15
ROSAIRE CE 2007-032	N			420 000,00	20,67	F	FIXE	4,290	20 000,00	17 803,50		4 645,52
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		1 365 615,57					68 346,54	62 371,35	0,00	29 308,69

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
					0,00									
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CCAS CE 2006 211	CAISSE D'EPARGNE	500 000,00	424 651,26	1 : Indice en euro	30,00		3.89	E12M+0	176 796,59		3,890	16 748,36	0,00	31,10
TOTAL (B)		500 000,00	424 651,26						176 796,59			16 748,36	0,00	31,10
Option d'échange (C)														
					0,00									
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
					0,00									
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
					0,00									
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
					0,00									
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		500 000,00	424 651,26						176 796,59			16 748,36	0,00	31,10

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éven

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	68,90 %					
	Montant en euros	940 964,31					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	31,10 %					
	Montant en euros	424 651,26					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	
	Durée :	27-mars-97 22-déc-11
Biens ou catégories de biens amortis		
1/Equipements techniques		
Meubles et devenus immeubles par destination		
Ascenseur / monte charge	30 ans	
matériel électrique	15 ans	
matériel téléphonique	10 ans	
froid	15 ans	
installation de chauffage	10 ans	
matériel divers	10 ans	
2 /Equipement médical	5 ans	
3/ Equipement culinaire ainsi que vaisselle et platerie inoxydable	10 ans	
4/Equipements mécaniques du garage	10 ans	
Equipement d'atelier	10 ans	
sauf perceuse électrique	5 ans	
6/Equipement d'incendie	10 ans	
7/Equipements agricoles	5 ans	
8/Mobilier, matériel de bureau et divers :		
Mobilier	10 ans	
matériel bureautique et informatique	5 ans	
(photocopieurs, ordinateurs périphériques		
lecteurs microfiches, etc...)		
9/ Matériel de transport :		
Motocyclette, véhicules légers	5 ans	
véhicules utilitaires, lourds (camions, engins divers de		
travaux publics, cars, nacelle, camion grue, etc...	5 ans	
10/ Matériel de navigation	10 ans	
11/ Mobilier et matériel scolaires et culturels	10 ans	
Frais d'études non suivies de réalisations	5 ans	
Frais de recherche et développement	5 ans	
Logiciels	5 ans	
Biens immeubles	30 ans	
Plantations et espaces verts	20 ans	

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		82 057,00	82 057,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	68 347,00	68 347,00
1641	Emprunts en cours	68 347,00	68 347,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)		13 710,00	13 710,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	13 710,00	13 710,00
13918	Amorti subv équipement	13 710,00	13 710,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	82 057,00			82 057,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		213 924,00		213 924,00
Ressources propres externes de l'année (a)		8 000,00		8 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 000,00		8 000,00
10222	Fctva	8 000,00		8 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		205 924,00		205 924,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	152 004,00		152 004,00
2803	Frais d'études	1 038,00		1 038,00
2805	Concessions	108,00		108,00
28131	Bâtiments publics	101 793,00		101 793,00
28135	Amenagements constructions	3 292,00		3 292,00
28141	Bâtiments publics	5 071,00		5 071,00
28158	Autres installations	4 696,00		4 696,00
28181	Installations générales, agencements	22 350,00		22 350,00
28182	Matériel de transport	5 587,00		5 587,00
28183	Matériel de bureau et informatique	225,00		225,00
28184	Mobilier	6 869,00		6 869,00
28188	Autres immobilisations corporelles	975,00		975,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	53 920,00		53 920,00

	Opérations de l'exercice	III	Restes à rattrier en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
Total ressources propres disponibles	213 924,00					213 924,00	

Dépenses à couvrir par des ressources propres	82 057,00
Ressources propres disponibles	213 924,00
Solde	+131 867,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION							
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N							C1
C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16	0	16	10	0	10
Attaché	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1	0	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif 1ère classe	C	3	0	3	1	0	1
Adjoint Administratif 2ème classe	C	9	0	9	7	0	7
+ 2 agents en dispo non comptés							
FILIERE TECHNIQUE (c)		11	0	11	7	0	7
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint Technique 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Technique 2ème classe	C	8	0	8	6	0	6
dont 3 agents détachés Korian, 1 agent en dispo non compté							
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	0	0	0
Educateur de Jeunes Enfants Principal	B	0	0	0	0	0	0
Educateur de Jeunes Enfants	B	0	0	0	0	0	0
Agent social 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		7	0	7	6	0	6
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	0	1	1	0	1
dont 1 agent détachés Korian							
Assistant socio-éducatif principal	B	1	0	1	1	0	1
Assistant socio-éducatif	B	1	0	1	0	0	0
Auxiliaire de Puériculture Principal 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de Puériculture Principal 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de soins principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Auxiliaire de soins principal 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
dont 4 agents détachés Korian, 1 agent en dispo non compté 1 en surnombre compté							
Auxiliaire de soins 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
dont 1 agent détaché Korian							
FILIERE ANIMATION (i)		4	0	4	1	0	1
Adjoint d'Animation 1ère classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint d'Animation 2ème classe	C	3	0	3	1	0	1
dont 1 agent détaché Korian							
EMPLOIS NON CITES (k)		0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		39	0	39	24	0	24

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
1 agent	A	Psychologue	510	/	3a & 3b	CDD
TOTAL GENERAL				/		

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50%.
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50%.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'c

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

in moyenne est inférieure à ce seuil.
rieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps
n dépend de la décision d'une autorité

objet d'une précision (ex : contrats aidés).
i que les agents qui sont titulaires d'un contrat

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)	GROUPE MEDICA France	Gestionnaire secteur dépendance	Société Anonyme	
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions
	Date de convocation : .../.../.....
Présenté par le(1),	
A le.....	
Le(1),	
Délibéré par(2), réunion en session	
A, le.....	
	Les membres du(2)
Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le	
	A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1) VILLE DE SANARY SUR MER (2)
--

Numéro SIRET : 21830123200011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D'OLLIOULES 083010

M14

Budget Primitif voté par nature	(2)
---	------------

BUDGET (3) COMMUNE

ANNEE **2017**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE 21830123200011	VILLE DE SANARY SUR MER	BP 2017
--	--------------------------------	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	16 293
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	5 882
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume
.....	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	(population DGF)	financier par habitant de la strate
23 111 558	26 718 329	1 204,89	1 203,68

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyenne nationale des communes touristiques de littoral maritime de plus de 10.000 hab* (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 052	1 431
2	Produit des impositions directes/population	705	862
2b	Produit net des impositions directes/population	549	996
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 209	1 658
4	Dépenses d'équipement brut/population	130	299
5	Encours de dette/population	1 869	1 586
6	DGF/population	41	212
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	41,7%	55,1%
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,5%	94,9%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10,8%	18,0%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	154,7%	95,6%

* Source: OFL

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- ~~avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~_____ budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	27 126 030,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	27 126 030,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	8 179 948,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 179 948,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	35 305 978,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	9 130 000,00		7 862 005,00	7 862 005,00	7 862 005,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000 000,00		9 736 000,00	9 736 000,00	9 736 000,00
014	Atténuations de produits	3 359 330,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 139 346,00		3 170 655,00	3 170 655,00	3 170 655,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		25 628 676,00		21 268 660,00	21 268 660,00	21 268 660,00
66	Charges financières	1 648 952,00		1 488 927,00	1 488 927,00	1 488 927,00
67	Charges exceptionnelles	73 460,00		508 495,00	508 495,00	508 495,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)	50 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		27 401 088,00		23 336 082,00	23 336 082,00	23 336 082,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 825 678,00		2 479 153,00	2 479 153,00	2 479 153,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	1 098 297,00		1 310 795,00	1 310 795,00	1 310 795,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 923 975,00		3 789 948,00	3 789 948,00	3 789 948,00
TOTAL		31 325 063,00		27 126 030,00	27 126 030,00	27 126 030,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 126 030,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	2 001 448,00		1 062 330,00	1 062 330,00	1 062 330,00
73	Impôts et taxes	26 443 058,00		23 818 997,00	23 818 997,00	23 818 997,00
74	Dotations et participations	2 077 421,00		1 636 710,00	1 636 710,00	1 636 710,00
75	Autres produits de gestion courante	205 948,00		138 825,00	138 825,00	138 825,00
013	Atténuations de charges	138 900,00		112 000,00	112 000,00	112 000,00
Total des recettes de gestion courante		30 866 775,00		26 768 862,00	26 768 862,00	26 768 862,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	31 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)	118 800,00				
Total des recettes réelles de fonctionnement		31 016 575,00		26 798 862,00	26 798 862,00	26 798 862,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	308 488,00		327 168,00	327 168,00	327 168,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		308 488,00		327 168,00	327 168,00	327 168,00
TOTAL		31 325 063,00		27 126 030,00	27 126 030,00	27 126 030,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 126 030,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 462 780,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	350,00		51 000,00	51 000,00	51 000,00
204	Subventions d'équipement versées	530 000,00		1 111 625,00	1 111 625,00	1 111 625,00
21	Immobilisations corporelles	1 504 118,00		290 375,00	290 375,00	290 375,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	3 001 348,00		2 547 000,00	2 547 000,00	2 547 000,00
	Total des dépenses d'équipement	5 035 816,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	3 696 093,00		3 852 780,00	3 852 780,00	3 852 780,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	3 696 093,00		3 852 780,00	3 852 780,00	3 852 780,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 731 909,00		7 852 780,00	7 852 780,00	7 852 780,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	308 488,00		327 168,00	327 168,00	327 168,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	308 488,00		327 168,00	327 168,00	327 168,00
	TOTAL	9 040 397,00		8 179 948,00	8 179 948,00	8 179 948,00

		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 179 948,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	490 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 771 832,00		3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	4 261 832,00		3 740 000,00	3 740 000,00	3 740 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	655 443,00		650 000,00	650 000,00	650 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus	199 147,00				
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	854 590,00		650 000,00	650 000,00	650 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	5 116 422,00		4 390 000,00	4 390 000,00	4 390 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 825 678,00		2 479 153,00	2 479 153,00	2 479 153,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	1 098 297,00		1 310 795,00	1 310 795,00	1 310 795,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 923 975,00		3 789 948,00	3 789 948,00	3 789 948,00
	TOTAL	9 040 397,00		8 179 948,00	8 179 948,00	8 179 948,00

		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 179 948,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 462 780,00
--	---------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 862 005,00		7 862 005,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 736 000,00		9 736 000,00
014	Atténuations de produits	500 000,00		500 000,00
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	3 170 655,00		3 170 655,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	1 488 927,00		1 488 927,00
67	Charges exceptionnelles	508 495,00		508 495,00
68	Dotation aux amortissements et provisions	70 000,00	1 310 795,00	1 380 795,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		2 479 153,00	2 479 153,00
Dépenses de fonctionnement - Total		23 336 082,00	3 789 948,00	27 126 030,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 126 030,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		162 133,00	162 133,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	3 852 780,00	85 035,00	3 937 815,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement	2 547 000,00		2 547 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	51 000,00		51 000,00
204	Subventions d'équipements versées	1 111 625,00		1 111 625,00
21	Immobilisations corporelles (6)	290 375,00	80 000,00	370 375,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		7 852 780,00	327 168,00	8 179 948,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 179 948,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	112 000,00		112 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 062 330,00		1 062 330,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		80 000,00	80 000,00
73	Impôts et taxes	23 818 997,00		23 818 997,00
74	Dotations et participations	1 636 710,00		1 636 710,00
75	Autres produits de gestion courante	138 825,00		138 825,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	30 000,00	162 133,00	192 133,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		26 798 862,00	242 133,00	27 040 995,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 040 995,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00		650 000,00
13	Subventions d'investissement	340 000,00		340 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 400 000,00		3 400 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		1 310 795,00	1 310 795,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		2 479 153,00	2 479 153,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		4 390 000,00	3 789 948,00	8 179 948,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 179 948,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	9 130 000,00	7 862 005,00	7 862 005,00
60611	Eau et assainissement	311 435,00	321 220,00	321 220,00
60612	Energie - électricité	665 090,00	630 750,00	630 750,00
60618	Plantes	65 140,00	91 740,00	91 740,00
60621	Combustibles	350,00	350,00	350,00
60622	Carburants	129 502,00	110 000,00	110 000,00
60623	Alimentation	33 755,00	39 015,00	39 015,00
60628	Pharmacie	6 000,00	6 180,00	6 180,00
60631	Fournitures d'entretien	41 750,00	56 200,00	56 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	90 230,00	137 750,00	137 750,00
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	7 500,00	7 500,00
60636	Vêtements de travail	30 000,00	30 650,00	30 650,00
6064	Fournitures administratives	23 100,00	23 870,00	23 870,00
6065	Livres, disques, cassettes	68 550,00	69 799,00	69 799,00
6067	Fournitures scolaires	39 695,00	46 030,00	46 030,00
6068	Autres matières et fournitures	200 338,00	197 317,00	197 317,00
611	Contrats de prestations de services	1 210 305,00	1 186 714,00	1 186 714,00
6132	Locations immobilières	186 640,00	152 600,00	152 600,00
6135	Locations mobilières	122 788,00	156 142,00	156 142,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 900,00	6 625,00	6 625,00
61521	Terrains	315 920,00	327 476,00	327 476,00
61522	Bâtiments	147 300,00		
615221	Bâtiments publics		159 500,00	159 500,00
61523	Voies et réseaux	122 400,00		
615231	Voiries		136 300,00	136 300,00
615232	Réseaux		20 700,00	20 700,00
61551	Matériel roulant	150 620,00	151 250,00	151 250,00
61558	Autres biens mobiliers	38 100,00	62 640,00	62 640,00
6156	Maintenance	405 248,00	422 449,00	422 449,00
616	Primes d'assurances	86 895,00	1 500,00	1 500,00
6161	Multirisques		127 200,00	127 200,00
617	Etudes et recherches	86 230,00	92 500,00	92 500,00
6182	Documentation générale et technique	28 575,00	28 230,00	28 230,00
6184	Versements à des organis. de formation	46 060,00	43 600,00	43 600,00
6188	Autres frais divers	269 750,00	263 950,00	263 950,00
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6226	Honoraires	309 710,00	267 880,00	267 880,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	32 000,00	53 000,00	53 000,00
6228	Divers	671 388,00	693 345,00	693 345,00
6231	Annonces et insertions	163 240,00	118 440,00	118 440,00
6232	Fêtes et cérémonies	36 050,00	28 750,00	28 750,00
6236	Catalogues et imprimés	218 235,00	228 139,00	228 139,00
6238	Divers	500,00	2 700,00	2 700,00
6247	Transports collectifs	32 350,00	32 350,00	32 350,00
6248	Divers	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	6 300,00	6 300,00
6257	Réceptions	61 900,00	58 300,00	58 300,00
6261	Frais d'affranchissement	69 950,00	69 330,00	69 330,00
6262	Frais de télécommunication	111 349,00	102 750,00	102 750,00
627	Services bancaires et assimilés	7 900,00	9 000,00	9 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	224 817,00	229 162,00	229 162,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts...)	50 455,00	60 500,00	60 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	614 000,00	427 500,00	427 500,00
62876	Remboursement de frais au gfp de rattach	112 000,00	50 000,00	50 000,00
6288	Autres	1 169 800,00	158 375,00	158 375,00
63512	Taxes foncières	50 500,00	43 500,00	43 500,00
6353	Impôts indirects	200,00		
637	Autres impôts, taxes et versements ass.	231 490,00	90 937,00	90 937,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000 000,00	9 736 000,00	9 736 000,00
6218	Autre personnel extérieur	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6336	Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub	180 400,00	145 400,00	145 400,00
64111	Rémunération principale	4 517 000,00	4 634 400,00	4 634 400,00
64112	Nbi, supp fam. et indemnité de résidence	240 400,00	235 400,00	235 400,00
64118	Autres indemnités	617 400,00	607 400,00	607 400,00
64131	Rémunération	1 406 100,00	1 306 100,00	1 306 100,00
64138	Autres indemnités	133 000,00	133 000,00	133 000,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	1 164 700,00	1 142 700,00	1 142 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 257 000,00	1 223 900,00	1 223 900,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c.	111 100,00	107 100,00	107 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	203 000,00	50 000,00	50 000,00
6456	Vers. au f.n.c. du supplément familial	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6471	Prest. vers. pour le compte du f.n.a.l.	47 900,00	46 900,00	46 900,00
6472	Prestations familiales directes	3 000,00	9 000,00	9 000,00
64731	Versées directement	14 000,00	12 000,00	12 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	30 800,00	10 000,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 000,00	5 000,00	5 000,00
64832	Contrib. au fonds de compens. de c.p.a.	5 700,00	5 200,00	5 200,00
6488	Autres charges	5 500,00	5 500,00	5 500,00
014	Atténuations de produits	3 359 330,00	500 000,00	500 000,00
73923	Reversement sur fngr	2 976 330,00		
73925	Fonds péréquation ressources intercomm	383 000,00	500 000,00	500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 139 346,00	3 170 655,00	3 170 655,00
6531	Indemnités	190 200,00	190 000,00	190 000,00
6532	Frais de mission	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6534	Cotisations de séc. soc. - part patronn.	16 000,00	20 000,00	20 000,00
6535	Formation	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6536	Frais de représentation du maire	9 000,00	9 000,00	9 000,00
65372	Fonds allocation élus	1 000,00		
6541	Créances admises en non valeurs	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6542	Créances éteintes	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6553	Service d'incendie	830 426,00	704 000,00	704 000,00
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6557	Contribution - politique de l'habitat	50 000,00	50 965,00	50 965,00
657358	Autres groupements	401 000,00	550 000,00	550 000,00
657362	Ccas	750 000,00	750 000,00	750 000,00
65738	Autres organismes	250 000,00	280 000,00	280 000,00
6574	Subventions de fonct.- pers. droit privé	569 720,00	545 690,00	545 690,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		25 628 676,00	21 268 660,00	21 268 660,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	1 648 952,00	1 488 927,00	1 488 927,00
66111	Intérêts des emprunts	1 691 840,00	1 537 700,00	1 537 700,00
66112	Intérêts des emprunts	-42 888,00	-48 773,00	-48 773,00
67	Charges exceptionnelles (c)	73 460,00	508 495,00	508 495,00
6711	Intérêts moratoires et pénal. de marchés	13 200,00		
6714	Bourses et prix	48 360,00	72 000,00	72 000,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	14 595,00	14 595,00
6744	Subventions spic (autres trans.,eau,as.)		420 000,00	420 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 900,00	1 900,00	1 900,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)	50 000,00	70 000,00	70 000,00
6815	Dotat. aux prov. pour risq. et ch. fonc.	50 000,00	70 000,00	70 000,00
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		27 401 088,00	23 336 082,00	23 336 082,00
023	Virement à la section d'investissement	2 825 678,00	2 479 153,00	2 479 153,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	1 098 297,00	1 310 795,00	1 310 795,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	1 098 297,00	1 310 795,00	1 310 795,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 923 975,00	3 789 948,00	3 789 948,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 923 975,00	3 789 948,00	3 789 948,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		31 325 063,00	27 126 030,00	27 126 030,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				27 126 030,00
Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)				
Montant des ICNE de l'exercice=				521 405,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1=				570 178,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1				-48 773,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges	138 900,00	112 000,00	112 000,00
6419	Remboursements sur rémun. du personnel	138 900,00	112 000,00	112 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	2 001 448,00	1 062 330,00	1 062 330,00
70311	Concessions dans les cimetières	132 000,00	135 000,00	135 000,00
70312	Redevances funéraires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70321	Droits de station. & locat. - voie publ.		130 000,00	130 000,00
70323	Redevances d'occup. dom. publ. communal	30 100,00	29 700,00	29 700,00
70328	Autres droits de station. et location		1 900,00	1 900,00
7035	Locations droits de chasse et de pêche	83,00	90,00	90,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7062	Redev. et droits des services - cultur.	1 057 825,00	47 600,00	47 600,00
70631	Redev. et droits des services - sportif	90 000,00	90 000,00	90 000,00
70688	Autres prestations de services	19 700,00	19 600,00	19 600,00
70841	Aux budgets annexes, ccas & cais. ecoles	475 000,00	460 000,00	460 000,00
70873	Par les ccas	27 000,00	24 000,00	24 000,00
70876	Remboursement de frais par le gfp de rat	74 000,00	46 500,00	46 500,00
70878	Par d'autres redevables	87 200,00	69 900,00	69 900,00
7088	Autres produits d'activités annexes	3 540,00	3 040,00	3 040,00
73	Impôts et taxes	26 443 058,00	23 818 997,00	23 818 997,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	15 627 000,00	15 636 022,00	15 636 022,00
7321	Attribution de compensation	7 312 921,00	4 340 000,00	4 340 000,00
7336	Droits de place	1 124 037,00	1 292 375,00	1 292 375,00
7337	Droits de stationnement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7338	Autres taxes	44 100,00	43 600,00	43 600,00
7351	Taxe sur l'électricité	530 000,00	540 000,00	540 000,00
7362	Taxes de séjour	240 000,00	230 000,00	230 000,00
7368	Taxe sur la publicité	32 000,00	32 000,00	32 000,00
7381	Taxe addit. aux droits de mutation ...	1 528 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
74	Dotations et participations	2 077 421,00	1 636 710,00	1 636 710,00
7411	Dotation forfaitaire	1 296 128,00	901 500,00	901 500,00
745	Dotation spéciale au titre instituteurs	2 800,00	2 800,00	2 800,00
746	Dotation générale de décentralisation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74718	Autres	79 600,00	90 000,00	90 000,00
7472	Régions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7473	Départements	90 000,00		
74748	Participation des communes-autres commun	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7478	Autres organismes	333 673,00	330 350,00	330 350,00
74833	Etat - compens. cvae et cfe	3 500,00	5 000,00	5 000,00
74834	Etat - compens.exon. des taxes foncières	15 000,00	18 000,00	18 000,00
74835	Etat - compens.exon. des taxes d'habita.	218 260,00	227 000,00	227 000,00
74838	Autres attrib de péréquation et de compe		24 000,00	24 000,00
7484	Dotation de recensement	4 400,00	4 000,00	4 000,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	10 060,00	10 060,00	10 060,00
75	Autres produits de gestion courante	205 948,00	138 825,00	138 825,00
752	Revenus des immeubles	150 363,00	83 240,00	83 240,00
757	Excédents reversés par fermiers & conc.	55 585,00	55 585,00	55 585,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		30 866 775,00	26 768 862,00	26 768 862,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	31 000,00	30 000,00	30 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	31 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)	118 800,00		
7875	Reprises / prov. risq. et charg. except.	118 800,00		
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		31 016 575,00	26 798 862,00	26 798 862,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	308 488,00	327 168,00	327 168,00
722	Immobilisations corporelles	80 000,00	80 000,00	80 000,00
752	Revenus des immeubles	58 348,00	85 035,00	85 035,00
777	Quote-part subv. inv. trans. cpte résult	170 140,00	162 133,00	162 133,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		308 488,00	327 168,00	327 168,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)		31 325 063,00	27 126 030,00	27 126 030,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				27 126 030,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	350,00	51 000,00	51 000,00
2031	Frais d'études		50 000,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	350,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	530 000,00	1 111 625,00	1 111 625,00
2041581	Biens mobiliers, matériel et études		161 625,00	161 625,00
20422	Batiments et installations	530 000,00	950 000,00	950 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 504 118,00	290 375,00	290 375,00
2115	Terrains bâtis	1 114 044,00	70 000,00	70 000,00
2135	Instal. génér., agenc. et amén. construc.	49 000,00	30 000,00	30 000,00
2138	Autres constructions	5 000,00		
21538	Autres réseaux	50 000,00	30 000,00	30 000,00
21571	Matériel roulant	4 500,00		
2182	Matériel de transport	183 574,00	94 400,00	94 400,00
2184	Mobilier	5 000,00		
2188	Autres	93 000,00	65 975,00	65 975,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)	3 001 348,00	2 547 000,00	2 547 000,00
2000001	Hôtel de ville	358 766,00	200 000,00	200 000,00
2000002	Ateliers	7 000,00		
2000010	Accessibilité		50 000,00	50 000,00
21000001	Ecoles	93 292,00		
2300007	Itinéraires touristiques	345 000,00	100 000,00	100 000,00
2600001	Cimetière	150 000,00	80 000,00	80 000,00
32100001	Multimédia	15 000,00	12 000,00	12 000,00
32400001	Eglise	24 500,00		
32400002	Chapelles		13 000,00	13 000,00
32400008	Batiments communaux	6 200,00		
33000003	Salles d'exposition	15 000,00		
41000001	Gymnases	6 200,00		
41000002	Stades		135 000,00	135 000,00
41400001	Plages	143 000,00	20 000,00	20 000,00
41400006	Base nautique		46 000,00	46 000,00
41400007	Centre équestre		135 000,00	135 000,00
81400001	Eclairage public	110 000,00	50 000,00	50 000,00
82000001	Projets immobiliers	120 000,00	134 000,00	134 000,00
82000005	Ilôt des picotières	504 147,00	490 000,00	490 000,00
82000006	Ilôt portissol	8 500,00		
82200001	Rues centre ville	60 000,00	96 000,00	96 000,00
82200002	Chemins et trottoirs	637 360,00	736 000,00	736 000,00
82200003	Vidéo protection	50 000,00	25 000,00	25 000,00
82300001	Espaces verts	145 033,00	180 000,00	180 000,00
83300001	Forêt communale	50 000,00		
83300002	Sentier du littoral	83 000,00		
83300003	Arrière pays	49 350,00	15 000,00	15 000,00
83300004	Fort du gros cerveau	20 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 035 816,00	4 000 000,00	4 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	3 696 093,00	3 852 780,00	3 852 780,00
1641	Emprunts en euros	3 696 093,00	3 852 620,00	3 852 620,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		160,00	160,00
18	Compte de liaison : affectation à			

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		3 696 093,00	3 852 780,00	3 852 780,00
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		8 731 909,00	7 852 780,00	7 852 780,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	308 488,00	327 168,00	327 168,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	228 488,00	247 168,00	247 168,00
13911	Etat et établissements nationaux	8 641,00	634,00	634,00
13913	Départements	160 379,00	160 379,00	160 379,00
13918	Autres	1 120,00	1 120,00	1 120,00
16878	Autres organismes et particuliers	58 348,00	85 035,00	85 035,00
	Charges transférées (9)	80 000,00	80 000,00	80 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		308 488,00	327 168,00	327 168,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	9 040 397,00	8 179 948,00	8 179 948,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 179 948,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	490 000,00	340 000,00	340 000,00
1342	Amendes de police	490 000,00	340 000,00	340 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 771 832,00	3 400 000,00	3 400 000,00
1641	Emprunts en euros	3 200 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
16878	Autres organismes et particuliers	571 832,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		4 261 832,00	3 740 000,00	3 740 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	655 443,00	650 000,00	650 000,00
10222	F.c.t.v.a.	477 443,00	450 000,00	450 000,00
10223	T.l.e.taxes aménagement	178 000,00		
10226	Taxe d'aménagement		200 000,00	200 000,00
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus	199 147,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	199 147,00		
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		854 590,00	650 000,00	650 000,00
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 116 422,00	4 390 000,00	4 390 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	2 825 678,00	2 479 153,00	2 479 153,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	1 098 297,00	1 310 795,00	1 310 795,00
28031	Amortissement des frais d'études	19 281,00	39 563,00	39 563,00
28033	Amortissement des frais d'insertion	1 306,00	2 106,00	2 106,00
28041581	Biens mobiliers, matériels et études	3 625,00	6 333,00	6 333,00
280421	Biens mobiliers matériels et études	35 253,00	42 314,00	42 314,00
280422	Bâtimets et installations	153 556,00	168 890,00	168 890,00
28051	Concessions et droits similaires	100 057,00	123 064,00	123 064,00
28121	Plantations	770,00	5 210,00	5 210,00
28128	Autres agenc. et aménag. de terrains	2 877,00	9 163,00	9 163,00
281311	Amortissement des constructions	205,00	555,00	555,00
281312	Amortissement construction	3 400,00	3 822,00	3 822,00
281316	Amortissement constructions	2 830,00	8 140,00	8 140,00
281318	Amortisst immob - autres bât public	1 929,00	533,00	533,00
28135	Instal. gén., agenc. et amén. construc.	9 336,00	26 573,00	26 573,00
28151	Réseaux de voirie		132,00	132,00
28152	Installations de voirie	149 219,00	246 710,00	246 710,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	405,00	4 966,00	4 966,00
281534	Réseaux d'électrification	16 485,00	23 191,00	23 191,00
281538	Autres réseaux	2 276,00	4 054,00	4 054,00
281568	Matériel et outillage	133,00		
281571	Matériel roulant		523,00	523,00
281578	Matériel et outillage de voirie	2 693,00	2 137,00	2 137,00
28158	Autres		1 389,00	1 389,00
28181	Instal. gén., agenc. et aménag. divers	2 176,00	569,00	569,00
28182	Matériel de transport	151 090,00	170 417,00	170 417,00
28183	Matériel de bureau et informatique	127 801,00	149 418,00	149 418,00
28184	Mobilier	72 757,00	61 898,00	61 898,00
28185	Cheptel	315,00	850,00	850,00
28188	Autres	238 522,00	208 275,00	208 275,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 923 975,00	3 789 948,00	3 789 948,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 923 975,00	3 789 948,00	3 789 948,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		9 040 397,00	8 179 948,00	8 179 948,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				8 179 948,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 2000001
LIBELLE : Hotel de ville
POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	6 128 411,48	a	200 000,00	200 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles			80 000,00	80 000,00	
2051	Concessions et droits similaires			80 000,00	80 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			120 000,00	120 000,00	
2135	Instal. généré., agenc. et amén. construc.			120 000,00	120 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	200 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 2000010
LIBELLE : Accessibilité

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	444,00	a	50 000,00	b 50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			50 000,00	50 000,00	
2135	Instal. généré., agenc. et amén. construc.			50 000,00	50 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	50 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 2300007

LIBELLE : Itinéraires touristiques

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	724 552,60	a	100 000,00	b 100 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			100 000,00	100 000,00	
2313	Constructions			100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	100 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 2600001

LIBELLE : Cimetieres

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	815 185,85	a	80 000,00	b 80 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			80 000,00	80 000,00	
21316	Equipements du cimetière			80 000,00	80 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	80 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 32100001

LIBELLE : Multimédiathèque

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	4 661 557,04	a	12 000,00	b 12 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			12 000,00	12 000,00	
2184	Mobilier			12 000,00	12 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	12 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 32400002

LIBELLE : Chapelles

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	376 830,22	a	13 000,00	b 13 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			13 000,00	13 000,00	
2135	Instal. généré., agenc. et amén. construc.			13 000,00	13 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financementsi positif	
Besoin de financement si négatif	13 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 41000002

LIBELLE : Stades

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	2 976 668,44	a	135 000,00	b 135 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			135 000,00	135 000,00	
2313	Constructions			135 000,00	135 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	135 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 41400001

LIBELLE : Plages

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	4 558 673,62	a	20 000,00	b 20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			20 000,00	20 000,00	
2135	Instal. généré., agenc. et amén. construc.			20 000,00	20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	20 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 41400006

LIBELLE : Base nautique

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
			a		b	b
	DEPENSES	63 338,50		46 000,00	46 000,00	
20	Immobilisations incorporelles			46 000,00	46 000,00	
2031	Frais d'études			46 000,00	46 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	46 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 41400007

LIBELLE : Centre equestre

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	13 266,00	a	135 000,00	135 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles			135 000,00	135 000,00	
2031	Frais d'études			135 000,00	135 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	135 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 81400001

LIBELLE : Eclairage public

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	717 189,05	a	50 000,00	50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			50 000,00	50 000,00	
21534	Réseaux d'électrification			50 000,00	50 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financementsi positif	
Besoin de financement si négatif	50 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 82000001

LIBELLE : Projets immobiliers

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	8 708 686,12	a	134 000,00	b 134 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			134 000,00	134 000,00	
2111	Terrains nus			134 000,00	134 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	134 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 82000005

LIBELLE : Ilot des picotières

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	10 837 414,38	a	490 000,00	b 490 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			490 000,00	490 000,00	
2315	Instal., matériel & outillage techniques			490 000,00	490 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	490 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 82200001

LIBELLE : Rues centre ville

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	5 921 632,06	a	96 000,00	96 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			96 000,00	96 000,00	
2152	Installations de voirie			96 000,00	96 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	96 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 82200002

LIBELLE : Chemins et trottoirs

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	26 387 352,62	a	736 000,00	736 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles			29 000,00	29 000,00	
2031	Frais d'études			29 000,00	29 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			104 000,00	104 000,00	
2152	Installations de voirie			104 000,00	104 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			603 000,00	603 000,00	
2315	Instal., matériel & outillage techniques			603 000,00	603 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	736 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 82200003

LIBELLE : Video protection

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	824 911,30	a	25 000,00	b 25 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			25 000,00	25 000,00	
2188	Autres			25 000,00	25 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	25 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 82300001

LIBELLE : Espaces verts

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	4 130 215,50	a	180 000,00	180 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			180 000,00	180 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes			80 000,00	80 000,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau			65 000,00	65 000,00	
2182	Matériel de transport			35 000,00	35 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	180 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 83300003

LIBELLE : Arriere pays

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	875 259,26	a	15 000,00	b 15 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			15 000,00	15 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements			15 000,00	15 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	15 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

83300004

LIBELLE :

Fort du gros cerveau

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES	243 829,63	a	30 000,00	b 30 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			30 000,00	30 000,00	
2135	Instal. généré., agenc. et amén. construc.			30 000,00	30 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	30 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ELEMENTS DU BILAN													IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION													A1
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)													

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses de fonctionnement		5 977 835,00	5 943 898,00	1 471 427,00	2 051 732,00	1 943 129,00	2 046 841,00	1 067 692,00	93 770,00		5 990 680,00	539 026,00	27 126 030,00
Total des dépenses de l'exercice		5 977 835,00	5 943 898,00	1 471 427,00	2 051 732,00	1 943 129,00	2 046 841,00	1 067 692,00	93 770,00		5 990 680,00	539 026,00	27 126 030,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes de fonctionnement		24 385 855,00	240 700,00	11 000,00	185 830,00	57 110,00	159 840,00	425 195,00			336 125,00	1 324 375,00	27 126 030,00
Total des recettes de l'exercice		24 385 855,00	240 700,00	11 000,00	185 830,00	57 110,00	159 840,00	425 195,00			336 125,00	1 324 375,00	27 126 030,00
Restes à réaliser-reports													

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses d'investissement		3 883 271,00	485 975,00	160,00		105 000,00	467 482,00				3 238 060,00		8 179 948,00
Opérations financières		3 721 138,00		160,00			131 482,00						3 852 780,00
Equipements municipaux (2)			485 975,00			105 000,00	336 000,00				1 961 400,00		2 888 375,00
Equipements non municipaux (C/204) (3)											1 111 625,00		1 111 625,00
Dépenses d'ordre		162 133,00											162 133,00
Total des dépenses de l'exercice		3 883 271,00	485 975,00	160,00		105 000,00	467 482,00				3 238 060,00		8 179 948,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes d'investissement		8 179 948,00											8 179 948,00
Recettes de l'exercice		8 179 948,00											8 179 948,00
Restes à réaliser-reports													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses de fonctionnement	5 977 835,00	5 943 898,00	1 471 427,00	2 051 732,00	1 943 129,00	2 046 841,00	1 067 692,00	93 770,00		5 990 680,00	539 026,00	27 126 030,00
Dépenses réelles	2 187 887,00	5 943 898,00	1 471 427,00	2 051 732,00	1 943 129,00	2 046 841,00	1 067 692,00	93 770,00		5 990 680,00	539 026,00	23 336 082,00
011 Charges a caractère général	52 500,00	2 170 018,00	58 827,00	1 238 232,00	555 429,00	1 276 406,00	225 442,00	3 710,00		2 155 515,00	125 926,00	7 862 005,00
012 Charges de personnel	14 000,00	3 508 200,00	682 300,00	762 000,00	798 400,00	637 300,00	10 000,00			3 225 700,00	98 100,00	9 736 000,00
014 Attenuation de charges	500 000,00											500 000,00
65 Autres charges de gestion courante	50 000,00	263 780,00	730 300,00	9 500,00	169 300,00	131 000,00	802 250,00	90 060,00		609 465,00	315 000,00	3 170 655,00
66 Charges financières	1 486 792,00					2 135,00						1 488 927,00
67 Charges exceptionnelles	14 595,00	1 900,00		42 000,00	420 000,00		30 000,00					508 495,00
68 Dotations amortissements	70 000,00											70 000,00
Dépenses d'ordre	3 789 948,00											3 789 948,00
023 Virement à section investissement	2 479 153,00											2 479 153,00
042 Opé d'ordre de transfert entre sections	1 310 795,00											1 310 795,00

RECETTES												
Total des recettes de fonctionnement	24 385 855,00	240 700,00	11 000,00	185 830,00	57 110,00	159 840,00	425 195,00			336 125,00	1 324 375,00	27 126 030,00
Recettes réelles	24 223 722,00	240 700,00	11 000,00	185 830,00	57 110,00	159 840,00	425 195,00			171 090,00	1 324 375,00	26 798 862,00
013 Produits de gestion courante	112 000,00											112 000,00
70 Produits des services/ventes	481 400,00	160 140,00		70 500,00	42 100,00	116 100,00	26 000,00			166 090,00		1 062 330,00
73 Impôts et taxes	22 446 022,00	29 500,00				14 100,00				5 000,00	1 324 375,00	23 818 997,00
74 Dotations subventions	1 184 300,00	21 060,00		109 750,00			321 600,00					1 636 710,00
75 Autres produits de gestion courante			11 000,00	5 580,00	15 010,00	29 640,00	77 595,00					138 825,00
77 Produits exceptionnels		30 000,00										30 000,00
78 Reprise sur amortissements												
Recettes d'ordre	162 133,00									165 035,00		327 168,00
042 Opé d'ordre de transfert entre sections	162 133,00									165 035,00		327 168,00

IV - ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN												
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												A1
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												

	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total des dépenses d'investissement		3 883 271,00	485 975,00	160,00		105 000,00	467 482,00				3 238 060,00		8 179 948,00
Dépenses réelles		3 721 138,00	485 975,00	160,00		105 000,00	467 482,00				3 073 025,00		7 852 780,00
02000001 Hotel de ville			200 000,00										200 000,00
02000002 Ateliers													
02000016 Accessibilité			50 000,00										50 000,00
02300007 Itinéraires touristiques			100 000,00										100 000,00
02600001 Cimetieres			80 000,00										80 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées		3 721 138,00		160,00			131 482,00						3 852 780,00
20 Immobilisations incorporelles						50 000,00					1 000,00		51 000,00
204 Subven équip versés hors op											1 111 625,00		1 111 625,00
21 Immobilisations corporelles			55 975,00			30 000,00					204 400,00		290 375,00
21000001 Ecoles													
22100001 Multi-mediatheque						12 000,00							12 000,00
22400001 Eglise													
22400002 Chapelles						13 000,00							13 000,00
22400006 Batiments communaux													
23000001 Salles d exposition													
21000001 Gymnases													
21000002 Stades							135 000,00						135 000,00
21400001 Plages							20 000,00						20 000,00
21400006 Base nautique							46 000,00						46 000,00
21400007 Centre equestre							135 000,00						135 000,00
21400001 Eclairage public											50 000,00		50 000,00
22000001 Projets immobiliers											134 000,00		134 000,00
22000005 Ilot des picotieres											490 000,00		490 000,00
22000006 Ilot portissol													
22200001 Rues centre ville											96 000,00		96 000,00
22200002 Chemins et trottoirs											736 000,00		736 000,00
22200003 Videoprotection											25 000,00		25 000,00
22300001 Espaces verts											180 000,00		180 000,00
23300001 Forêt communale													
23300002 Sentier du littoral													
23300003 Arriere pays											15 000,00		15 000,00
23300004 Fort du gros cerveau											30 000,00		30 000,00
Dépenses d'ordre		162 133,00									165 035,00		327 168,00
040 Opé d'ordre de transfert entre sections		162 133,00									165 035,00		327 168,00

RECETTES													
Total des recettes d'investissement		8 179 948,00											8 179 948,00
Recettes réelles		4 390 000,00											4 390 000,00
10 Dotations fonds divers			650 000,00										650 000,00
13 Subventions d'investissement			340 000,00										340 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées			3 400 000,00										3 400 000,00
Recettes d'ordre		3 789 948,00											3 789 948,00
021 Virement à section de fonctionnement		2 479 153,00											2 479 153,00
040 Opé d'ordre de transfert entre sections		1 310 795,00											1 310 795,00

IV - ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN										
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale			03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres		041 Subv. globale	048 Autres actions coop. décent.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)	4 458 748,00		141 670,00	523 437,00	661 883,00	32 630,00	115 530,00		10 000,00		5 943 898,00
Dépenses de l'exercice	4 458 748,00		141 670,00	523 437,00	661 883,00	32 630,00	115 530,00		10 000,00		5 943 898,00
011 Charges a caractère général	1 373 948,00		29 670,00	272 037,00	427 683,00	28 050,00	38 630,00				2 170 018,00
012 Charges de personnel	2 848 800,00		112 000,00	249 400,00	223 000,00		75 000,00				3 508 200,00
65 Autres charges de gestion courante	236 000,00			2 000,00	11 200,00	4 580,00			10 000,00		263 780,00
67 Charges exceptionnelles							1 900,00				1 900,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)	66 000,00		18 100,00	3 000,00	5 500,00		148 100,00				240 700,00
Recettes de l'exercice	66 000,00		18 100,00	3 000,00	5 500,00		148 100,00				240 700,00
70 Produits des services/ventes	6 500,00		40,00	3 000,00	2 500,00		148 100,00				160 140,00
73 Impôts et taxes	29 500,00										29 500,00
74 Dotations subventions			18 060,00		3 000,00						21 060,00
77 Produits exceptionnels	30 000,00										30 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE	-4 392 748,00		-123 570,00	-520 437,00	-656 383,00	-32 630,00	32 570,00		-10 000,00		-5 703 198,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)	305 975,00			100 000,00			80 000,00				485 975,00
Dépenses de l'exercice	305 975,00			100 000,00			80 000,00				485 975,00
0200000 Hotel de ville	200 000,00										200 000,00
0200000 Ateliers											
0200000 Accessibilité	50 000,00										50 000,00
0230000 Itinéraires touristiques				100 000,00							100 000,00
0260000 Cimetières							80 000,00				80 000,00
21 Immobilisations corporelles	55 975,00										55 975,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE	-305 975,00	-570 178,00		-100 000,00			-80 000,00				-1 056 153,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure				114 Autres services de protection civile	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours			

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		3 890,00	707 777,00	748 400,00	11 360,00	1 471 427,00
Dépenses de l'exercice		3 890,00	707 777,00	748 400,00	11 360,00	1 471 427,00
011	Charges à caractère général	1 390,00	25 477,00	20 600,00	11 360,00	58 827,00
012	Charges de personnel		682 300,00			682 300,00
65	Autres charges de gestion courante	2 500,00		727 800,00		730 300,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)		11 000,00				11 000,00
Recettes de l'exercice		11 000,00				11 000,00
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00				11 000,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE		7 110,00	-707 777,00	-748 400,00	-11 360,00	-1 460 427,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		160,00				160,00
Dépenses de l'exercice		160,00				160,00
16	Emprunts et dettes assimilées		160,00			160,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE			-160,00			-160,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	S/fonction 25
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				251 Hébergement et restauration scolaires

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			407 414,00	275 736,00	764 727,00	49 500,00			499 855,00
Dépenses de l'exercice			407 414,00	275 736,00	764 727,00	49 500,00			499 855,00
011	Charges à caractère général		85 114,00	230 136,00	544 427,00	7 500,00			321 055,00
012	Charges de personnel		322 300,00	45 600,00	219 300,00				174 800,00
65	Autres charges de gestion courante				1 000,00				4 000,00
67	Charges exceptionnelles					42 000,00			
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)			9 500,00	9 500,00	85 250,00				53 080,00
Recettes de l'exercice			9 500,00	9 500,00	85 250,00				53 080,00
70	Produits des services/ventes								42 000,00
74	Dotations subventions		9 500,00	9 500,00	85 250,00				5 500,00
75	Autres produits de gestion courante								5 580,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE			-397 914,00	-266 236,00	-679 477,00	-49 500,00			-446 775,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
21	Immobilisations corporelles								
2100000	Ecoles								
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL
		252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		50 000,00	4 500,00		2 051 732,00
Dépenses de l'exercice		50 000,00	4 500,00		2 051 732,00
011	Charges à caractère général	50 000,00			1 238 232,00
012	Charges de personnel				762 000,00
65	Autres charges de gestion courante		4 500,00		9 500,00
67	Charges exceptionnelles				42 000,00
Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)		28 500,00			185 830,00
Recettes de l'exercice		28 500,00			185 830,00
70	Produits des services/ventes	28 500,00			70 500,00
74	Dotations subventions				109 750,00
75	Autres produits de gestion courante				5 580,00
Restes à réaliser-reports					
SOLDE		-21 500,00	-4 500,00		-1 865 902,00

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					
Dépenses de l'exercice					
21	Immobilisations corporelles				
2100000	Ecoles				
Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)					
Recettes de l'exercice					
Restes à réaliser-reports					
SOLDE					

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique			sf/31 Expr.Art. 314 Cinémas et autres salles de spectacles	Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			S/Fonction 32 324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres		321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			72 000,00	8 400,00	420 000,00		560 516,00	33 938,00	120 140,00	367 010,00	361 125,00
Dépenses de l'exercice			72 000,00	8 400,00	420 000,00		560 516,00	33 938,00	120 140,00	367 010,00	361 125,00
011	Charges à caractère général						143 416,00	33 938,00	8 940,00	262 410,00	106 725,00
012	Charges de personnel						417 100,00		111 200,00	104 600,00	165 500,00
65	Autres charges de gestion courante		72 000,00	8 400,00							88 900,00
67	Charges exceptionnelles				420 000,00						
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)							27 200,00			17 010,00	12 900,00
Recettes de l'exercice							27 200,00			17 010,00	12 900,00
70	Produits des services/ventes						27 200,00			2 000,00	12 900,00
73	Impôts et taxes										
74	Dotations subventions										
75	Autres produits de gestion courante									15 010,00	
Restes à réaliser-reports											
SOLDE			-72 000,00	-8 400,00	-420 000,00		-533 316,00	-33 938,00	-120 140,00	-350 000,00	-348 225,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							12 000,00			93 000,00	
Dépenses de l'exercice							12 000,00			93 000,00	
20	Immobilisations incorporelles									50 000,00	
21	Immobilisations corporelles									30 000,00	
3210000	Multi-médiathèque						12 000,00				
3240000	Eglise										
3240000	Chapelles									13 000,00	
3240000	Batiments communaux										
3300000	Salles d'exposition										
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											

IV - ANNEXES											
ELEMENTS DU BILAN											
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique			sf/31 Expr.Art. 314 Cinémas et autres salles de spectacles	Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			S/Fonction 32 324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres		321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives		
	SOLDE						-12 000,00			-93 000,00	

	IV
	A1 - 3

(2)	Libellé	TOTAL
-----	---------	-------

DEPENSES (3)		1 943 129,00
Dépenses de l'exercice		1 943 129,00
011	Charges a caractère général	555 429,00
012	Charges de personnel	798 400,00
65	Autres charges de gestion courante	169 300,00
67	Charges exceptionnelles	420 000,00
Restes à réaliser-reports		

RECETTES (3)		57 110,00
Recettes de l'exercice		57 110,00
70	Produits des services/ventes	42 100,00
73	Impôts et taxes	
74	Dotations subventions	
75	Autres produits de gestion courante	15 010,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		-1 886 019,00

DEPENSES (3)		105 000,00
Dépenses de l'exercice		105 000,00
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00
3210000	Multi-mediatheque	12 000,00
3240000	Eglise	
3240000	Chapelles	13 000,00
3240000	Batiments communaux	
3300000	Salles d exposition	
Restes à réaliser-reports		

RECETTES (3)		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser-reports		

	IV
	A1 - 3

(2)	Libellé	TOTAL
SOLDE		-105 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipes sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)	351 370,00	57 315,00	145 596,00	265 635,00	504 570,00	131 000,00	545 725,00	45 630,00		2 046 841,00
Dépenses de l'exercice	351 370,00	57 315,00	145 596,00	265 635,00	504 570,00	131 000,00	545 725,00	45 630,00		2 046 841,00
011 Charges à caractère général	30 570,00	57 315,00	145 596,00	263 500,00	221 070,00		545 725,00	12 630,00		1 276 406,00
012 Charges de personnel	320 800,00				283 500,00			33 000,00		637 300,00
65 Autres charges de gestion courante						131 000,00				131 000,00
66 Charges financières				2 135,00						2 135,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)		29 600,00	9 000,00	107 140,00	14 100,00					159 840,00
Recettes de l'exercice		29 600,00	9 000,00	107 140,00	14 100,00					159 840,00
70 Produits des services/ventes		29 600,00	9 000,00	77 500,00						116 100,00
73 Impôts et taxes					14 100,00					14 100,00
74 Dotations subventions										
75 Autres produits de gestion courante				29 640,00						29 640,00
Restes à réaliser-reports										
SOLDE	-351 370,00	-27 715,00	-136 596,00	-158 495,00	-490 470,00	-131 000,00	-545 725,00	-45 630,00		-1 887 001,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)			135 000,00	131 482,00	201 000,00					467 482,00
Dépenses de l'exercice			135 000,00	131 482,00	201 000,00					467 482,00
16 Emprunts et dettes assimilées				131 482,00						131 482,00
21 Immobilisations corporelles										
4100000 Gymnases										
4100000 Stades			135 000,00							135 000,00
4140000 Plages					20 000,00					20 000,00
4140000 Base nautique					46 000,00					46 000,00
4140000 Centre equestre					135 000,00					135 000,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
SOLDE			-135 000,00	-131 482,00	-201 000,00					-467 482,00

IV - ANNEXES									IV
ELEMENTS DU BILAN									
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION									A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		10 380,00			751 800,00	1 205,00	220 972,00		83 335,00	1 067 692,00
Dépenses de l'exercice		10 380,00			751 800,00	1 205,00	220 972,00		83 335,00	1 067 692,00
011	Charges à caractère général	380,00			1 800,00	1 205,00	190 972,00		31 085,00	225 442,00
012	Charges de personnel	10 000,00								10 000,00
65	Autres charges de gestion courante				750 000,00				52 250,00	802 250,00
67	Charges exceptionnelles						30 000,00			30 000,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)					24 000,00	31 000,00	347 545,00		22 650,00	425 195,00
Recettes de l'exercice					24 000,00	31 000,00	347 545,00		22 650,00	425 195,00
70	Produits des services/ventes				24 000,00				2 000,00	26 000,00
74	Dotations subventions						321 600,00			321 600,00
75	Autres produits de gestion courante					31 000,00	25 945,00		20 650,00	77 595,00
Restes à réaliser-reports										
SOLDE		-10 380,00			-727 800,00	29 795,00	126 573,00		-60 685,00	-642 497,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)										
Dépenses de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
SOLDE										

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice						93 770,00	93 770,00
						93 770,00	93 770,00
011	Charges a caractère général					3 710,00	3 710,00
65	Autres charges de gestion courante					90 060,00	90 060,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)

Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE						-93 770,00	-93 770,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)

Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

		s/f 81 Services urbains					s/f 81 Services urbains		s/f 82Aménagement urbain	
(2)	Libellé	810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie
FONCTIONNEMENT										
DEPENSES (3)					1 561 870,00	1 050 070,00	18 000,00	36 000,00	642 970,00	384 905,00
Dépenses de l'exercice					1 561 870,00	1 050 070,00	18 000,00	36 000,00	642 970,00	384 905,00
011	Charges à caractère général				640 870,00	315 670,00	18 000,00	36 000,00	169 505,00	218 405,00
012	Charges de personnel				921 000,00	204 400,00			420 000,00	166 500,00
65	Autres charges de gestion courante					530 000,00			53 465,00	
Restes à réaliser-reports										
RECETTES (3)							18 000,00		85 035,00	130 000,00
Recettes de l'exercice							18 000,00		85 035,00	130 000,00
042	Opé d'ordre de transfert entre sections								85 035,00	
70	Produits des services/ventes						18 000,00			130 000,00
73	Impôts et taxes									
75	Autres produits de gestion courante									
Restes à réaliser-reports										
SOLDE					-1 561 870,00	-1 050 070,00		-36 000,00	-557 935,00	-254 905,00

INVESTISSEMENT												
DEPENSES (3)						80 400,00	211 625,00				1 759 035,00	25 000,00
Dépenses de l'exercice						80 400,00	211 625,00				1 759 035,00	25 000,00
040	Opé d'ordre de transfert entre sections										85 035,00	
20	Immobilisations incorporelles					1 000,00						
204	Subven équip versés hors op						161 625,00				950 000,00	
21	Immobilisations corporelles					79 400,00					100 000,00	25 000,00
8140000	Eclairage public						50 000,00					
8200000	Projets immobiliers										134 000,00	
8200000	lot des picotieres										490 000,00	
8200000	lot portissol											
8220000	Rues centre ville											
8220000	Chemins et trottoirs											
8220000	Videoprotection											
8230000	Espaces verts											
8330000	Foret communale											
8330000	Sentier du littoral											
8330000	Arriere pays											
8330000	Fort du gros cerveau											
Restes à réaliser-reports												
RECETTES (3)												
Recettes de l'exercice												
16	Emprunts et dettes assimilées											
Restes à réaliser-reports												
SOLDE						-80 400,00	-211 625,00				-1 759 035,00	-25 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 82Aménagement urbain			830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL
		822 Voirie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagt urbain					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)	680 670,00	1 253 245,00			20 000,00		342 950,00	5 990 680,00
Dépenses de l'exercice	680 670,00	1 253 245,00			20 000,00		342 950,00	5 990 680,00
011 Charges à caractère général	73 870,00	615 745,00					67 450,00	2 155 515,00
012 Charges de personnel	606 800,00	637 500,00					269 500,00	3 225 700,00
65 Autres charges de gestion courante					20 000,00		6 000,00	609 465,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)	20 000,00						83 090,00	336 125,00
Recettes de l'exercice	20 000,00						83 090,00	336 125,00
042 Opé d'ordre de transfert entre sections							80 000,00	165 035,00
70 Produits des services/ventes	15 000,00						3 090,00	166 090,00
73 Impôts et taxes	5 000,00							5 000,00
75 Autres produits de gestion courante								
Restes à réaliser-reports								
SOLDE	-660 670,00	-1 253 245,00			-20 000,00		-259 860,00	-5 654 555,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)	857 000,00	180 000,00					125 000,00	3 238 060,00
Dépenses de l'exercice	857 000,00	180 000,00					125 000,00	3 238 060,00
040 Opé d'ordre de transfert entre sections							80 000,00	165 035,00
20 Immobilisations incorporelles								1 000,00
204 Subven équip versés hors op								1 111 625,00
21 Immobilisations corporelles								204 400,00
8140000 Eclairage public								50 000,00
8200000 Projets immobiliers								134 000,00
8200000 Ilot des picotieres								490 000,00
8200000 Ilot portissol								
8220000 Rues centre ville	96 000,00							96 000,00
8220000 Chemins et trottoirs	736 000,00							736 000,00
8220000 Videoprotection	25 000,00							25 000,00
8230000 Espaces verts		180 000,00						180 000,00
8330000 Forêt communale								
8330000 Sentier du littoral								
8330000 Arriere pays							15 000,00	15 000,00
8330000 Fort du gros cerveau							30 000,00	30 000,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)								
Recettes de l'exercice								
16 Emprunts et dettes assimilées								
Restes à réaliser-reports								
SOLDE	-857 000,00	-180 000,00					-125 000,00	-3 238 060,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			147 826,00			72 200,00	305 000,00	14 000,00	539 026,00
Dépenses de l'exercice			147 826,00			72 200,00	305 000,00	14 000,00	539 026,00
011	Charges a caractère général		85 726,00			1 200,00	25 000,00	14 000,00	125 926,00
012	Charges de personnel		62 100,00			36 000,00			98 100,00
65	Autres charges de gestion courante					35 000,00	280 000,00		315 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)			1 324 375,00						1 324 375,00
Recettes de l'exercice			1 324 375,00						1 324 375,00
73	Impôts et taxes		1 324 375,00						1 324 375,00
75	Autres produits de gestion courante								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE			1 176 549,00			-72 200,00	-305 000,00	-14 000,00	785 349,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									

IV - ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A2
A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourse- ment	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortisse- ment (7)	Possibilité de rembourse- ment anticipé OIN
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					65 042 951,91								
1641 Emprunts en euros (total)					65 042 951,91								
7735614M	CREDIT FONCIER	17/06/2015	08/07/2015	08/10/2015	2 200 000,00	F	FIXE	1,790	1,812	EURO	T	P	O
CA133509	CREDIT AGRICOLE	29/12/2006	15/01/2007	15/01/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,040	4,037	EURO	A	P	O
CA284783	CREDIT AGRICOLE	08/07/2008	11/07/2008	11/07/2009	1 800 000,00	F	FIXE	5,210	5,282	EURO	A	C	O
CA463497	CREDIT AGRICOLE	13/07/2010	15/06/2010	15/09/2010	902 236,41	F	FIXE	2,800	2,827	EURO	T	P	O
CA523618	CREDIT AGRICOLE	22/02/2011	01/03/2011	01/03/2012	1 500 000,00	F	FIXE	3,740	3,751	EURO	A	P	O
CA724161	CREDIT AGRICOLE	23/02/2012	01/02/2013	01/02/2014	815 000,00	F	FIXE	5,480	5,525	EURO	A	P	O
CACOMMUNE681426	CREDIT AGRICOLE	07/08/2012	15/09/2012	15/09/2013	600 000,00	F	FIXE	5,650	5,692	EURO	A	P	O
CA00600737358	CREDIT AGRICOLE	25/02/2013	19/02/2014	19/05/2014	1 750 000,00	F	FIXE	3,860	3,919	EURO	T	C	O
CEA1080004	CAISSE D'EPARGNE	20/02/2008	20/02/2008	25/03/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,460	4,551	EURO	M	P	O
CEA1008176	CAISSE D'EPARGNE	20/05/2008	25/05/2008	25/06/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,490	4,664	EURO	M	P	O
CEA1010016	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2010	25/01/2010	25/01/2011	1 800 000,00	F	FIXE	3,740	3,741	EURO	A	P	O
CEA1010235	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2010	25/12/2010	25/03/2011	776 000,00	F	FIXE	2,980	3,019	EURO	T	P	O
CEA1011553	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2011	16/11/2011	25/02/2012	2 242 000,00	F	FIXE	4,750	4,847	EURO	T	P	O
CEA1012097	CAISSE D'EPARGNE	21/02/2012	25/03/2012	25/03/2013	1 500 000,00	F	FIXE	5,530	5,572	EURO	A	P	O
CEA1012305	CAISSE D'EPARGNE	30/05/2012	12/09/2012	25/12/2012	2 036 700,00	F	FIXE	4,970	5,109	EURO	T	P	O
CEA1013132	CAISSE D'EPARGNE	27/03/2013	18/04/2013	25/04/2014	1 969 022,00	F	FIXE	4,780	4,818	EURO	A	P	O
CEARP1398	CAISSE D'EPARGNE	06/10/2006	25/10/2006	25/10/2007	400 000,00	F	FIXE	4,140	4,156	EURO	A	P	O
CEARP1413	CAISSE D'EPARGNE	18/10/2006	25/10/2006	25/10/2007	1 000 000,00	F	FIXE	4,060	4,063	EURO	A	P	O
CF350759092V	CREDIT FONCIER	26/12/2007	30/10/2008	30/10/2009	1 600 000,00	F	FIXE	4,840	4,911	EURO	A	P	O
CF464492F	CREDIT FONCIER	18/12/2007	25/12/2007	25/12/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,700	4,706	EURO	A	P	O
CF464692H	CREDIT FONCIER	20/12/2007	25/12/2007	25/12/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,700	4,693	EURO	A	P	O
CF54321192T	CREDIT FONCIER	10/03/2008	28/02/2008	30/05/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,620	4,770	EURO	T	P	O
CM2662407	CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN	27/03/2013	30/04/2013	30/06/2013	1 500 000,00	V	E3M + 2,35000	0,199	3,816	EURO	T	P	O
CM26625406	CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN	28/08/2012	31/10/2012	31/12/2012	1 000 000,00	F	FIXE	4,800	4,964	EURO	T	P	O
DEXIA193408	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/12/2001	21/12/2001	01/02/2002	1 000 000,00	F	FIXE	4,650	4,751	EURO	M	P	O
DEXIA194260	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	07/03/2002	01/12/2002	01/02/2003	762 246,00	F	FIXE	2,790	2,749	EURO	T	C	O
DEXIA206799	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	24/03/2003	31/12/2003	01/04/2004	750 000,00	F	FIXE	2,530	2,715	EURO	T	P	O
DEXIA210682	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/12/2002	02/01/2003	01/05/2003	750 000,00	F	FIXE	4,430	4,505	EURO	T	P	O
DEXIA217308	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/12/2003	31/12/2004	01/04/2005	2 600 000,00	F	FIXE	3,700	3,753	EURO	T	P	O
DEXIA233405	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/12/2004	06/12/2004	01/03/2005	450 000,00	F	FIXE	3,910	3,968	EURO	T	P	O
DEXIA235435	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/12/2004	31/12/2004	01/04/2005	600 000,00	F	FIXE	3,700	3,753	EURO	T	P	O
DEXIA235740	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	29/12/2004	28/02/2005	01/06/2005	2 700 000,00	F	FIXE	3,700	3,754	EURO	T	P	O
DEXIA237504-1	DEXIA	26/12/2005	30/12/2005	01/01/2007	1 500 000,00	F	FIXE	3,590	3,586	EURO	A	P	O
DEXIA237504-2	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/12/2005	01/06/2006	01/06/2007	1 500 000,00	F	FIXE	2,690	2,596	EURO	A	P	O
DEXIA243158	DEXIA	03/11/2006	06/11/2006	01/12/2007	570 178,00	F	FIXE	4,050	4,047	EURO	A	P	O
DEXIA245248	DEXIA	27/12/2006	18/01/2007	01/02/2008	2 000 000,00	F	FIXE	4,020	4,016	EURO	A	P	O
DEXIA250332	DEXIA	03/08/2007	31/08/2007	01/09/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,800	4,867	EURO	A	P	O
DEXIA254717	DEXIA	20/12/2007	27/12/2007	01/01/2009	1 000 000,00	F	FIXE	4,700	4,765	EURO	A	P	O
DEXIA255360	DEXIA	31/12/2007	14/01/2008	01/02/2009	2 000 000,00	F	FIXE	4,770	4,835	EURO	A	P	O
DEXIA261885	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/08/2008	12/09/2008	01/01/2009	1 600 000,00	F	FIXE	4,850	5,026	EURO	T	P	O
DEXIA264089	DEXIA	30/12/2008	30/06/2009	01/10/2009	1 700 000,00	V	LEP + 1,12000	4,500	3,169	EURO	T	C	O
DEXIA276434	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/10/2011	21/10/2011	01/02/2012	3 000 000,00	F	FIXE	4,490	4,676	EURO	T	C	O
DEXIA276928	DEXIA	08/12/2011	23/12/2011	25/03/2012	600 000,00	F	FIXE	5,620	5,780	EURO	T	C	O
LBPMIN503644	LA BANQUE POSTALE	08/06/2015	31/12/2015	01/04/2016	1 000 000,00	F	FIXE	1,850	1,886	EURO	T	C	O
MONS09661	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	07/04/2016	22/04/2016	01/08/2016	1 939 747,50	F	FIXE	1,360	1,403	EURO	T	C	O
MONS08930EUR	LA BANQUE POSTALE	19/05/2016	22/06/2016	01/07/2017	3 200 000,00	V	E12M + 0,82000	0,697	1,423	EURO	A	C	O
1643 Emprunts en devises (total)													

16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général						65 042 951,91								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

/
2

[illegible]

IV - ANNEXES											
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											
A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				41 905 019,16					3 852 619,67	1 537 636,03	
1641 Emprunts en euros (total)				41 905 019,16					3 852 619,67	1 537 636,03	
7735614M	N			2 084 312,11	18,50	F	FIXE	1,790	94 427,98	36 677,70	
CA133509	N			645 503,15	10,00	F	FIXE	4,040	47 764,28	26 078,33	
CA294783	N			1 224 000,00	16,50	F	FIXE	5,210	72 000,00	64 656,10	
CA463497	N			131 481,38	0,92	F	FIXE	2,800	131 481,38	2 308,96	
CAS23618	N			1 088 496,85	9,17	F	FIXE	3,740	91 760,67	40 709,78	
CA724161	N			699 627,41	11,08	F	FIXE	5,480	42 747,40	38 339,58	
CACOMMUNE681426	N			484 792,23	10,67	F	FIXE	5,650	32 981,92	27 390,76	
CA00600737358	N			1 429 166,63	12,08	F	FIXE	3,860	116 666,68	53 477,08	
CEA1008004	N			664 500,67	11,08	F	FIXE	4,460	46 974,82	28 684,22	
CEA1008176	N			511 882,95	6,33	F	FIXE	4,490	70 299,31	21 845,57	
CEA1010016	N			1 196 083,40	8,00	F	FIXE	3,740	114 231,02	44 733,52	
CEA1010235	N			506 294,41	8,92	F	FIXE	2,980	49 809,21	14 534,39	
CEA1011553	N			1 662 645,29	9,83	F	FIXE	4,750	133 207,61	76 626,23	
CEA1012097	N			1 209 866,08	10,17	F	FIXE	5,530	82 830,89	66 905,59	
CEA1012305	N			1 603 356,74	10,67	F	FIXE	4,970	115 877,77	77 549,39	
CEA1013132	N			1 744 293,44	14,25	F	FIXE	4,780	82 182,29	83 377,23	
CEARP1398	N			240 018,66	9,75	F	FIXE	4,140	19 861,96	9 936,77	
CEARP1413	N			598 200,95	9,75	F	FIXE	4,060	49 686,26	24 286,96	
CF350759092V	N			1 523 613,10	41,75	F	FIXE	4,840	11 742,40	74 767,08	
CF464492F	N			660 037,97	10,92	F	FIXE	4,700	47 192,39	31 021,78	
CF464692H	N			660 037,97	10,92	F	FIXE	4,700	47 192,39	31 021,78	
CF54321192T	N			944 674,99	41,08	F	FIXE	4,620	7 857,52	44 112,58	
CM2662407	N			1 272 688,16	16,17	V	ESM + 2,35000	2,060	63 943,03	26 257,02	
CM26625406	N			785 003,95	10,67	F	FIXE	4,800	57 244,57	36 660,03	
DEXIA193408	N			7 696,19	0,00	F	FIXE	4,650	7 696,19	29,82	
DEXIA194260	N			228 673,57	5,83	F	FIXE	2,790	38 112,28	5 981,24	
DEXIA206799	N			150 988,83	2,00	F	FIXE	2,530	65 026,98	3 209,46	
DEXIA210682	N			83 100,61	1,08	F	FIXE	4,430	66 112,26	2 593,14	
DEXIA217308	N			691 014,19	3,00	F	FIXE	3,700	203 879,81	22 760,40	
DEXIA233405	N			112 132,98	2,92	F	FIXE	3,910	35 933,03	3 861,81	
DEXIA235435	N			159 464,48	3,00	F	FIXE	3,700	47 049,21	5 252,39	
DEXIA235740	N			717 591,39	3,17	F	FIXE	3,700	211 721,32	23 635,80	
DEXIA237504-1	N			590 294,27	4,00	F	FIXE	3,590	109 881,04	21 191,56	
DEXIA237504-2	N			567 628,78	4,42	F	FIXE	2,690	107 580,15	14 010,23	
DEXIA243158	N			802 478,39	570 178,00	F	FIXE	4,050	148 011,30	32 500,37	
DEXIA245248	N			1 290 114,72	10,08	F	FIXE	4,020	95 561,63	51 862,61	
DEXIA250332	N			485 516,43	5,67	F	FIXE	4,800	71 739,47	23 628,47	
DEXIA254717	N			705 111,83	11,00	F	FIXE	4,700	45 073,91	33 692,59	
DEXIA255360	N			1 106 887,08	6,08	F	FIXE	4,770	136 902,13	53 678,49	
DEXIA261885	N			1 135 960,43	11,75	F	FIXE	4,850	71 619,88	54 550,62	
DEXIA264089	N			1 083 750,00	12,50	V	LEP + 1,12000	2,370	85 000,00	24 929,44	
DEXIA276434	N			2 000 000,00	9,83	F	FIXE	4,490	200 000,00	87 623,59	
DEXIA276928	N			400 000,00	9,92	F	FIXE	5,620	40 000,00	21 637,00	
LBPMMIN503644	N			962 500,00	19,00	F	FIXE	1,850	50 000,00	17 459,38	
MON509661	N			1 853 536,50	10,58	F	FIXE	1,360	172 422,00	24 328,75	
MON508930EUR	N			3 200 000,00	14,50	V	E12M + 0,82000	0,792	213 333,33	27 260,44	
1643 Emprunts en devises (total)											

16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)											
1681 Autres emprunts (total)											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général		0,00		41 905 019,16					3 852 619,67	1 537 636,03	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV
A2.2

ICNE de l'exercice
521 404,67
521 404,67
8 227,20
23 222,40
29 009,28
0,00
31 252,18
32 939,74
7 553,28
5 919,80
518,29
385,53
37 800,81
264,51
7 304,31
48 152,50
1 437,48
54 634,73
1 698,04
4 148,88
12 805,54
552,40
552,40
3 847,20
151,77
97,03
0,00
881,29
543,71
124,75
4 505,99
256,56
1 039,84
1 611,76
17 246,83
1 065,65
2 251,19
43 942,53
6 730,77
31 452,64
42 926,69
13 191,91
6 541,81
13 694,50
393,40
4 220,31
3 789,82
12 517,45

521 404,67

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
DEXIA264089	DEXIA	1 700 000,00	1 083 750,00	2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	20,00		LEP+1,12	LEP+1,12	174 958,02		2,370	24 929,44	0,00	2,59
TOTAL (A)		1 700 000,00	1 083 750,00						174 958,02			24 929,44	0,00	2,59
Barrière simple (B)														
					0,00									
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
					0,00									
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
					0,00									
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
					0,00									
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
					0,00									
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 700 000,00	1 083 750,00						174 958,02			24 929,44	0,00	2,59

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éven

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	45	1				
	% de l'encours	97,41 %	2,59 %				
	Montant en euros	40 821 269,16	1 083 750,00				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A2-AMORTISSEMENTS-METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur :		
Seuil unitaire au delà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 500,00€		16/12/2015
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Frais relatif aux documents d'urbanisme	10	
Frais d'étude et d'insertion on suivis de réalisation	5	
Frais de recherche et développement	5	
Subventions d'équipement de droit privé	5	
Subventions d'équipement organisme public	15	
Brevet	sur la durée du privilège ou durée d'utilisation si plus brève	
Réseaux d'assainissement	60	
Stations d'épuration (ouvrage de génie civil):		
- ouvrages lourds (agglomérations importantes)	60	
- ouvrages courants, tels que bassins de décantation d'oxygénation, etc...	30	
Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau, réseaux	40	
Installation de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), pompes, appareils électro-mécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières) installations de ventilations	15	
Organes de régulation (électronique, capteurs, etc...)	8	
Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10	
Matériel d'exploitation	15	
Compteurs d'eau	15	
Véhicules	5	
véhicules légers (vélos, motocyclettes...)	5	
Véhicules industriels + camions	8	
Equipement de garages et ateliers	10	
Matériels de garages et d'ateliers	5	
Equipement de cuisines	10	
Equipement sportifs	10	
Signalétique horizontale et verticale	10	
Equipement du cimetière(caveaux, espace cinéraire...), aménagements	30	
Bien de faible valeur inférieure à 500€	1	
Matériel et Mobilier de bureau	10	
Matériel et Mobilier scolaire	10	
Matériel de bureau électrique ou électronique	5	
Matériel informatique	5	
Aménagement informatique	5	
Matériels divers	10	
Installations radios-électrique	5	
Sonorisation	10	
Logiciel	2	
Coffre fort	30	
Petits travaux d'électricité	5	
Réseaux divers	10	
Plantations	20	
Agencements et aménagements de terrain	20	
Agencements et aménagements divers	20	
Terrains de gisement (mines et carrières)	suivant durée du contrat d'exploitation	
Machines et matériel agricoles	8	
Outillages et Matériels techniques	5	
Matériels et équipements d'incendie, secours, police	10	
Matériels de navigation	10	
Installations et appareils de chauffage et de climatisation	10	
Appareils de levage- ascenseurs	30	
Matériels et équipements médical	5	
Petites constructions	5	

Bâtiments légers, abris		10
Bâtiments durables		100
Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques		20
Constructions sur sols d'autrui	suivant durée bail à construction	
Réhabilitation de bâtiment		50
Ouvrages de protection, digues, mur écran,		30
Ouvrages d'accostage		30
Quais maçonnerie, quais béton armé		30
Quais palplanches		30
Défenses d'accostage		10
Aire de carénage		20
Station d'avitaillement		20
Construction de bâtiments, capitainerie...		50
Ponts : génie civil, charpente métallique		60
Mécanismes et poste de commande		30
Engins de manutention, grues		30
Dragues et refouleurs		30
Chalands, pontons, remorqueurs		35
Engins divers, vedettes, barges, barcasses...		25
Stations de déballastage		20
Installations de voirie		20
Matériels de voirie		10
Eclairages public, électricité		20
Matériels liés au stationnement		10
Chaussées, constructions de voies nouvelles		35
Chaussées, élargissements, rectifications de tracé, amélioration de confort aménagement de carrefours,renforcement par augmentation d'épaisseur, remplacement de dalles, de pavage....		35
Accessoires des chaussées (premier établissement)		35

	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		117 220,50	117 220,50		117 220,50
Provisions pour litiges et contentieux						
Agent communal SJ/CX/2011-18		31/12/2009	10 000,00	10 000,00		10 000,00
Société commerciale SJ/CX/2012-26		16/01/2013	56 220,50	56 220,50		56 220,50
Agent communal SJ/CX/2016-01		14/12/2016	2 000,00	2 000,00		2 000,00
Agent communal SJ/CX/2016-04		14/12/2016	1 000,00	1 000,00		1 000,00
Société commerciale SJ/CX/2016-17		14/12/2016	15 000,00	15 000,00		15 000,00
Candidat évincé SJ/CX/2016-26		14/12/2016	1 500,00	1 500,00		1 500,00
Société civile immobilière SJ/CX/2015-34		14/12/2016	15 000,00	15 000,00		15 000,00
Personne physique SJ/CX/2015-13		14/12/2016	1 500,00	1 500,00		1 500,00
Personnes physiques SJ/CX/2014-51		14/12/2016	15 000,00	15 000,00		15 000,00
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES			117 220,50	117 220,50		117 220,50
TOTAL GENERAL			117 220,50	117 220,50		117 220,50

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		4 014 913,00	4 014 913,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	3 852 780,00	3 852 780,00
1641	Emprunts en euros	3 852 620,00	3 852 620,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	160,00	160,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)		162 133,00	162 133,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	162 133,00	162 133,00
13911	Etat et établissements nationaux	634,00	634,00
13913	Départements	160 379,00	160 379,00
13918	Autres	1 120,00	1 120,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 014 913,00			4 014 913,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		4 439 948,00	4 439 948,00
Ressources propres externes de l'année (a)		650 000,00	650 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	650 000,00	650 000,00
10222	F.c.t.v.a.	450 000,00	450 000,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	200 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 789 948,00	3 789 948,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	1 310 795,00	1 310 795,00
28031	Amortissement des frais d'études	39 563,00	39 563,00
28033	Amortissement des frais d'insertion	2 106,00	2 106,00
28041581	Biens mobiliers, matériels et études	6 333,00	6 333,00
280421	Biens mobiliers, matériels et études	42 314,00	42 314,00
280422	Bâtiments et installations	168 890,00	168 890,00
28051	Concessions et droits similaires	123 064,00	123 064,00
28121	Plantations	5 210,00	5 210,00
28128	Autres agenc. et aménag. de terrains	9 163,00	9 163,00
281311	Amortissement des constructions	555,00	555,00
281312	Amortissement construction	3 822,00	3 822,00
281316	Amortissement constructions	8 140,00	8 140,00
281318	Amortisst immob - autres bâtis publics	533,00	533,00
28135	Instal. gén., agenc. et amén. construc.	26 573,00	26 573,00
28151	Réseaux de voirie	132,00	132,00
28152	Installations de voirie	246 710,00	246 710,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	4 966,00	4 966,00
281534	Réseaux d'électrification	23 191,00	23 191,00
281538	Autres réseaux	4 054,00	4 054,00
281571	Matériel roulant	523,00	523,00
281578	Matériel et outillage de voirie	2 137,00	2 137,00
28158	Autres	1 389,00	1 389,00
28181	Instal. gén., agenc. et aménag. divers	569,00	569,00
28182	Matériel de transport	170 417,00	170 417,00
28183	Matériel de bureau et informatique	149 418,00	149 418,00
28184	Mobilier	61 898,00	61 898,00
28185	Cheptel	850,00	850,00
28188	Autres	208 275,00	208 275,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	2 479 153,00	2 479 153,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	4 439 948,00				4 439 948,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 014 913,00
Ressources propres disponibles	4 439 948,00
Solde	+425 035,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					13 295 355,90	10 904 404,07											171 298,75	342 393,77
ASSOCIATION PRESENCE	2011	P	Contrat CDC n° 1202515	CDC	686 500,00	490 650,83	29,75	T	V	LIVRETA	3,192	V	LIVRETA	3,357	A-1		16 267,64	16 355,04
LOGIREM	2015	P	Contrat CDC N°5001280	CDC	1 347 742,50	1 314 048,94	39,08	A	V	LIVRETA + 0,6000	0,000	V	LIVRETA + 0,6000	1,600	A-1		20 400,00	21 115,12
LOGIREM	2004	P	Contrat CDC n° 1247555 ancien numéro 1124217	CDC	1 260 867,71	1 129 977,59	16,83	A	V	LIVRETA	3,638	V	LIVRETA	2,200	A-1		24 859,51	63 029,95
LOGIREM	2004	P	Contrat CDC n° 1247539 ancien numéro 1124216	CDC	318 719,84	203 245,22	17,58	A	V	LIVRETA	3,146	V	LIVRETA	1,800	A-1		3 658,41	11 240,54
LOGIREM	2008	P	Contrat CDC n° 1062773	CDC	224 083,56	206 514,41	41,33	A	V	LIVRETA	3,228	V	LIVRETA	2,000	A-1		4 130,29	3 183,89
LOGIREM	2008	P	Contrat CDC n° 1062772	CDC	563 533,38	496 957,19	31,33	A	V	LIVRETA	3,225	V	LIVRETA	2,000	A-1		9 939,14	11 236,51
LOGIS FAMILIAL VARIOIS	2015	P	Contrat CDC N°5001282	CDC	402 175,00	392 120,63	39,08	A	V	LIVRETA - 0,2000	0,000	V	LIVRETA - 0,2000	0,800	A-1		3 217,40	8 033,16
LOGIS FAMILIAL VARIOIS	2015	P	Contrat CDC N°5000509	CDC	222 966,00	218 506,68	49,08	A	V	LIVRETA - 0,2000	0,000	V	LIVRETA - 0,2000	0,800	A-1		1 783,73	3 338,45
LOGIS FAMILIAL VARIOIS	2015	P	Contrat CDC N°5000508	CDC	239 143,50	233 164,91	39,08	A	V	LIVRETA - 0,2000	0,000	V	LIVRETA - 0,2000	0,800	A-1		1 600,00	3 994,86
LOGIS FAMILIAL VARIOIS	2015	P	Contrat CDC N°5000507	CDC	521 612,50	511 180,25	49,08	A	V	LIVRETA + 0,6000	0,000	V	LIVRETA + 0,6000	1,600	A-1		2 432,55	1 772,98
LOGIS FAMILIAL VARIOIS	2015	P	Contrat CDC N°5000506	CDC	559 458,00	545 471,55	39,08	A	V	LIVRETA + 0,6000	0,000	V	LIVRETA + 0,6000	1,600	A-1		4 800,00	4 968,27
Société Française des Habitations Economiques	1999	P	Contrat CDC n° 862546	CDC	300 948,22	181 697,87	14,67	A	V	LIVRETA	3,254	V	LIVRETA	1,800	A-1		3 270,56	11 558,43
Société Française des Habitations Economiques	1999	P	Contrat CDC n° 862545	CDC	976 404,02	603 171,97	14,67	A	V	LIVRETA	3,713	V	LIVRETA	2,200	A-1		13 269,79	38 180,24
Société Française des Habitations Economiques	2014	P	Contrat CDC N°1237507	CDC	883 294,50	866 930,15	37,75	A	V	LIVRETA - 0,2000	0,000	V	LIVRETA - 0,2000	1,600	A-1		13 870,88	16 753,58

Société Française des Habitations Economiques	2014	P	Contrat CDC N°1237505	CDC	182 077,00	181 491,38	47,75	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,600	A-1		2 903,86	2 541,93
Société Française des Habitations Economiques	2014	P	Contrat CDC N°1237504	CDC	380 240,00	367 820,75	37,75	A	V	LIVRETA - 0,2000	0,000	V	LIVRETA - 0,2000	0,800	A-1		2 942,57	8 321,02
Société Française des Habitations Economiques	2014	P	Contrat CDC n°1237501	CDC	79 780,00	78 241,32	47,75	A	V	LIVRETA - 0,2000	0,000	V	LIVRETA - 0,2000	0,800	A-1		625,93	1 343,48
Société Française des Habitations Economiques	2012	P	Contrat CDC n° 1183041	CDC	422 302,66	392 935,20	35,25	A	V	LIVRETA	2,049	V	LIVRETA	0,800	A-1		3 143,48	9 461,77
Société Française des Habitations Economiques	2012	P	Contrat CDC n° 1183040	CDC	128 529,09	122 209,48	45,25	A	V	LIVRETA	2,049	V	LIVRETA	0,800	A-1		977,68	2 208,30
Société Française des Habitations Economiques	2012	P	Contrat CDC n° 1183039	CDC	1 097 408,06	1 034 469,15	35,25	A	V	LIVRETA	2,848	V	LIVRETA	1,600	A-1		16 551,51	21 472,71
Société Française des Habitations Economiques	2012	P	Contrat CDC n° 1183038	CDC	333 248,75	320 792,28	45,25	A	V	LIVRETA	2,848	V	LIVRETA	1,600	A-1		5 132,68	4 772,63
VAR HABITAT	2002	P	Contrat CDC n° 945848	CDC	86 591,04	33 698,36	5,08	A	V	LIVRETA	3,521	V	LIVRETA	2,200	A-1		741,37	5 529,61
VAR HABITAT	2013	P	Contrat CDC N°5015582	CDC	76 048,00	74 437,50	47,08	A	V	LIVRETA + 0,6000	0,000	V	LIVRETA + 0,6000	1,600	A-1		1 191,00	928,49
VAR HABITAT	2013	P	Contrat CDC N°5015581	CDC	145 075,50	140 564,97	37,08	A	V	LIVRETA + 0,6000	0,000	V	LIVRETA + 0,6000	1,600	A-1		2 249,04	2 510,39
VAR HABITAT	2013	P	Contrat CDC N°5015580	CDC	36 172,00	35 169,39	47,08	A	V	LIVRETA - 0,2000	0,000	V	LIVRETA - 0,2000	0,800	A-1		281,36	555,88
VAR HABITAT	2013	P	Contrat CDC N°5008347	CDC	20 951,50	20 285,19	47,08	A	V	LIVRETA - 0,2000	0,000	V	LIVRETA - 0,2000	0,800	A-1		162,28	348,32
VAR HABITAT	2013	P	Contrat CDC N°5008346	CDC	34 009,00	32 589,08	37,08	A	V	LIVRETA - 0,2000	0,000	V	LIVRETA - 0,2000	0,800	A-1		260,72	737,25
VAR HABITAT	2014	P	Contrat CDC N°5008345	CDC	159 289,50	152 116,92	37,08	S	V	LIVRETA + 0,6000	0,000	V	LIVRETA + 0,6000	1,564	A-1		2 367,22	3 009,70
VAR HABITAT	1974	P	Contrat CDC n° 199917	CDC	28 629,93	2 441,97	2,50	A	V	LIVRETA	0,893	V	LIVRETA	1,000	A-1		24,42	805,88
VAR HABITAT	1980	P	Contrat CDC n° 178844	CDC	80 035,73	14 375,22	3,25	A	V	LIVRETA	3,118	V	LIVRETA	3,600	A-1		517,51	3 405,47
VAR HABITAT	1978	P	Contrat CDC n° 178820	CDC	640 285,87	59 914,40	1,25	A	V	LIVRETA	2,856	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 156,92	29 427,47
VAR HABITAT	1972	P	Contrat CDC n° 178783	CDC	288 433,54	8 360,36	0,25	A	V	LIVRETA	0,834	V	LIVRETA	1,000	A-1		83,64	8 360,36
VAR HABITAT	2009	P	Contrat CDC n° 1121236	CDC	568 800,00	438 852,96	17,00	A	V	LIVRETA	2,524	V	LIVRETA	1,250	A-1		5 485,66	21 892,09

Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 668 778,00	1 660 126,96											26 155,43	14 021,20
LOGIS FAMILIAL VARIOIS	2015	P	Pret locatif aide integration - La Bergeronnette	CDC	177 285,50	175 280,32	48,33	A	V	LIVRETA - 0,20000	0,816	V	LIVRETA - 0,20000	0,800	A-1		1 402,25	2 695,94
LOGIS FAMILIAL VARIOIS	2015	P	Pret locatif a usage social - La Bergeronnette	CDC	594 107,50	591 587,80	48,33	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,634	V	LIVRETA + 0,60000	1,600	A-1		9 465,41	7 133,95
SAHLM NOUVEAU LOGIS PROVENCAL	2015	P	Construction neuve "Villa du Port"	CDC	570 178,00	123 974,77	48,00	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,600	V	LIVRETA + 0,60000	1,600	A-1		1 983,60	1 685,77
SAHLM NOUVEAU LOGIS PROVENCAL	2015	P	Construction neuve "Villa du Port"	CDC	151 240,00	151 240,00	38,00	A	V	LIVRETA + 0,60000	1,600	V	LIVRETA + 0,60000	1,600	A-1		2 419,84	0,00
SAHLM NOUVEAU LOGIS PROVENCAL	2015	P	Construction neuve "Villa du Port"	CDC	125 634,00	124 193,80	48,00	A	V	LIVRETA + 1,11000	2,110	V	LIVRETA + 1,11000	2,110	A-1		2 620,49	1 470,59
SAHLM NOUVEAU LOGIS PROVENCAL	2015	P	Construction neuve "Villa du Port"	CDC	329 240,00	329 240,00	38,00	A	V	LIVRETA + 1,11000	2,110	V	LIVRETA + 1,11000	2,110	A-1		6 946,96	0,00
SAHLM NOUVEAU LOGIS PROVENCAL	2015	P	Construction neuve "Villa du Port"	CDC	62 817,00	61 790,27	48,00	A	V	LIVRETA - 0,20000	0,800	V	LIVRETA - 0,20000	0,800	A-1		494,32	1 034,95
SAHLM NOUVEAU LOGIS PROVENCAL	2015	P	Construction neuve "Villa du Port"	CDC	102 820,00	102 820,00	38,00	A	V	LIVRETA - 0,20000	0,800	V	LIVRETA - 0,20000	0,800	A-1		822,56	0,00
					2 345 943,69	1 346 738,96											17 528,83	79 742,03
CCAS	2002	C	DEXIA CREDIT LOCAL	DEXIA	1 676 939,19	860 342,71	14,50	T	V	E3M + 0,20000	3,104	V	E3M + 0,20000	-0,101	A-1		-805,84	58 328,32
CCAS	2007	C	CAISSE D'EPARGNE	CE	600 000,00	420 000,00	20,67	S	F	FIXE	4,333	F	FIXE	4,290	A-1		17 803,50	20 000,00
VAR HABITAT	2013	P	Contrat CDC N°5015579	CDC	69 004,50	66 396,25	37,08	A	V	LIVRETA - 0,2000	0,000	V	LIVRETA - 0,2000	0,800	A-1		531,17	1 413,71
TOTAL GENERAL					17 310 077,59	13 911 269,99											214 983,01	436 157,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions ...(2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
		DELIBERATIONS SPECIFIQUES			
FONCTIONNEMENT					
		DELIBERATIONS SPECIFIQUES			

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION							C1
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N							
C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		7	0	7	5	0	5
Directeur général des services	A	1	0	1	1	0	1
Directeur général adjoint des services	A	5	0	5	3	0	3
Directeur des services techniques	A	1	0	1	1	0	1
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-	A	0	0	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		97	0	97	74		74
Attaché Principal	A	4	0	4	3	0	3
Attaché	A	10	0	10	7	0	7
Rédacteur Principal 1ère classe	B	4	0	4	3	0	3
Rédacteur Principal 2ème classe dont 1 agent stag	B	5	0	5	3	0	3
Rédacteur dont 1 agent détaché non compté 2 agen	B	8	0	8	5	0	5
Adjoint Administratif Principal 1ère classe dont 1 agent détaché de la FPE	C	4	0	4	3	0	3
Adjoint Administratif Principal 2ème classe dont 1 a	C	9	0	9	7	0	7
Adjoint Administratif 1ère classe dont 1 agent détac	C	27	0	27	20	0	20
Adjoint Administratif 2ème classe	C	26	0	26	23	0	23
FILIERE TECHNIQUE (c)		156	3	159	117,23	1	117,23
Ingénieur Principal	A	10	0	10	6	0	6
Ingénieur	A	4	0	4	2	1	3
Technicien Principal 1ère classe	B	4	0	4	3	0	3
Technicien Principal 2ème classe + 1 agent en dispo non compté	B	7	0	7	6	0	6
Technicien	B	2	0	2	1	0	1
Agent de Maîtrise Principal	C	8	0	8	6	0	6
Agent de Maîtrise	C	11	0	11	6	0	6
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	8	0	8	7	0	7
Adjoint Technique Principal 2ème classe dont 1 agent détaché	C	22	0	22	18	0	18
Adjoint Technique 1ère classe dont 2 agents détachés	C	28	0	28	18	0	18
Adjoint Technique 2ème classe + 5 agents en dispo dont 2 TNC non compté	C	52	3 0 à 27h18	55	44,23	0	43,23
FILIERE SOCIALE (d)		4	0	4	3	0	3
Educateur de Jeunes Enfants Principal	B	1	0	1	1	0	1
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 1	C	1	0	1	1	0	1
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 2	C	1	0	1	1	0	1
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles 1ère class	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)		13	0	13	8	0	8
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère	B	1	0	1	0	0	0
Assistant de Conservation Principal 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Assistant de Conservation Principal 2ème classe	B	1	0	1	0	0	0
Assistant de Conservation	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint du Patrimoine Principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint du Patrimoine 1ère classe	C	2	0	2	1	0	1
Adjoint du Patrimoine 2ème classe dont 1 agent détaché ODEL	C	5	0	5	4	0	4
FILIERE ANIMATION (i)		2	0	2	2	0	2

Adjoint d'Animation 1ère classe dont 1 agent détaché	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE POLICE(j)		15	0	15	10	0	10
Chef de Service Principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Chef de Service Principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Brigadier Chef Principal	C	6	0	6	4	0	4
Brigadier	C	5	0	5	3	0	3
dont 1 agent détaché							
Gardien	C	1	0	1	0	0	0
Garde-Champêtre Chef	C	1	0	1	1	0	1
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		294	3	297	219,23	1	219,23

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Coordonateur Education	A	Agenda 21	492	/	Art 3. 5 & 7	CDI
Démarche Qualité	A	Qualité	540	/	Art 3. 5 & 7	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Collaborateur (non pourvu)	/	Cabinet	/	/	110	/
Collaborateur (non pourvu)	/	Cabinet	/	/	110	/
1 agent	A	qualité	379	/	3a & 3b	CDD
2 agents	A	juridique	379	/	3a & 3b	CDD
31 agents	C	Education	340	/	3a & 3b	CDD
1 agent	A	Technique Adm	759	/	3a & 3b	CDD
1 agent	C	Plages	340	/	3a & 3b	CDD
3 agents	C	Propreté urbaine	340	/	3a & 3b	CDD
7 agents	C	Espaces Verts	340	/	3a & 3b	CDD
1 agent	C	Patrimoine	340	/	3a & 3b	CDD
2 agents	C	Adm. Générale	340	/	3a & 3b	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Affermage de la restauration scolaire et municipale (délib. 30/07/2014)	PROVENCE PLATS	PROVENCE PLATS (RCS 323 528 448)	SAS	314 000,00 €
Affermage activités péri et extrascolaires (délib. 15/10/2008 et 30/07/2014)	ODEL VAR	ODEL VAR - OFFICE DEP EDUCATION LOISIRS VAR (RCS 783 065 865)	ASSOCIATION	766 000,00 €
Affermage du centre de loisirs aquatiques [Piscine] (délib 06/02/2006 et 29/01/2014)	SGA HESTIA	SGA HESTIA (RCS 483 301 495)	SARL	263 500,00 €
Concession de la chambre funéraire [Athanée] (délib. 04/11/2009)	OGF	OGF (RCS 542 076 799)	SA	-
Construction et exploitation du casino (délib. 14/04/2010)	SECSM (GROUPE VIKINGS)	SOCIETE D'EXPLOITATION DU CASINO DE SANARY-SUR-MER (RCS 524 125 036)	SAS	-
Sous-traité d'exploitation du lot de plage n°1	SARL UTHAÏTHANI	SARL UTHAÏTHANI (RCS 483 132 544)	SARL	-
Sous-traité d'exploitation du lot de plage n°3	SARL LES BAINS DE LA MEDITERRANEE	SARL LES BAINS DE LA MEDITERRANEE (RCS 382 459 691)	SARL	-
Détention d'un part du capital	Néant	-	-	-
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	cf. Annexe budgétaire IV-B1.1	-	-	-
Subventions supérieures à 75 000 €	Aucune subvention monétaire concernée (cf. Annexe IV-C2)	-	-	-
Subventions représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme selon les données N-1 (cf. Annexe IV-B1.7)	DELIBERATIONS SPECIFIQUES A VENIR			
Autres	Autres	-	-	-

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc....

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT PREVISIONNEL (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
C.C. SUD SAINTE-BAUME	01/01/2013	TPU	-
SIEEOV - S.I. ELECT & ECLAIRAGE OUEST VAROIS	-	sans fiscalité propre	530 000,00 €
SIRGV - S.I. REPPE & GRAND VALLAT	-	sans fiscalité propre	20 000,00 €
SCLV - SYNDICAT COMMUNES LITTORAL VAROIS	-	sans fiscalité propre	2 900,00 €
Autres organismes de regroupement			
AAF - ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANCAIS	-	sans fiscalité propre	150,00 €
ADCCFF 83 - ASS DEP COMITE COMM FEUX ET FORET	-	sans fiscalité propre	1 250,00 €
AFCCRE - ASS FR CONSEIL COMM REG EUROP	-	sans fiscalité propre	970,00 €
AFCDRP / MAIRES POUR LA PAIX FRANCE	-	sans fiscalité propre	1 000,00 €
AFIGESE - ASS FINANCE GESTION EVAL COLL TERR	-	sans fiscalité propre	510,00 €
AMV - ASSOCIATION DES MAIRES DU VAR	-	sans fiscalité propre	1 000,00 €
ANETT - ASS NAT DES ELUS DES TERR TOURISTIQUES	-	sans fiscalité propre	1 270,00 €
CDAD - CONSEIL DEP DE L'ACCES AU DROIT	-	sans fiscalité propre	4 100,00 €
CNVVF - CONSEIL NAT VILLES VILLAGES FLEURIS	-	sans fiscalité propre	400,00 €
COFOR 83 - ASS DES COMMUNES FORESTIERES VAR	-	sans fiscalité propre	1 300,00 €
CYPRES - CTRE INFO PUB PREV RISQ MAJ PROT ENV	-	sans fiscalité propre	700,00 €
FEDERATION VILLES FRANCAISES OLEICOLES	-	sans fiscalité propre	500,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	-	sans fiscalité propre	1 000,00 €
IRMA-INSTITUT DES RISQUES MAJEURS	-	sans fiscalité propre	130,00 €
RESEAU CAREL - COOP ACCES RESS NUMER BIBLIOT	-	sans fiscalité propre	50,00 €
ICLEI - LOCAL GOVERNMENTS FOR SUSTAINABILITY	-	sans fiscalité propre	600,00 €
IFAPE - INITIATIVE FORMATION APPUI PEDAG EMPLOI	-	sans fiscalité propre	5 000,00 €
ASSOCIATION LA SEMAINE DU SON	-	sans fiscalité propre	220,00 €

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions Date de convocation : .../.../..... Présenté par le(1), A le..... Le(1), Délibéré par(2), réunion en session A le..... Les membres du(2) Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le A le			
Ferdinand BERNHARD		Béatrice TOURET	
Patricia AUBERT		Sandrine FERRERI	
Jean BRONDI		Nathalie DI VITO	
Yvelise DAMMANN		Eric MIGLIACCIO	
Jean-Luc GRANET		Carole DE PERETTI	
Muriel CANOLLE		Frédéric CARTA	
Yves FAUQUEUR		Ludovic LEONCINI	
Fanny MAZELLA		Nathalie GAVET	
Robert PORCU		Pierre CHAZAL	
Patrice ESQUOY		Ernest ROSSO	
Danièle CANESE		Didier GEORGE	
Rose FABRE		Colette GATIMEL	
Philippe VON EUW		Françoise TOURNEUR	
Bernard ROTGER		Olivier THOMAS	
Elyane THIBAU		Cécilia PAPADACCI	
Daniel ALSTERS		Véronique ROUMIEU	
Giuliana PALLESCI		(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme; (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.	

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 21830123200128	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE SANARY SUR MER
---	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'OLLIOULES 083010

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4 (1)

BUDGET	Budget Primitif	(2)
---------------	------------------------	------------

BUDGET : (2) Budget Annexe de l'eau

ANNEE **2017**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)	X	
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
 - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
~~_____ budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).
 Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	915 586,00 915 586,00
	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	915 586,00 915 586,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 081 265,00 1 081 265,00
	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 081 265,00 1 081 265,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 996 851,00 1 996 851,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES					A2	
DEPENSES D' EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	12 000,00		10 434,00	10 434,00	10 434,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	73 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses des services		135 000,00		150 434,00	150 434,00	150 434,00
66	Charges financières	180 367,00		169 887,00	169 887,00	169 887,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		325 367,00		325 321,00	325 321,00	325 321,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	349 379,00		403 508,00	403 508,00	403 508,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	184 840,00		186 757,00	186 757,00	186 757,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		534 219,00		590 265,00	590 265,00	590 265,00
TOTAL		859 586,00		915 586,00	915 586,00	915 586,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES						915 586,00

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	836 000,00		892 000,00	892 000,00	892 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des recettes de gestion courante		844 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		844 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	15 586,00		15 586,00	15 586,00	15 586,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		15 586,00		15 586,00	15 586,00	15 586,00
TOTAL		859 586,00		915 586,00	915 586,00	915 586,00
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						
						=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						915 586,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	574 679,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-------------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles			30 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	128 633,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	700 000,00		635 000,00	635 000,00	635 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	828 633,00		725 000,00	725 000,00	725 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	314 000,00		340 679,00	340 679,00	340 679,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	314 000,00		340 679,00	340 679,00	340 679,00
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 142 633,00		1 065 679,00	1 065 679,00	1 065 679,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	15 586,00		15 586,00	15 586,00	15 586,00
041	Opérations patrimoniales (4)	9 000,00				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	24 586,00		15 586,00	15 586,00	15 586,00
	TOTAL	1 167 219,00		1 081 265,00	1 081 265,00	1 081 265,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 081 265,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	350 000,00		361 000,00	361 000,00	361 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	350 000,00		361 000,00	361 000,00	361 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves	274 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières	274 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	624 000,00		491 000,00	491 000,00	491 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	349 379,00		403 508,00	403 508,00	403 508,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	184 840,00		186 757,00	186 757,00	186 757,00
041	Opérations patrimoniales (4)	9 000,00				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	543 219,00		590 265,00	590 265,00	590 265,00
	TOTAL	1 167 219,00		1 081 265,00	1 081 265,00	1 081 265,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 081 265,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT (8)

574 679,00

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 434,00		10 434,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	80 000,00		80 000,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		60 000,00
66	Charges financières	169 887,00		169 887,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00		5 000,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		186 757,00	186 757,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		403 508,00	403 508,00
Dépenses d'exploitation - Total		325 321,00	590 265,00	915 586,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	915 586,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		15 586,00	15 586,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	340 679,00		340 679,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	30 000,00		30 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	60 000,00		60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	635 000,00		635 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 065 679,00	15 586,00	1 081 265,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 081 265,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	892 000,00		892 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00		8 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		15 586,00	15 586,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		900 000,00	15 586,00	915 586,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	915 586,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	130 000,00		130 000,00
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	361 000,00		361 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		186 757,00	186 757,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		403 508,00	403 508,00
Recettes d'investissement - Total		491 000,00	590 265,00	1 081 265,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 081 265,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	12 000,00	10 434,00	10 434,00
6064	Fournitures administratives	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6152	Entretien sur biens immobiliers	10 400,00		
61521	Entretien et répar batiments publics		4 000,00	4 000,00
6228	Divers		3 400,00	3 400,00
627	Services bancaires et assimilés		1 434,00	1 434,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	73 000,00	80 000,00	80 000,00
6218	Autres personnels extérieurs	73 000,00	80 000,00	80 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	60 000,00	60 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	50 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		135 000,00	150 434,00	150 434,00
66	Charges financières (b)	180 367,00	169 887,00	169 887,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes	186 000,00	176 068,00	176 068,00
66112	ICNE	-5 633,00	-6 181,00	-6 181,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6742	Subv exceptionnelles equipement	10 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		325 367,00	325 321,00	325 321,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	349 379,00	403 508,00	403 508,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	184 840,00	186 757,00	186 757,00
6811	Dotations aux amortissements	184 840,00	186 757,00	186 757,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		534 219,00	590 265,00	590 265,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		534 219,00	590 265,00	590 265,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		859 586,00	915 586,00	915 586,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (13)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				915 586,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	76 030,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	82 211,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-6 181,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retranscrit au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	836 000,00	892 000,00	892 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	836 000,00	892 000,00	892 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00	8 000,00	8 000,00
757	Redevances versées par les fermiers	8 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		844 000,00	900 000,00	900 000,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		844 000,00	900 000,00	900 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	15 586,00	15 586,00	15 586,00
777	Quote-part des subventions d'investissement	15 586,00	15 586,00	15 586,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 586,00	15 586,00	15 586,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	859 586,00	915 586,00	915 586,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		
		+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		915 586,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études		30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	128 633,00	60 000,00	60 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	128 633,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	700 000,00	635 000,00	635 000,00
2315	Installations matériel et outillage	700 000,00	635 000,00	635 000,00
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		828 633,00	725 000,00	725 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	314 000,00	340 679,00	340 679,00
1641	Emprunts en euro	314 000,00	340 679,00	340 679,00
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		314 000,00	340 679,00	340 679,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 142 633,00	1 065 679,00	1 065 679,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	15 586,00	15 586,00	15 586,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	15 586,00	15 586,00	15 586,00
139111	Subvention d'équipement agence de l'eau	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13913	Départements	10 586,00	10 586,00	10 586,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)	9 000,00		
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 000,00		
2315	Installations matériel et outillage	6 000,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		24 586,00	15 586,00	15 586,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 167 219,00	1 081 265,00	1 081 265,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 081 265,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	350 000,00	361 000,00	361 000,00
1641	Emprunts en euro	350 000,00	361 000,00	361 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		350 000,00	361 000,00	361 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	274 000,00	130 000,00	130 000,00
10228	Autres fonds globalisés	274 000,00	130 000,00	130 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		274 000,00	130 000,00	130 000,00
45...2...	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		624 000,00	491 000,00	491 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	349 379,00	403 508,00	403 508,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	184 840,00	186 757,00	186 757,00
28031	Amortissement frais d'études		795,00	795,00
28033	Amortissement frais d'insertion	848,00	848,00	848,00
28128	Autres terrains	703,00	703,00	703,00
281311	Construc batiments d'exploitation	1 837,00	1 837,00	1 837,00
281351	Install génér batiments d'exploitation	15 816,00	15 549,00	15 549,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	161 347,00	163 568,00	163 568,00
28155	Outillage industriel	64,00	56,00	56,00
281561	Matériel spécifique exploitation	4 225,00	3 401,00	3 401,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		534 219,00	590 265,00	590 265,00
041	Opérations patrimoniales (8)	9 000,00		
2031	Frais d'études	9 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		543 219,00	590 265,00	590 265,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 167 219,00	1 081 265,00	1 081 265,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 081 265,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourseme nt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursem ents (6)	Profil d'amortisseme nt (7)	Possibilité de rembourse ment anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 322 750,41									
1641 Emprunts en euros (total)					6 322 750,41									
CA151314	CREDIT AGRICOLE	28/03/2007	12/04/2007	12/07/2007	1 000 000,00	F	FIXE	4,200	4,263	EURO	T	P	O	A-1
CA175689	CREDIT AGRICOLE	26/07/2007	27/08/2007	27/09/2007	200 000,00	F	FIXE	4,870	4,976	EURO	M	C	O	A-1
CAEAU681433	CREDIT AGRICOLE	07/08/2012	15/09/2012	15/09/2013	250 000,00	F	FIXE	5,650	5,692	EURO	A	P	O	A-1
CEA1010015	CAISSE D'EPARGNE	21/01/2010	25/01/2010	25/01/2011	1 000 000,00	F	FIXE	3,740	3,741	EURO	A	P	O	A-1
CEA1010110	CAISSE D'EPARGNE	16/04/2010	25/04/2010	25/07/2010	137 500,00	F	FIXE	3,540	3,605	EURO	T	P	O	A-1
CEA1013134	CAISSE D'EPARGNE	27/03/2013	18/04/2013	25/04/2014	764 200,00	F	FIXE	4,780	4,818	EURO	A	P	O	A-1
A1015426	CAISSE D'EPARGNE	16/07/2015	29/07/2015	25/10/2015	180 000,00	F	FIXE	1,540	1,571	EURO	T	P	O	A-1
CM26625403	CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN	08/07/2012	31/12/2011	31/03/2012	200 000,00	F	FIXE	4,250	4,373	EURO	T	P	O	A-1
CO6721	CREDIT AGRICOLE	13/05/2011	15/05/2011	15/05/2012	700 000,00	F	FIXE	4,320	4,397	EURO	A	P	O	A-1
DEXIA152334	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	05/10/1998	01/09/1998	01/03/1999	91 469,41	V	E6M + 0,30000	4,650	3,385	EURO	S	P	O	A-1
DEXIA258628	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/04/2008	01/05/2008	01/11/2008	500 000,00	F	FIXE	4,690	4,746	EURO	S	P	O	A-1
DEXIA261355	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/06/2007	01/07/2007	01/07/2008	300 000,00	F	FIXE	4,540	4,630	EURO	A	P	O	A-1
DEXI268976	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/04/2010	20/04/2010	01/08/2010	262 500,00	F	FIXE	2,520	2,543	EURO	T	P	O	A-1
LBPMON500656	LA BANQUE POSTALE	23/07/2014	05/09/2014	01/10/2015	387 081,00	F	FIXE	2,890	2,919	EURO	A	C	O	A-1
MONS08926EUR	LA BANQUE POSTALE	19/05/2016	22/06/2016	01/07/2017	350 000,00	V	E12M + 0,88000	0,697	1,664	EURO	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					6 322 750,41									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				4 614 447,78					340 678,34	176 067,80		76 030,33
1641 Emprunts en euros (total)				4 614 447,78					340 678,34	176 067,80		76 030,33
CA151314	N			626 994,36	10,25	F	FIXE	4,200	48 577,93	25 575,31		5 347,21
CA175689	N			125 332,96	15,58	F	FIXE	4,870	8 000,04	5 925,15		76,80
CAEAU681433	N			201 996,78	10,67	F	FIXE	5,650	13 742,46	11 412,82		3 147,20
CEA1010015	N			664 490,73	8,00	F	FIXE	3,740	63 461,69	24 851,95		21 000,45
CEA1010110	N			86 686,92	8,25	F	FIXE	3,540	8 902,96	2 951,40		508,81
CEA1013134	N			676 980,26	14,25	F	FIXE	4,780	31 895,89	32 359,66		21 204,36
A1015426	N			170 297,82	18,50	F	FIXE	1,540	7 897,07	2 577,13		462,13
CM26625403	N			146 830,37	10,00	F	FIXE	4,250	12 050,31	6 049,93		15,91
CO6721	N			516 390,00	9,33	F	FIXE	4,320	41 900,00	22 617,88		13 152,86
DEXIA152334	N			13 363,26	1,67	V	E6M + 0,30000	0,110	6 528,08	25,30		2,76
DEXIA258628	N			341 892,32	11,33	F	FIXE	4,690	23 035,62	15 767,78		2 519,94
DEXIA261355	N			196 963,86	10,50	F	FIXE	4,540	14 200,69	9 066,36		4 240,92
DEXI268976	N			160 757,94	8,33	F	FIXE	2,520	17 180,20	3 889,60		599,75
LBPMON500656	N			335 470,20	12,75	F	FIXE	2,890	25 805,40	9 695,09		2 255,72
MON508926EUR	N			350 000,00	19,50	V	E12M + 0,88000	0,880	17 500,00	3 302,44		1 495,51
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		4 614 447,78					340 678,34	176 067,80	0,00	76 030,33

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	4 614 447,78					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2-AMORTISSEMENTS-METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur :		
Seuil unitaire au delà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 500,00€		16/12/2015
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Frais relatif aux documents d'urbanisme	10	
Frais d'étude et d'insertion on suivis de réalisation	5	
Frais de recherche et développement	5	
Subventions d'équipement de droit privé	5	
Subventions d'équipement organisme public	15	
Brevet	sur la durée du privilège ou durée d'utilisation si plus brève	
Réseaux d'assainissement	60	
Stations d'épuration (ouvrage de génie civil):		
- ouvrages lourds (agglomérations importantes)	60	
- ouvrages courants, tels que bassins de décantation d'oxygénation, etc...	30	
Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau, réseaux	40	
Installation de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), pompes, appareils électro-mécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières) installations de ventilations	15	
Organes de régulation (électronique, capteurs, etc...)	8	
Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10	
Matériel d'exploitation	15	
Compteurs d'eau	15	
Véhicules	5	
véhicules légers (vélos, motocyclettes...)	5	
Véhicules industriels + camions	8	
Equipement de garages et ateliers	10	
Matériels de garages et d'ateliers	5	
Equipement de cuisines	10	
Equipement sportifs	10	
Signalétique horizontale et verticale	10	
Equipement du cimetière(caveaux, espace cinéraire...), aménagements	30	
Bien de faible valeur inférieure à 500€	1	
Matériel et Mobilier de bureau	10	
Matériel et Mobilier scolaire	10	
Matériel de bureau électrique ou électronique	5	
Matériel informatique	5	
Aménagement informatique	5	
Matériels divers	10	
Installations radios-électrique	5	
Sonorisation	10	
Logiciel	2	
Coffre fort	30	
Petits travaux d'électricité	5	
Réseaux divers	10	
Plantations	20	
Agencements et aménagements de terrain	20	
Agencements et aménagements divers	20	
Terrains de gisement (mines et carrières)	suivant durée du contrat d'exploitation	
Machines et matériel agricoles	8	
Outillages et Matériels techniques	5	
Matériels et équipements d'incendie, secours, police	10	
Matériels de navigation	10	
Installations et appareils de chauffage et de climatisation	10	
Appareils de levage- ascenseurs	30	
Matériels et équipements médical	5	
Petites constructions	5	

Bâtiments légers, abris	10	
Bâtiments durables	100	
Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	
Constructions sur sols d'autrui		suivant durée bail à construction
Réhabilitation de bâtiment	50	
Ouvrages de protection, digues, mur écran,	30	
Ouvrages d'accostage	30	
Quais maçonnerie, quais béton armé	30	
Quais palplanches	30	
Défenses d'accostage	10	
Aire de carénage	20	
Station d'avitaillement	20	
Construction de bâtiments, capitainerie...	50	
Ponts : génie civil, charpente métallique	60	
Mécanismes et poste de commande	30	
Engins de manutention, grues	30	
Dragues et refouleurs	30	
Chaland, pontons, remorqueurs	35	
Engins divers, vedettes, barges, barcasses...	25	
Stations de déballastage	20	
Installations de voirie	20	
Matériels de voirie	10	
Eclairages public, électricité	20	
Matériels liés au stationnement	10	
Chaussées, constructions de voies nouvelles	35	
Chaussées, élargissements, rectifications de tracé, amélioration de confort aménagement de carrefours, renforcement par augmentation d'épaisseur, remplacement de dalles, de pavage....	35	
Accessoires des chaussées (premier établissement)	35	

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		356 265,00	356 265,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	340 679,00	340 679,00
1641	Emprunts en euro	340 679,00	340 679,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)		15 586,00	15 586,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	15 586,00	15 586,00
139111	Subvention d'équipement agence de l'eau	5 000,00	5 000,00
13913	Départements	10 586,00	10 586,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	356 265,00			356 265,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		720 265,00	720 265,00
Ressources propres externes de l'année (a)		130 000,00	130 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	130 000,00	130 000,00
10228	Autres fonds globalisés	130 000,00	130 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		590 265,00	590 265,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	186 757,00	186 757,00
28031	Amortissement frais d'études	795,00	795,00
28033	Amortissement frais d'insertion	848,00	848,00
28128	Autres terrains	703,00	703,00
281311	Construc batiments d'exploitation	1 837,00	1 837,00
281351	Install génér batiments d'exploitation	15 549,00	15 549,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	163 568,00	163 568,00
28155	Outillage industriel	56,00	56,00
281561	Matériel spécifique exploitation	3 401,00	3 401,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	403 508,00	403 508,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	720 265,00				720 265,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 356 265,00
Ressources propres disponibles	IV 720 265,00
Solde	V=IV-II (6) +364 000,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1).				
Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)	Société des Eaux de Marseille	Eaux de Marseille	SA	0,00 €
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions Date de convocation : .../.../..... Présenté par le(1), A le..... Le(1), Délibéré par(2), réunion en session A le..... Les membres du(2) Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le A le			
Ferdinand BERNHARD		Béatrice TOURET	
Patricia AUBERT		Sandrine FERRERI	
Jean BRONDI		Nathalie DI VITO	
Yvelise DAMMANN		Eric MIGLIACCIO	
Jean-Luc GRANET		Carole DE PERETTI	
Muriel CANOLLE		Frédéric CARTA	
Yves FAUQUEUR		Ludovic LEONCINI	
Fanny MAZELLA		Nathalie GAVET	
Robert PORCU		Pierre CHAZAL	
Patrice ESQUOY		Ernest ROSSO	
Danièle CANESE		Didier GEORGE	
Rose FABRE		Colette GATIMEL	
Philippe VON EUW		Françoise TOURNEUR	
Bernard ROTGER		Olivier THOMAS	
Elyane THIBAU		Cécilia PAPADACCI	
Daniel ALSTERS		Véronique ROUMIEU	
Giuliana PALLESCHI		(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme; (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.	

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 21830123200102	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE SANARY SUR MER
---	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'OLLIOULES 083010

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4 (1)

BUDGET	Budget Primitif	(2)
---------------	------------------------	------------

BUDGET : (2) Budget annexe des parcs et stationnement

ANNEE **2017**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
 - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
~~_____ budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).
 Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 418 558,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 418 558,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 994 521,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 994 521,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 413 079,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES					A2	
DEPENSES D' EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	512 479,00		451 896,00	451 896,00	451 896,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	369 400,00		374 750,00	374 750,00	374 750,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses des services		881 879,00		827 646,00	827 646,00	827 646,00
66	Charges financières	349 013,00		294 797,00	294 797,00	294 797,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 594,00	1 594,00	1 594,00
68	Dotations aux provisions (4)			162 000,00	162 000,00	162 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 231 892,00		1 286 037,00	1 286 037,00	1 286 037,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 062 231,00		917 617,00	917 617,00	917 617,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	191 423,00		214 904,00	214 904,00	214 904,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 253 654,00		1 132 521,00	1 132 521,00	1 132 521,00
TOTAL		2 485 546,00		2 418 558,00	2 418 558,00	2 418 558,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES					2 418 558,00	

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges	100,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	2 467 888,00		2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		2 467 988,00		2 401 000,00	2 401 000,00	2 401 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		2 468 988,00		2 402 000,00	2 402 000,00	2 402 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	16 558,00		16 558,00	16 558,00	16 558,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		16 558,00		16 558,00	16 558,00	16 558,00
TOTAL		2 485 546,00		2 418 558,00	2 418 558,00	2 418 558,00
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						
						=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						2 418 558,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 115 963,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---------------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	245 000,00		445 000,00	445 000,00	445 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 024 730,00		840 000,00	840 000,00	840 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 299 730,00		1 335 000,00	1 335 000,00	1 335 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	593 000,00		642 963,00	642 963,00	642 963,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	593 000,00		642 963,00	642 963,00	642 963,00
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 892 730,00		1 977 963,00	1 977 963,00	1 977 963,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	16 558,00		16 558,00	16 558,00	16 558,00
041	Opérations patrimoniales (4)	80 023,00				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	96 581,00		16 558,00	16 558,00	16 558,00
	TOTAL	1 989 311,00		1 994 521,00	1 994 521,00	1 994 521,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 994 521,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	584 000,00		862 000,00	862 000,00	862 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	584 000,00		862 000,00	862 000,00	862 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus	71 634,00				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières	71 634,00				
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	655 634,00		862 000,00	862 000,00	862 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 062 231,00		917 617,00	917 617,00	917 617,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	191 423,00		214 904,00	214 904,00	214 904,00
041	Opérations patrimoniales (4)	80 023,00				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 333 677,00		1 132 521,00	1 132 521,00	1 132 521,00
	TOTAL	1 989 311,00		1 994 521,00	1 994 521,00	1 994 521,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 994 521,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT (8)

1 115 963,00

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	451 896,00		451 896,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	374 750,00		374 750,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	294 797,00		294 797,00
67	Charges exceptionnelles	1 594,00		1 594,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	162 000,00	214 904,00	376 904,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		917 617,00	917 617,00
Dépenses d'exploitation - Total		1 286 037,00	1 132 521,00	2 418 558,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 418 558,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		16 558,00	16 558,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	642 963,00		642 963,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	50 000,00		50 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	445 000,00		445 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	840 000,00		840 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 977 963,00	16 558,00	1 994 521,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 994 521,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 000,00		1 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	2 400 000,00		2 400 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	1 000,00	16 558,00	17 558,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		2 402 000,00	16 558,00	2 418 558,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 418 558,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	862 000,00		862 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		214 904,00	214 904,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		917 617,00	917 617,00
Recettes d'investissement - Total		862 000,00	1 132 521,00	1 994 521,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 994 521,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	512 479,00	451 896,00	451 896,00
6061	Eau, énergie...	27 890,00	31 000,00	31 000,00
6063	Fournitures d'entretien et petit équipem	4 500,00	3 200,00	3 200,00
6064	Fournitures administratives	3 633,00	2 513,00	2 513,00
6066	Carburants	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	21 000,00	20 800,00	20 800,00
61551	Matériel roulant	2 630,00	3 000,00	3 000,00
61558	Autres biens mobiliers		30 000,00	30 000,00
6156	Maintenance	98 435,00	60 249,00	60 249,00
6161	Multirisques	1 100,00	1 100,00	1 100,00
617	Études et recherches	500,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	33 654,00		
6231	Annonces et insertions	3 000,00	2 340,00	2 340,00
6236	Catalogues et imprimés	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6248	Divers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement		200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	22 120,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	22 000,00	33 844,00	33 844,00
6282	Frais de gardiennage		8 400,00	8 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	61 517,00	50 100,00	50 100,00
635111	Cotisation foncière des entreprises		20 000,00	20 000,00
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des ent		1 200,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	37 000,00	37 000,00	37 000,00
637	Autres impôts, taxes et versements	138 500,00	103 950,00	103 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	369 400,00	374 750,00	374 750,00
6218	Autre personnel extérieur	126 300,00	125 000,00	125 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions base	144 000,00	150 500,00	150 500,00
6414	Indemnités et avantages divers	13 700,00	13 700,00	13 700,00
6415	Supplément familial	900,00	900,00	900,00
6451	Cotisations urssaf	37 000,00	37 000,00	37 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	38 500,00	38 500,00	38 500,00
6454	Cotisations aux assedic	4 800,00	4 800,00	4 800,00
6475	Médecine du travail	500,00	650,00	650,00
648	Autres charges de personnel	3 700,00	3 700,00	3 700,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non valeur		1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		881 879,00	827 646,00	827 646,00
66	Charges financières (b)	349 013,00	294 797,00	294 797,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes	356 300,00	301 435,00	301 435,00
66112	ICNE	-7 287,00	-6 638,00	-6 638,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 594,00	1 594,00
673	Titres annulés	1 000,00	794,00	794,00
678	Autres charges exceptionnelles		800,00	800,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)		162 000,00	162 000,00
6815	Dap pour risques et charges d'exploitati		162 000,00	162 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e+f		1 231 892,00	1 286 037,00	1 286 037,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retranscrit au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	1 062 231,00	917 617,00	917 617,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	191 423,00	214 904,00	214 904,00
6811	Dotations aux amortissements	191 423,00	214 904,00	214 904,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 253 654,00	1 132 521,00	1 132 521,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 253 654,00	1 132 521,00	1 132 521,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		2 485 546,00	2 418 558,00	2 418 558,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (13)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				2 418 558,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	94 687,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	101 325,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-6 638,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retranscrit au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 6612 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	100,00	1 000,00	1 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	100,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	2 467 888,00	2 400 000,00	2 400 000,00
706	Prestations de services	2 285 928,00	2 218 500,00	2 218 500,00
7083	Locations diverses	179 460,00	179 000,00	179 000,00
7087	Remboursements de frais	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		2 467 988,00	2 401 000,00	2 401 000,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 468 988,00	2 402 000,00	2 402 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	16 558,00	16 558,00	16 558,00
777	Quote-part subv inv trans cpte résultat	16 558,00	16 558,00	16 558,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 558,00	16 558,00	16 558,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	2 485 546,00	2 418 558,00	2 418 558,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
-----------------------------------	----------

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
---	----------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 2 418 558,00
--	---------------------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DJ 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	30 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	245 000,00	445 000,00	445 000,00
2135	Installations générales, agencements	105 000,00	270 000,00	270 000,00
2188	Autres matériels	140 000,00	175 000,00	175 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	1 024 730,00	840 000,00	840 000,00
2313	Constructions		100 000,00	100 000,00
2315	Installations, matériel	1 024 730,00	740 000,00	740 000,00
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		1 299 730,00	1 335 000,00	1 335 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	593 000,00	642 963,00	642 963,00
1641	Emprunts en euro	593 000,00	642 963,00	642 963,00
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		593 000,00	642 963,00	642 963,00
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 892 730,00	1 977 963,00	1 977 963,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	16 558,00	16 558,00	16 558,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	16 558,00	16 558,00	16 558,00
13913	Départements	16 558,00	16 558,00	16 558,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)	80 023,00		
2188	Autres matériels	14 063,00		
2315	Installations, matériel	65 960,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		96 581,00	16 558,00	16 558,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 989 311,00	1 994 521,00	1 994 521,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 994 521,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	584 000,00	862 000,00	862 000,00
1641	Emprunts en euro	584 000,00	862 000,00	862 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		584 000,00	862 000,00	862 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus	71 634,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	71 634,00		
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		71 634,00		
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		655 634,00	862 000,00	862 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	1 062 231,00	917 617,00	917 617,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	191 423,00	214 904,00	214 904,00
28121	Terrains nus	14 230,00	14 230,00	14 230,00
28125	Terrains bâtis	638,00	638,00	638,00
28128	Autres terrains	27 154,00	27 779,00	27 779,00
28131	Bâtiments	13 068,00	13 068,00	13 068,00
28135	Installations générales, agencements	64 783,00	78 284,00	78 284,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 290,00	2 060,00	2 060,00
28153	Installations à caractère spécifique	20 164,00	20 164,00	20 164,00
28154	Matériel industriel	13 606,00	13 486,00	13 486,00
28182	Matériel de transport	4 065,00	4 065,00	4 065,00
28183	Matériel de bureau et informatique	908,00	1 038,00	1 038,00
28184	Mobilier	100,00	100,00	100,00
28188	Amortissements matériels divers	30 417,00	39 992,00	39 992,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 253 654,00	1 132 521,00	1 132 521,00
041	Opérations patrimoniales (8)	80 023,00		
2031	Frais d'études	12 500,00		
2033	Frais d'insertion	1 833,00		
238	Avances et acomptes sur cdes immo. corp	65 690,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 333 677,00	1 132 521,00	1 132 521,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 989 311,00	1 994 521,00	1 994 521,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 994 521,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES														IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE														A1.2
A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourseme nt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursem ents (6)	Profil d'amortissem ent (7)	Possibilité de rembourse ment anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 904 380,55									
1641 Emprunts en euros (total)					11 904 380,55									
CA151311	CREDIT AGRICOLE	28/03/2007	12/04/2007	12/07/2007	600 000,00	F	FIXE	4,200	4,263	EURO	T	P	O	A-1
CA83192	CREDIT AGRICOLE	13/08/2003	24/08/2003	24/09/2003	900 000,00	F	FXE	3,760	3,822	EURO	M	P	O	A-1
CA83265	CREDIT AGRICOLE	13/08/2003	01/10/2003	01/11/2003	900 000,00	F	FIXE	3,810	3,877	EURO	M	P	O	A-1
CE1009636	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2009	25/01/2010	25/01/2011	907 740,00	F	FIXE	3,800	3,801	EURO	A	P	O	A-1
CE30016	CAISSE D'EPARGNE	19/11/2007	25/11/2007	25/12/2007	800 000,00	F	FXE	4,740	4,841	EURO	M	P	O	A-1
CEA1010234	CAISSE D'EPARGNE	13/01/2201	25/12/2010	25/03/2011	500 000,00	F	FIXE	2,980	3,019	EURO	T	P	O	A-1
CEA1013133	CAISSE D'EPARGNE	27/03/2013	18/04/2013	25/04/2014	1 011 675,00	F	FIXE	4,780	4,818	EURO	A	P	O	A-1
CEARP01396	CAISSE D'EPARGNE	06/10/2006	25/10/2006	25/10/2007	300 000,00	F	FXE	4,140	4,156	EURO	A	P	O	A-1
CEARP30015	CAISSE D'EPARGNE	31/10/2007	25/11/2007	25/12/2007	900 000,00	F	FIXE	4,690	4,789	EURO	M	P	O	A-1
CM26625404	CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN	07/12/2011	01/01/2012	31/03/2012	150 000,00	F	FIXE	4,250	4,394	EURO	T	P	O	A-1
CO6723	CREDIT AGRICOLE	13/05/2011	15/05/2011	15/05/2012	500 000,00	F	FIXE	4,320	4,397	EURO	A	P	O	A-1
DEXIA258630	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/04/2008	30/04/2008	01/11/2008	100 000,00	F	FIXE	4,690	4,744	EURO	S	P	O	A-1
DEXIA259929	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	09/06/2008	20/06/2008	01/10/2008	280 000,00	F	FIXE	4,720	4,804	EURO	T	P	O	A-1
DEXIA261659	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	22/06/2007	26/06/2007	01/07/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,620	4,687	EURO	A	P	O	A-1
LBPMON500657	LA BANQUE POSTALE	23/07/2014	05/09/2014	01/10/2015	448 213,00	F	FIXE	2,890	2,919	EURO	A	C	O	A-1
MON504947	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/06/2015	01/08/2015	01/11/2015	100 000,00	F	FIXE	1,590	1,689	EURO	T	C	O	A-1
MON509660EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	07/04/2016	22/04/2016	01/08/2016	1 922 752,55	F	FIXE	1,360	1,403	EURO	T	C	O	A-1
MON508925EUR	LA BANQUE POSTALE	19/05/1116	22/06/2016	01/07/2017	584 000,00	V	E12M + 0,88000	0,697	1,664	EURO	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					11 904 380,55									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES											
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											
A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				8 964 603,42					642 962,88	301 435,00	
1641 Emprunts en euros (total)				8 964 603,42					642 962,88	301 435,00	
CA151311	N			376 196,44	10,25	F	FIXE	4,200	29 146,78	15 345,18	
CA83192	N			377 392,62	6,58	F	FIXE	3,760	50 767,15	13 321,01	
CA83265	N			386 725,33	6,75	F	FIXE	3,810	50 511,44	13 858,24	
CE1009636	N			604 077,97	8,00	F	FIXE	3,800	57 550,54	22 954,96	
CE30016	N			662 965,32	20,83	F	FIXE	4,740	19 005,14	31 015,18	
CEA1010234	N			326 220,81	8,92	F	FIXE	2,980	32 093,53	9 364,95	
CEA1013133	N			896 210,44	14,25	F	FIXE	4,780	42 224,90	42 838,86	
CEARP01396	N			180 013,95	9,75	F	FIXE	4,140	14 896,47	7 452,58	
CEARP30015	N			685 449,66	15,83	F	FIXE	4,690	29 685,75	31 514,85	
CM26625404	N			110 122,68	10,00	F	FIXE	4,250	9 037,75	4 537,45	
CO6723	N			368 850,00	9,33	F	FIXE	4,320	29 930,00	16 155,63	
DEXIA258630	N			68 378,47	11,33	F	FIXE	4,690	4 607,12	3 153,56	
DEXIA259929	N			194 936,36	11,50	F	FIXE	4,720	12 731,30	8 977,86	
DEXIA261659	N			825 648,57	20,50	F	FIXE	4,620	24 116,14	38 674,76	
LBPMON500657	N			388 451,26	12,75	F	FIXE	2,890	29 880,87	11 226,24	
MON504947	N			91 666,65	13,58	F	FIXE	1,590	6 666,68	1 417,74	
MON509660EUR	N			1 837 296,89	10,58	F	FIXE	1,360	170 911,32	24 115,59	
MON508925EUR	N			584 000,00	19,50	V	E12M + 0,88000	0,880	29 200,00	5 510,36	
1643 Emprunts en devises (total)											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)											
1681 Autres emprunts (total)											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général		0,00		8 964 603,42					642 962,88	301 435,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV
A1.2

[illegible]

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	8 964 603,42					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2-AMORTISSEMENTS-METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur :		
Seuil unitaire au delà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 500,00€		16/12/2015
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Frais relatif aux documents d'urbanisme	10	
Frais d'étude et d'insertion on suivis de réalisation	5	
Frais de recherche et développement	5	
Subventions d'équipement de droit privé	5	
Subventions d'équipement organisme public	15	
Brevet	sur la durée du privilège ou durée d'utilisation si plus brève	
Réseaux d'assainissement	60	
Stations d'épuration (ouvrage de génie civil):		
- ouvrages lourds (agglomérations importantes)	60	
- ouvrages courants, tels que bassins de décantation d'oxygénation, etc...	30	
Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau, réseaux	40	
Installation de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), pompes, appareils électro-mécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières) installations de ventilations	15	
Organes de régulation (électronique, capteurs, etc...)	8	
Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10	
Matériel d'exploitation	15	
Compteurs d'eau	15	
Véhicules	5	
véhicules légers (vélos, motocyclettes...)	5	
Véhicules industriels + camions	8	
Equipement de garages et ateliers	10	
Matériels de garages et d'ateliers	5	
Equipement de cuisines	10	
Equipement sportifs	10	
Signalétique horizontale et verticale	10	
Equipement du cimetière(caveaux, espace cinéraire...), aménagements	30	
Bien de faible valeur inférieure à 500€	1	
Matériel et Mobilier de bureau	10	
Matériel et Mobilier scolaire	10	
Matériel de bureau électrique ou électronique	5	
Matériel informatique	5	
Aménagement informatique	5	
Matériels divers	10	
Installations radios-électrique	5	
Sonorisation	10	
Logiciel	2	
Coffre fort	30	
Petits travaux d'électricité	5	
Réseaux divers	10	
Plantations	20	
Agencements et aménagements de terrain	20	
Agencements et aménagements divers	20	
Terrains de gisement (mines et carrières)	suivant durée du contrat d'exploitation	
Machines et matériel agricoles	8	
Outillages et Matériels techniques	5	
Matériels et équipements d'incendie, secours, police	10	
Matériels de navigation	10	
Installations et appareils de chauffage et de climatisation	10	
Appareils de levage- ascenseurs	30	
Matériels et équipements médical	5	
Petites constructions	5	

Bâtiments légers, abris		10
Bâtiments durables		100
Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques		20
Constructions sur sols d'autrui	suivant durée bail à construction	
Réhabilitation de bâtiment		50
Ouvrages de protection, digues, mur écran,		30
Ouvrages d'accostage		30
Quais maçonnerie, quais béton armé		30
Quais palplanches		30
Défenses d'accostage		10
Aire de carénage		20
Station d'avitaillement		20
Construction de bâtiments, capitainerie...		50
Ponts : génie civil, charpente métallique		60
Mécanismes et poste de commande		30
Engins de manutention, grues		30
Dragues et refouleurs		30
Chalands, pontons, remorqueurs		35
Engins divers, vedettes, barges, barcasses...		25
Stations de déballastage		20
Installations de voirie		20
Matériels de voirie		10
Eclairages public, électricité		20
Matériels liés au stationnement		10
Chaussées, constructions de voies nouvelles		35
Chaussées, élargissements, rectifications de tracé, amélioration de confort aménagement de carrefours, renforcement par augmentation d'épaisseur, remplacement de dalles, de pavage....		35
Accessoires des chaussées (premier établissement)		35

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		659 521,00	659 521,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	642 963,00	642 963,00
1641	Emprunts en euro	642 963,00	642 963,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)		16 558,00	16 558,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	16 558,00	16 558,00
13913	Départements	16 558,00	16 558,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	659 521,00			659 521,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		1 132 521,00	1 132 521,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 132 521,00	1 132 521,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	214 904,00	214 904,00
28121	Terrains nus	14 230,00	14 230,00
28125	Terrains bâtis	638,00	638,00
28128	Autres terrains	27 779,00	27 779,00
28131	Bâtiments	13 068,00	13 068,00
28135	Installations générales, agencements	78 284,00	78 284,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 060,00	2 060,00
28153	Installations à caractère spécifique	20 164,00	20 164,00
28154	Matériel industriel	13 486,00	13 486,00
28182	Matériel de transport	4 065,00	4 065,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 038,00	1 038,00
28184	Mobilier	100,00	100,00
28188	Amortissements matériels divers	39 992,00	39 992,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	917 617,00	917 617,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 132 521,00				1 132 521,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 659 521,00
Ressources propres disponibles	IV 1 132 521,00
Solde	V=IV-II (6) +473 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)		9	0	9	5	0	5
Agent de Maîtrise	C	2	0	2	1	0	1
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	2	0	2	1	0	1
Adjoint Technique 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
dont 1 agent détaché							
1 agent en dispo non compté							
Adjoint Technique 2ème classe	C	3	0	3	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		9	0	9	5	0	5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
2 agents	C	Parcs	340	/	3a & 3b	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 21830123200094	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE SANARY SUR MER
---	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'OLLIOULES 083010

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4 (1)

BUDGET	Budget Primitif	(2)
---------------	------------------------	------------

BUDGET : (2) Budget annexe des ports

ANNEE **2017**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)	X	
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

~~_____ budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 134 000,00	11 134 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	11 134 000,00	11 134 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 826 704,00	9 826 704,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 826 704,00	9 826 704,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	20 960 704,00	20 960 704,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	736 568,00		949 401,00	949 401,00	949 401,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	452 970,00		450 730,00	450 730,00	450 730,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	15 440,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses des services		1 204 978,00		1 420 131,00	1 420 131,00	1 420 131,00
66	Charges financières	54 024,00		92 645,00	92 645,00	92 645,00
67	Charges exceptionnelles	57 800,00		88 300,00	88 300,00	88 300,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 316 802,00		1 601 076,00	1 601 076,00	1 601 076,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 631 701,00		9 399 905,00	9 399 905,00	9 399 905,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	121 963,00		133 019,00	133 019,00	133 019,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 753 664,00		9 532 924,00	9 532 924,00	9 532 924,00
TOTAL		6 070 466,00		11 134 000,00	11 134 000,00	11 134 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 134 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges	1 000,00		500,00	500,00	500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	5 947 092,00		11 133 500,00	11 133 500,00	11 133 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	121 600,00				
Total des recettes de gestion courante		6 069 692,00		11 134 000,00	11 134 000,00	11 134 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	100,00				
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		6 069 792,00		11 134 000,00	11 134 000,00	11 134 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	674,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		674,00				
TOTAL		6 070 466,00		11 134 000,00	11 134 000,00	11 134 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 134 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 532 924,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles	184 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	167 000,00		248 000,00	248 000,00	248 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 574 500,00		9 464 000,00	9 464 000,00	9 464 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	4 925 500,00		9 762 000,00	9 762 000,00	9 762 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	61 730,00		64 704,00	64 704,00	64 704,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	61 730,00		64 704,00	64 704,00	64 704,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 987 230,00		9 826 704,00	9 826 704,00	9 826 704,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	674,00				
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	674,00				
	TOTAL	4 987 904,00		9 826 704,00	9 826 704,00	9 826 704,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES

9 826 704,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement	234 240,00		195 780,00	195 780,00	195 780,00
16	Emprunts et dettes assimilées			98 000,00	98 000,00	98 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	234 240,00		293 780,00	293 780,00	293 780,00
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	234 240,00		293 780,00	293 780,00	293 780,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	4 631 701,00		9 399 905,00	9 399 905,00	9 399 905,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	121 963,00		133 019,00	133 019,00	133 019,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 753 664,00		9 532 924,00	9 532 924,00	9 532 924,00
	TOTAL	4 987 904,00		9 826 704,00	9 826 704,00	9 826 704,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES

9 826 704,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT (8)**

9 532 924,00

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	949 401,00		949 401,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	450 730,00		450 730,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00		20 000,00
66	Charges financières	92 645,00		92 645,00
67	Charges exceptionnelles	88 300,00		88 300,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		133 019,00	133 019,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		9 399 905,00	9 399 905,00
	Dépenses d'exploitation - Total	1 601 076,00	9 532 924,00	11 134 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 134 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	64 704,00		64 704,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	50 000,00		50 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	248 000,00		248 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	9 464 000,00		9 464 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	9 826 704,00		9 826 704,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 826 704,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	500,00		500,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	11 133 500,00		11 133 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	11 134 000,00		11 134 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 134 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	195 780,00		195 780,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	98 000,00		98 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		133 019,00	133 019,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		9 399 905,00	9 399 905,00
	Recettes d'investissement - Total	293 780,00	9 532 924,00	9 826 704,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 826 704,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	736 568,00	949 401,00	949 401,00
6061	Eau,énergie...	20 465,00	18 630,00	18 630,00
6063	Fournitures d'entretien et petit équipem	6 950,00	6 500,00	6 500,00
6064	Fournitures administratives	2 163,00	2 531,00	2 531,00
6066	Carburants	200 060,00	380 200,00	380 200,00
6068	Autres matières et fournitures	16 300,00	5 300,00	5 300,00
6132	Locations immobilières	28 000,00	38 000,00	38 000,00
6135	Locations mobilières	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	4 800,00	4 800,00	4 800,00
6152	Sur biens immobiliers	13 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Matériel roulant	900,00	1 500,00	1 500,00
61558	Autres biens mobiliers	23 000,00	42 000,00	42 000,00
6156	Maintenance	79 630,00	73 459,00	73 459,00
6161	Multirisques	4 200,00	5 000,00	5 000,00
617	Études et recherches	10 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptables et aux régisse	1 000,00		
6226	Honoraires	2 500,00	38 521,00	38 521,00
6227	Frais actes et contentieux	2 000,00		
6228	Divers	1 500,00		
6231	Annonces et insertions	6 500,00	6 980,00	6 980,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	600,00	600,00	600,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6261	Frais d'affranchissement		3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	26 430,00	22 480,00	22 480,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 050,00	9 500,00	9 500,00
6282	Frais de gardiennage	100 000,00	110 000,00	110 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 420,00	4 100,00	4 100,00
635111	Cotisation foncière des entreprises		38 300,00	38 300,00
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des ent		1 200,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	121 600,00	65 000,00	65 000,00
637	Autres impôts, taxes et versements	1 500,00	2 800,00	2 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	452 970,00	450 730,00	450 730,00
6218	Autre personnel extérieur	161 270,00	165 000,00	165 000,00
6411	Salaires,appointements,commissions base	212 000,00	206 030,00	206 030,00
6414	Indemnités et avantages divers	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6415	Supplément familial	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6451	Cotisations ursaff	33 500,00	33 500,00	33 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6454	Cotisations aux assedic	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail	500,00	500,00	500,00
648	Autres charges de personnel	4 000,00	4 000,00	4 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	15 440,00	20 000,00	20 000,00
6541	Créances admises en non valeur		20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	15 440,00		
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65)		1 204 978,00	1 420 131,00	1 420 131,00
66	Charges financières (b)	54 024,00	92 645,00	92 645,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes	54 100,00	92 897,00	92 897,00
66112	Ice	-76,00	-252,00	-252,00

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	57 800,00	88 300,00	88 300,00
6743	Subv exceptionnelle de fonctionnement	57 800,00	48 300,00	48 300,00
678	Autres charges exceptionnelles		40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 316 802,00	1 601 076,00	1 601 076,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	4 631 701,00	9 399 905,00	9 399 905,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	121 963,00	133 019,00	133 019,00
6811	Dotations aux amortissements	121 963,00	133 019,00	133 019,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 753 664,00	9 532 924,00	9 532 924,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 753 664,00	9 532 924,00	9 532 924,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		6 070 466,00	11 134 000,00	11 134 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (13)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				11 134 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	9 106,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 358,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-252,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 000,00	500,00	500,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	1 000,00	500,00	500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	5 947 092,00	11 133 500,00	11 133 500,00
701	Ventes de produits finis et intermédiaireir	209 000,00	390 000,00	390 000,00
706	Prestations de services	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7083	Locations diverses	846 000,00	873 000,00	873 000,00
7087	Remboursements de frais	15 092,00	230 500,00	230 500,00
7088	Autres produits d'activités annexes	4 875 000,00	9 638 000,00	9 638 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	121 600,00		
758	Produits divers de gestion courante	121 600,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		6 069 692,00	11 134 000,00	11 134 000,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	100,00		
778	Autres produits exceptionnels	100,00		
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 069 792,00	11 134 000,00	11 134 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	674,00		
777	Quote-part subv inv trans cpte résultat	674,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		674,00		

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	6 070 466,00	11 134 000,00	11 134 000,00
--	---------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 134 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	184 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	184 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	167 000,00	248 000,00	248 000,00
2135	Installations générales, agencements	112 000,00	150 000,00	150 000,00
2182	Matériel de transport	55 000,00	95 000,00	95 000,00
2188	Autres matériels		3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	4 574 500,00	9 464 000,00	9 464 000,00
2315	Installations, matériel	4 574 500,00	9 464 000,00	9 464 000,00
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		4 925 500,00	9 762 000,00	9 762 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	61 730,00	64 704,00	64 704,00
1641	Emprunts en euro	61 730,00	64 704,00	64 704,00
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		61 730,00	64 704,00	64 704,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 987 230,00	9 826 704,00	9 826 704,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	674,00		
	Reprises sur autofinancement antérieur	674,00		
13913	Départements	426,00		
13918	Autres	248,00		
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		674,00		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	4 987 904,00	9 826 704,00	9 826 704,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	

	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 826 704,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement	234 240,00	195 780,00	195 780,00
1311	Etat et établissements nationaux	35 000,00		
1312	Régions	47 000,00	47 000,00	47 000,00
1313	Départements	148 780,00	148 780,00	148 780,00
1318	Autres	3 460,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		98 000,00	98 000,00
1641	Emprunts en euro		98 000,00	98 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		234 240,00	293 780,00	293 780,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		234 240,00	293 780,00	293 780,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	4 631 701,00	9 399 905,00	9 399 905,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	121 963,00	133 019,00	133 019,00
28031	Amort des frais d'études		2 890,00	2 890,00
28121	Terrains nus	1 027,00	1 027,00	1 027,00
28125	Terrains bâtis	2 767,00	2 767,00	2 767,00
28128	Autres terrains	755,00	755,00	755,00
28131	Bâtiments	3 539,00	3 539,00	3 539,00
28135	Installations générales, agencements	23 731,00	26 189,00	26 189,00
28138	Autres constructions	119,00	119,00	119,00
28151	Installations complexes spécialisées	54 606,00	55 059,00	55 059,00
28153	Installations à caractère spécifique	24 025,00	28 126,00	28 126,00
28182	Matériel de transport	5 438,00	5 438,00	5 438,00
28184	Mobilier	208,00	208,00	208,00
28188	Amortissements matériels divers	5 748,00	6 902,00	6 902,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 753 664,00	9 532 924,00	9 532 924,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 753 664,00	9 532 924,00	9 532 924,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		4 987 904,00	9 826 704,00	9 826 704,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				9 826 704,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourseme nt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse ments (6)	Profil d'amortisse ment (7)	Possibilité de rembourse ment anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
(Total)					6 610 000,00									
(total)					6 610 000,00									
00601109557	CREDIT AGRICOLE	23/12/2015	22/01/2016	22/04/2016	1 500 000,00	F	FIXE	1,730	1,842	EURO	X	F	O	A-1
CEA1008661	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2008	25/01/2009	25/02/2009	10 000,00	F	FIXE	4,770	4,998	EURO	M	P	O	A-1
CEA1011554	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2011	06/12/2011	25/03/2012	1 000 000,00	F	FIXE	4,750	4,847	EURO	T	P	O	A-1
A1016636	CAISSE D'EPARGNE	29/08/2016	23/11/2016	25/11/2017	4 000 000,00	F	FIXE	0,730	0,730	EURO	A	P	O	A-1
DEXIA258631	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/04/2008	30/04/2008	01/11/2008	100 000,00	F	FIXE	4,690	4,744	EURO	S	P	O	A-1
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					6 610 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
(Total)				6 315 576,96					64 703,68	92 896,14		9 105,14
(total)				6 315 576,96					64 703,68	92 896,14		9 105,14
00601109557	N			1 500 000,00	1,00	F	FIXE	1,730	0,00	25 950,00		5 006,66
CEA1008661	N			5 608,16	7,00	F	FIXE	4,770	681,96	252,72		4,42
CEA1011554	N			741 590,33	9,92	F	FIXE	4,750	59 414,60	34 177,64		630,07
A1016636	N			4 000 000,00	2,83	F	FIXE	0,730	0,00	29 362,22		2 960,00
DEXIA258631	N			68 378,47	11,33	F	FIXE	4,690	4 607,12	3 153,56		503,99
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		6 315 576,96					64 703,68	92 896,14	0,00	9 105,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	6 315 576,96					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2-AMORTISSEMENTS-METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur : Seuil unitaire an deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 500,00€		16/12/2015
Catégories de biens amortis		Durée (en années)
Frais relatif aux documents d'urbanisme		10
Frais d'étude et d'insertion on suivis de réalisation		5
Frais de recherche et développement		5
Subventions d'équipement de droit privé		5
Subventions d'équipement organisme public		15
Brevet	sur la durée du privilège ou durée d'utilisation si plus brève	
Réseaux d'assainissement		60
Stations d'épuration (ouvrage de génie civil):		
- ouvrages lourds (agglomérations importantes)		60
- ouvrages courants, tels que bassins de décantation d'oxygénation, etc...		30
Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau, réseaux		40
Installation de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), pompes, appareils électro-mécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières) installations de ventilations		15
Organes de régulation (électronique, capteurs, etc...)		8
Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillages		10
Matériel d'exploitation		15
Compteurs d'eau		15
Véhicules		5
véhicules légers (vélos, motocyclettes...)		5
Véhicules industriels + camions		8
Equipement de garages et ateliers		10
Matériels de garages et d'ateliers		5
Equipement de cuisines		10
Equipement sportifs		10
Signalétique horizontale et verticale		10
Equipement du cimetière(caveaux, espace cinéraire...), aménagements		30
Bien de faible valeur inférieure à 500€		1
Matériel et Mobilier de bureau		10
Matériel et Mobilier scolaire		10
Matériel de bureau électrique ou électronique		5
Matériel informatique		5
Aménagement informatique		5
Matériels divers		10
Installations radios-électrique		5
Sonorisation		10
Logiciel		2
Coffre fort		30
Petits travaux d'électricité		5
Réseaux divers		10
Plantations		20
Agencements et aménagements de terrain		20
Agencements et aménagements divers		20
Terrains de gisement (mines et carrières)	suivant durée du contrat d'exploitation	
Machines et matériel agricoles		8
Outillages et Matériels techniques		5
Matériels et équipements d'incendie, secours, police		10
Matériels de navigation		10
Installations et appareils de chauffage et de climatisation		10

Appareils de levage- ascenseurs		30	
Matériels et équipements médical		5	
Petites constructions		5	
Bâtiments légers, abris		10	
Bâtiments durables		100	
Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques		20	
Constructions sur sols d'autrui	suivant durée bail à construction		
Réhabilitation de bâtiment		50	
Ouvrages de protection, digues, mur écran,		30	
Ouvrages d'accostage		30	
Quais maçonnerie, quais béton armé		30	
Quais palplanches		30	
Défenses d'accostage		10	
Aire de carénage		20	
Station d'avitaillement		20	
Construction de bâtiments, capitainerie...		50	
Ponts : génie civil, charpente métallique		60	
Mécanismes et poste de commande		30	
Engins de manutention, grues		30	
Dragues et refouleurs		30	
Chaland, pontons, remorqueurs		35	
Engins divers, vedettes, barges, barcasses...		25	
Stations de déballastage		20	
Installations de voirie		20	
Matériels de voirie		10	
Eclairages public, électricité		20	
Matériels liés au stationnement		10	
Chaussées, constructions de voies nouvelles		35	
Chaussées, élargissements, rectifications de tracé, amélioration de confort			
aménagement de carrefours,renforcement par augmentation d'épaisseur,			
remplacement de dalles, de pavage....		35	
Accessoires des chaussées (premier établissement)		35	

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		64 704,00	64 704,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	64 704,00	64 704,00
1641	Emprunts en euro	64 704,00	64 704,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	64 704,00			64 704,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		9 532 924,00	9 532 924,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 532 924,00	9 532 924,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	133 019,00	133 019,00
28031	Amort des frais d'études	2 890,00	2 890,00
28121	Terrains nus	1 027,00	1 027,00
28125	Terrains bâtis	2 767,00	2 767,00
28128	Autres terrains	755,00	755,00
28131	Bâtiments	3 539,00	3 539,00
28135	Installations générales, agencements	26 189,00	26 189,00
28138	Autres constructions	119,00	119,00
28151	Installations complexes spécialisées	55 059,00	55 059,00
28153	Installations à caractère spécifique	28 126,00	28 126,00
28182	Matériel de transport	5 438,00	5 438,00
28184	Mobilier	208,00	208,00
28188	Amortissements matériels divers	6 902,00	6 902,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	9 399 905,00	9 399 905,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 532 924,00				9 532 924,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 64 704,00
Ressources propres disponibles	IV 9 532 924,00
Solde	V=IV-II (6) +9 468 220,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

[illegible]

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	2	2	0	2
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		8	0	8	4	0	4
Technicien Principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Technicien Principal 2ème classe	B	1	0	1	0	0	0
Technicien	B	0	0	0	0	0	0
Agent de Maîtrise Principal	C	1	0	1	1	0	1
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint Technique 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Technique 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		10	0	10	6	0	6

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
1 agent	C	Port	340	/	3a & 3b	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création , de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions Date de convocation : .../.../..... Présenté par le(1), A le..... Le(1), Délibéré par(2), réunion en session A le..... Les membres du(2) Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le A, le	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;">Ferdinand BERNHARD</td> <td style="width: 50%; padding: 5px;">Béatrice TOURET</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Patricia AUBERT</td> <td style="padding: 5px;">Sandrine FERRERI</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Jean BRONDI</td> <td style="padding: 5px;">Nathalie DI VITO</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Yvelise DAMMANN</td> <td style="padding: 5px;">Eric MIGLIACCIO</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Jean-Luc GRANET</td> <td style="padding: 5px;">Carole DE PERETTI</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Muriel CANOLLE</td> <td style="padding: 5px;">Frédéric CARTA</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Yves FAUQUEUR</td> <td style="padding: 5px;">Ludovic LEONCINI</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Fanny MAZELLA</td> <td style="padding: 5px;">Nathalie GAVET</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Robert PORCU</td> <td style="padding: 5px;">Pierre CHAZAL</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Patrice ESQUOY</td> <td style="padding: 5px;">Ernest ROSSO</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Danièle CANESE</td> <td style="padding: 5px;">Didier GEORGE</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Rose FABRE</td> <td style="padding: 5px;">Colette GATIMEL</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Philippe VON EUW</td> <td style="padding: 5px;">Françoise TOURNEUR</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Bernard ROTGER</td> <td style="padding: 5px;">Olivier THOMAS</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Elyane THIBAUD</td> <td style="padding: 5px;">Cécilia PAPADACCI</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Daniel ALSTERS</td> <td style="padding: 5px;">Véronique ROUMIEU</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Giuliana PALLESCHI</td> <td style="padding: 5px;">(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme; (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.</td> </tr> </table>	Ferdinand BERNHARD	Béatrice TOURET	Patricia AUBERT	Sandrine FERRERI	Jean BRONDI	Nathalie DI VITO	Yvelise DAMMANN	Eric MIGLIACCIO	Jean-Luc GRANET	Carole DE PERETTI	Muriel CANOLLE	Frédéric CARTA	Yves FAUQUEUR	Ludovic LEONCINI	Fanny MAZELLA	Nathalie GAVET	Robert PORCU	Pierre CHAZAL	Patrice ESQUOY	Ernest ROSSO	Danièle CANESE	Didier GEORGE	Rose FABRE	Colette GATIMEL	Philippe VON EUW	Françoise TOURNEUR	Bernard ROTGER	Olivier THOMAS	Elyane THIBAUD	Cécilia PAPADACCI	Daniel ALSTERS	Véronique ROUMIEU	Giuliana PALLESCHI	(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme; (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.
Ferdinand BERNHARD	Béatrice TOURET																																		
Patricia AUBERT	Sandrine FERRERI																																		
Jean BRONDI	Nathalie DI VITO																																		
Yvelise DAMMANN	Eric MIGLIACCIO																																		
Jean-Luc GRANET	Carole DE PERETTI																																		
Muriel CANOLLE	Frédéric CARTA																																		
Yves FAUQUEUR	Ludovic LEONCINI																																		
Fanny MAZELLA	Nathalie GAVET																																		
Robert PORCU	Pierre CHAZAL																																		
Patrice ESQUOY	Ernest ROSSO																																		
Danièle CANESE	Didier GEORGE																																		
Rose FABRE	Colette GATIMEL																																		
Philippe VON EUW	Françoise TOURNEUR																																		
Bernard ROTGER	Olivier THOMAS																																		
Elyane THIBAUD	Cécilia PAPADACCI																																		
Daniel ALSTERS	Véronique ROUMIEU																																		
Giuliana PALLESCHI	(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme; (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.																																		

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 218301232....	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE SANARY SUR MER
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'OLLIOULES 083010

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4 (1)

BUDGET	Budget Primitif	(2)
---------------	------------------------	------------

BUDGET : (2) Budget annexe du Théâtre

ANNEE **2017**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).

~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~_____ budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 765 046,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 765 046,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	163 000,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	163 000,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 928 046,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2
DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général			1 352 046,00	1 352 046,00	1 352 046,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			250 000,00	250 000,00	250 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services				1 602 046,00	1 602 046,00	1 602 046,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation				1 602 046,00	1 602 046,00	1 602 046,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			137 003,00	137 003,00	137 003,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)			25 997,00	25 997,00	25 997,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				163 000,00	163 000,00	163 000,00
TOTAL				1 765 046,00	1 765 046,00	1 765 046,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES						1 765 046,00

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...			1 305 046,00	1 305 046,00	1 305 046,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation			40 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante				1 345 046,00	1 345 046,00	1 345 046,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			420 000,00	420 000,00	420 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation				1 765 046,00	1 765 046,00	1 765 046,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL				1 765 046,00	1 765 046,00	1 765 046,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES						1 765 046,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	163 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles			30 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			133 000,00	133 000,00	133 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			163 000,00	163 000,00	163 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			163 000,00	163 000,00	163 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL				163 000,00	163 000,00	163 000,00

		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES		163 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			137 003,00	137 003,00	137 003,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			25 997,00	25 997,00	25 997,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			163 000,00	163 000,00	163 000,00
TOTAL				163 000,00	163 000,00	163 000,00

		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES		163 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	163 000,00
---	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 352 046,00		1 352 046,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	250 000,00		250 000,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		25 997,00	25 997,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	100,00		
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		137 003,00	137 003,00
Dépenses d'exploitation - Total		1 602 146,00	163 000,00	1 765 046,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 765 046,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	30 000,00		30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	133 000,00		133 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		163 000,00		163 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	163 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 305 046,00		1 305 046,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	40 000,00		40 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	420 000,00		420 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	1 765 046,00		1 765 046,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 765 046,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		25 997,00	25 997,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		137 003,00	137 003,00
	Recettes d'investissement - Total		163 000,00	163 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	163 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)		1 352 046,00	1 352 046,00
6061	Eau, énergie...		40 750,00	40 750,00
6063	Fournitures d'entretien et petit équipem		1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives		417,00	417,00
6066	Carburants		1 200,00	1 200,00
6068	Autres matières et fournitures		11 143,00	11 143,00
6135	Locations mobilières		500,00	500,00
61521	Entretien et rép biens immo bât publics		3 800,00	3 800,00
61551	Matériel roulant		800,00	800,00
61558	Autres biens mobiliers		3 471,00	3 471,00
6156	Maintenance		7 360,00	7 360,00
6161	Multirisques		1 000,00	1 000,00
618	Divers		333,00	333,00
6226	Honoraires		78 877,00	78 877,00
6228	Divers		6 100,00	6 100,00
6231	Annonces et insertions		44 665,00	44 665,00
6236	Catalogues et imprimés		16 800,00	16 800,00
6251	Voyages et déplacements		100,00	100,00
6257	Réceptions		13 615,00	13 615,00
6261	Frais d'affranchissement		4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications		2 700,00	2 700,00
627	Services bancaires et assimilés		1 401,00	1 401,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		34 650,00	34 650,00
6288	Autres		1 063 196,00	1 063 196,00
635111	Cotisation foncière des entreprises		2 700,00	2 700,00
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des ent		1 200,00	1 200,00
63512	Taxes foncières		5 000,00	5 000,00
637	Autres impôts, taxes et versements		4 168,00	4 168,00
695	Impôts sur les bénéfices		100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		250 000,00	250 000,00
6218	Autre personnel extérieur		50 000,00	50 000,00
6336	Cotisations au cnrpt		35 000,00	35 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions base		99 000,00	99 000,00
6412	Congés payés		5 000,00	5 000,00
6414	Indemnités et avantages divers		11 000,00	11 000,00
6451	Cotisations uraff		22 000,00	22 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites		23 500,00	23 500,00
6454	Cotisations aux assedic		4 000,00	4 000,00
648	Autres charges de personnel		500,00	500,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65)			1 602 046,00	1 602 046,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			1 602 046,00	1 602 046,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement		137 003,00	137 003,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)		25 997,00	25 997,00
6811	Dotations aux amortissements		25 997,00	25 997,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			163 000,00	163 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			163 000,00	163 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			1 765 046,00	1 765 046,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (13)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				1 765 046,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retranscrit au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...		1 305 046,00	1 305 046,00
706	Prestations de services		1 062 196,00	1 062 196,00
7083	Locations diverses		750,00	750,00
7087	Remboursements de frais		242 100,00	242 100,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation		40 000,00	40 000,00
74	Subventions d'exploitation		40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75			1 345 046,00	1 345 046,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)		420 000,00	420 000,00
774	Subventions exceptionnelles		420 000,00	420 000,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			1 765 046,00	1 765 046,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)		1 765 046,00	1 765 046,00
--	--	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 765 046,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		30 000,00	30 000,00
2135	Installations générales, agencements		18 000,00	18 000,00
2181	Installations générales, agencement, amé d		12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)		133 000,00	133 000,00
2315	Installations, matériel		133 000,00	133 000,00
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement			163 000,00	163 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES			163 000,00	163 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)			
	Reprises sur autofinancement antérieur			
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)			163 000,00	163 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				163 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				
45...2...	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation		137 003,00	137 003,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)		25 997,00	25 997,00
28031	Amort des frais d'études		116,00	116,00
28135	Installations générales, agencements		1 138,00	1 138,00
28184	Mobilier		5 831,00	5 831,00
28188	Amortissements matériels divers		18 912,00	18 912,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION			163 000,00	163 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			163 000,00	163 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			163 000,00	163 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				163 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2-AMORTISSEMENTS-METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délégation du
Biens de faible valeur :		
Seuil unitaire au delà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 500,00€		16/12/2015
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Frais relatif aux documents d'urbanisme	10	
Frais d'étude et d'insertion ou suivis de réalisation	5	
Frais de recherche et développement	5	
Subventions d'équipement de droit privé	5	
Subventions d'équipement organisme public	15	
Brevet	sur la durée du privilège ou durée d'utilisation si plus brève	
Réseaux d'assainissement	60	
Stations d'épuration (ouvrage de génie civil):		
- ouvrages lourds (agglomérations importantes)	60	
- ouvrages courants, tels que bassins de décantation d'oxygénation, etc...	30	
potable, canalisations d'adduction d'eau, réseaux	40	
pompes, appareils électro-mécaniques, installations de chauffage (y compris	15	
Organes de régulation (électronique, capteurs, etc...)	8	
Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10	
Matériel d'exploitation	15	
Compteurs d'eau	15	
Véhicules	5	
véhicules légers (vélos, motocyclettes...)	5	
Véhicules industriels + camions	8	
Equipement de garages et ateliers	10	
Matériels de garages et d'ateliers	5	
Equipement de cuisines	10	
Equipement sportifs	10	
Signalétique horizontale et verticale	10	
Equipement du cimetière(caveaux, espace cinéraire...), aménagements	30	
Bien de faible valeur inférieure à 500€	1	
Matériel et Mobilier de bureau	10	
Matériel et Mobilier scolaire	10	
Matériel de bureau électrique ou électronique	5	
Matériel informatique	5	
Aménagement informatique	5	
Matériels divers	10	
Installations radios-électricité	5	
Sonorisation	10	
Logiciel	2	
Coffre fort	30	
Petits travaux d'électricité	5	
Réseaux divers	10	
Plantations	20	
Agencements et aménagements de terrain	20	
Agencements et aménagements divers	20	
Terrains de gisement (mines et carrières)	suivant durée du contrat d'exploitation	
Machines et matériel agricoles	8	
Outillages et Matériels techniques	5	
Matériels et équipements d'incendie, secours, police	10	
Matériels de navigation	10	
Installations et appareils de chauffage et de climatisation	10	
Appareils de levage- ascenseurs	30	
Matériels et équipements médical	5	
Petites constructions	5	
Bâtiments légers, abris	10	

Bâtiments durables		100
Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques		20
Constructions sur sols d'autrui	suivant durée bail à construction	50
Réhabilitation de bâtiment		30
Ouvrages de protection, digues, mur écran,		30
Ouvrages d'accostage		30
Quais maçonnerie, quais béton armé		30
Quais palplanches		30
Défenses d'accostage		10
Aire de carénage		20
Station d'avitaillement		20
Construction de bâtiments, capitainerie...		50
Ponts : génie civil, charpente métallique		60
Mécanismes et poste de commande		30
Engins de manutention, grues		30
Dragues et refouleurs		30
Chalands, pontons, remorqueurs		35
Engins divers, vedettes, barges, barcasses...		25
Stations de déballastage		20
Installations de voirie		20
Matériels de voirie		10
Eclairages public, électricité		20
Matériels liés au stationnement		10
Chaussées, constructions de voies nouvelles		35
Chaussées, élargissements, rectifications de tracé, amélioration de confort		
aménagement de carrefours,renforcement par augmentation d'épaisseur,		
remplacement de dalles, de pavage....		35
Accessoires des chaussées (premier établissement)		35

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
couvrir par				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art	Libellé	Restes à réaliser (N-1) (3)		Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

(4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section)

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		163 000,00	163 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		163 000,00	163 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	25 997,00	25 997,00
28031	Amort. des frais d'études	116,00	116,00
28135	Installations générales, agencements	1 138,00	1 138,00
28184	Mobilier	5 831,00	5 831,00
28188	Amortissements matériels divers	18 912,00	18 912,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	137 003,00	137 003,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	163 000,00				163 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV 163 000,00
Solde	V=IV-II (6) +163 000,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES					IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION							
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					C1.1		
C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N							
GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	4	0	4
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		4	0	4	4	0	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Régisseur spectacle	B	Théâtre Galli	518		Art 3 5&7	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				/		
TOTAL GENERAL				/		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie,

maternité ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps

est inférieure à 50%.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité

qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat

à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions Date de convocation : .../.../..... Présenté par le(1), A le..... Le(1), Délibéré par(2), réunion en session A le..... Les membres du(2) Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le A, le			
Ferdinand BERNHARD		Béatrice TOURET	
Patricia AUBERT		Sandrine FERRERI	
Jean BRONDI		Nathalie DI VITO	
Yvelise DAMMANN		Eric MIGLIACCIO	
Jean-Luc GRANET		Carole DE PERETTI	
Muriel CANOLLE		Frédéric CARTA	
Yves FAUQUEUR		Ludovic LEONCINI	
Fanny MAZELLA		Nathalie GAVET	
Robert PORCU		Pierre CHAZAL	
Patrice ESQUOY		Ernest ROSSO	
Danièle CANESE		Didier GEORGE	
Rose FABRE		Colette GATIMEL	
Philippe VON EUW		Françoise TOURNEUR	
Bernard ROTGER		Olivier THOMAS	
Elyane THIBAUX		Cécilia PAPADACCI	
Daniel ALSTERS		Véronique ROUMIEU	
Giuliana PALLESCI		(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme; (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.	

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 21830123200144	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE SANARY SUR MER
---	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'OLLIOULES 083010

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4 (1)

BUDGET Budget Primitif (2)

BUDGET : (2) Budget annexe du tourisme

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan	Jointes	Sans objet
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
~~_____ budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	298 100,00
	298 100,00	298 100,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	298 100,00
		298 100,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 000,00
	2 000,00	2 000,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 000,00
		2 000,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	300 100,00
		300 100,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2
DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	75 691,00		70 230,00	70 230,00	70 230,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	177 000,00		225 870,00	225 870,00	225 870,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services		252 691,00		296 100,00	296 100,00	296 100,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		252 691,00		296 100,00	296 100,00	296 100,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			1 362,00	1 362,00	1 362,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	309,00		638,00	638,00	638,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		309,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL		253 000,00		298 100,00	298 100,00	298 100,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES						
298 100,00						

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges			100,00	100,00	100,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	3 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	250 000,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		253 000,00		298 100,00	298 100,00	298 100,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		253 000,00		298 100,00	298 100,00	298 100,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		253 000,00		298 100,00	298 100,00	298 100,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES						
298 100,00						

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-----------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles	309,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	309,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	309,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	309,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00

		+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	2 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			1 362,00	1 362,00	1 362,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	309,00		638,00	638,00	638,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	309,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	TOTAL	309,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00

		+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
		=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES	2 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 000,00
---	-----------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	70 230,00		70 230,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	225 870,00		225 870,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		638,00	638,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		1 362,00	1 362,00
	Dépenses d'exploitation - Total	296 100,00	2 000,00	298 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	298 100,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	2 000,00		2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	2 000,00		2 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 000,00
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	100,00		100,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	18 000,00		18 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	280 000,00		280 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	298 100,00		298 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	298 100,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		638,00	638,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 362,00	1 362,00
	Recettes d'investissement - Total		2 000,00	2 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 000,00
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	75 691,00	70 230,00	70 230,00
6061	Eau, énergie...	4 400,00	4 220,00	4 220,00
6063	Fournitures d'entretien et petit équipem	1 000,00		
6064	Fournitures administratives	2 200,00	1 600,00	1 600,00
6068	Autres matières et fournitures		600,00	600,00
6156	Maintenance	2 100,00	2 915,00	2 915,00
6225	Indemnités aux comptables et aux régisse	300,00		
6226	Honoraires	2 000,00		
6228	Divers	8 871,00	7 540,00	7 540,00
6231	Annonces et insertions	8 600,00	2 855,00	2 855,00
6236	Catalogues et imprimés	30 220,00	26 300,00	26 300,00
6237	Publications	300,00	300,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	6 700,00	4 000,00	4 000,00
6257	Réceptions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement		5 400,00	5 400,00
6262	Frais de télécommunications	600,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 400,00	4 400,00	4 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	8 200,00	8 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	177 000,00	225 870,00	225 870,00
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	20 000,00	20 000,00
6336	Cotisations au cnfpt	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions base	110 000,00	143 370,00	143 370,00
6414	Indemnités et avantages divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6451	Cotisations urssaf	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6454	Cotisations aux assedic	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6471	Prestations directes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail	1 000,00	500,00	500,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65)		252 691,00	296 100,00	296 100,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		252 691,00	296 100,00	296 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retrace au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement		1 362,00	1 362,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	309,00	638,00	638,00
6811	Dotations aux amortissements	309,00	638,00	638,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		309,00	2 000,00	2 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		309,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		253 000,00	298 100,00	298 100,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (13)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				298 100,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retranscrit au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 6612 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)		100,00	100,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers		100,00	100,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 000,00	18 000,00	18 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée		15 000,00	15 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	250 000,00	280 000,00	280 000,00
74	Subventions d'exploitation	250 000,00	280 000,00	280 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		253 000,00	298 100,00	298 100,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		253 000,00	298 100,00	298 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	253 000,00	298 100,00	298 100,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
-----------------------------------	----------

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
---	----------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	298 100,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DJ 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	309,00	2 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	309,00		
2188	Autres matériels		2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		309,00	2 000,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		309,00	2 000,00	2 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)			
	Reprises sur autofinancement antérieur			
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		309,00	2 000,00	2 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				
45...2...	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation		1 362,00	1 362,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	309,00	638,00	638,00
28184	Mobilier	309,00	309,00	309,00
28188	Amortissements matériels divers		329,00	329,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		309,00	2 000,00	2 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		309,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		309,00	2 000,00	2 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2-AMORTISSEMENTS-METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délégation du
Biens de faible valeur :		
Seuil unitaire au delà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 500,00€		16/12/2015
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Frais relatif aux documents d'urbanisme	10	
Frais d'étude et d'insertion on suivis de réalisation	5	
Frais de recherche et développement	5	
Subventions d'équipement de droit privé	5	
Subventions d'équipement organisme public	15	
Brevet	sur la durée du privilège ou durée d'utilisation si plus brève	
Réseaux d'assainissement	60	
Stations d'épuration (ouvrage de génie civil):		
- ouvrages lourds (agglomérations importantes)	60	
- ouvrages courants, tels que bassins de décantation d'oxygénation, etc...	30	
Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau, réseaux	40	
Installation de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), pompes, appareils électro-mécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières) installations de ventilations	15	
Organes de régulation (électronique, capteurs, etc...)	8	
Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10	
Matériel d'exploitation	15	
Compteurs d'eau	15	
Véhicules	5	
véhicules légers (vélos, motocyclettes...)	5	
Véhicules industriels + camions	8	
Equipement de garages et ateliers	10	
Matériels de garages et d'ateliers	5	
Equipement de cuisines	10	
Equipement sportifs	10	
Signalétique horizontale et verticale	10	
Equipement du cimetière(caveaux, espace cinéraire...), aménagements	30	
Bien de faible valeur inférieure à 500€	1	
Matériel et Mobilier de bureau	10	
Matériel et Mobilier scolaire	10	
Matériel de bureau électrique ou électronique	5	
Matériel informatique	5	
Aménagement informatique	5	
Matériels divers	10	
Installations radios-électrique	5	
Sonorisation	10	
Logiciel	2	
Coffre fort	30	
Petits travaux d'électricité	5	
Réseaux divers	10	
Plantations	20	
Agencements et aménagements de terrain	20	
Agencements et aménagements divers	20	
Terrains de gisement (mines et carrières)	suivant durée du contrat d'exploitation	
Machines et matériel agricoles	8	
Outillages et Matériels techniques	5	
Matériels et équipements d'incendie, secours, police	10	
Matériels de navigation	10	
Installations et appareils de chauffage et de climatisation	10	
Appareils de levage- ascenseurs	30	
Matériels et équipements médical	5	
Petites constructions	5	

Bâtiments légers, abris		10
Bâtiments durables		100
Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques		20
Constructions sur sols d'autrui	suivant durée bail à construction	
Réhabilitation de bâtiment		50
Ouvrages de protection, digues, mur écran,		30
Ouvrages d'accostage		30
Quais maçonnerie, quais béton armé		30
Quais palplanches		30
Défenses d'accostage		10
Aire de carénage		20
Station d'avitaillement		20
Construction de bâtiments, capitainerie...		50
Ponts : génie civil, charpente métallique		60
Mécanismes et poste de commande		30
Engins de manutention, grues		30
Dragues et refouleurs		30
Chalands, pontons, remorqueurs		35
Engins divers, vedettes, barges, barcasses...		25
Stations de déballastage		20
Installations de voirie		20
Matériels de voirie		10
Eclairages public, électricité		20
Matériels liés au stationnement		10
Chaussées, constructions de voies nouvelles		35
Chaussées, élargissements, rectifications de tracé, amélioration de confort aménagement de carrefours,renforcement par augmentation d'épaisseur, remplacement de dalles, de pavage....		35
Accessoires des chaussées (premier établissement)		35

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		2 000,00	2 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 000,00	2 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	638,00	638,00
28184	Mobilier	309,00	309,00
28188	Amortissements matériels divers	329,00	329,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	1 362,00	1 362,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 000,00				2 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V=IV-II (6)
	2 000,00
	+2 000,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5	0	5	3	0	3
Attaché Principal	A	1	0	1	0	0	0
Attaché	A	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif 2ème classe	C	3	0	3	2	0	2
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		5	0	5	3	0	3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
1 agent	A	Tourisme			3,3,1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				/		
1 agent	C	Tourisme	340	/	3a & 3b	CDD
TOTAL GENERAL				/		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions Date de convocation : .../.../..... Présenté par le(1), A le..... Le(1), Délibéré par(2), réunion en session A le..... Les membres du(2) Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le A le			
Ferdinand BERNHARD		Béatrice TOURET	
Patricia AUBERT		Sandrine FERRERI	
Jean BRONDI		Nathalie DI VITO	
Yvelise DAMMANN		Eric MIGLIACCIO	
Jean-Luc GRANET		Carole DE PERETTI	
Muriel CANOLLE		Frédéric CARTA	
Yves FAUQUEUR		Ludovic LEONCINI	
Fanny MAZELLA		Nathalie GAVET	
Robert PORCU		Pierre CHAZAL	
Patrice ESQUOY		Ernest ROSSO	
Danièle CANESE		Didier GEORGE	
Rose FABRE		Colette GATIMEL	
Philippe VON EUW		Françoise TOURNEUR	
Bernard ROTGER		Olivier THOMAS	
Elyane THIBAU		Cécilia PAPADACCI	
Daniel ALSTERS		Véronique ROUMIEU	
Giuliana PALLESCI		(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme; (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.	